PLAN MÉTROPOLITAIN DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE 2020-2025

Juin 2020

PMDA

PLAN MÉTROPOLITAIN
DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Communauté métropolitaine
de Montréal

ISBN 978-2-924076-64-4 (PDF)

Dépôt légal : Juin 2020

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE 12

1. INTRODUCTION 14

2. FAITS SAILLANTS DU PORTRAIT STATISTIQUE 18

2.1 LE TERRITOIRE AGRICOLE MÉTROPOLITAIN 23

2.2 LA PRODUCTION BIOALIMENTAIRE 24

2.3 LE PROFIL DES EXPLOITATIONS 28

2.4 LE PROFIL DES EXPLOITANTS 29

2.5 LES INDICATEURS ÉCONOMIQUES 29

2.6 LA TRANSFORMATION BIOALIMENTAIRE 32

2.6.1 L'emploi 32
2.6.2 La démographie des entreprises 33
2.6.3 Le produit intérieur brut 34

2.7 LA DISTRIBUTION BIOALIMENTAIRE 35

2.7.1 Réseaux traditionnels du commerce de gros et de détail 36
2.7.2 Services alimentaires du réseau des hôtels, restaurants et institutions 36
2.7.3 Circuits courts 36
2.7.4 Les pertes et le gaspillage alimentaires 37
2.7.5 Synthèse de l'ensemble de la filière bioalimentaire 37

3. DIAGNOSTIC 38

3.1 FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS ET MENACES 40

3.1.1 Forces 41
3.1.2 Faiblesses 43
3.1.3 Opportunités 45
3.1.4 Menaces 47

4. ENJEUX MÉTROPOLITAINS 48

4.1 L'ACCÈS AUX DONNÉES 51

4.2 L'ACCESSIBILITÉ AUX MARCHÉS 51

4.2.1 Accessibilité de la production au marché de la transformation 51
4.2.2 Accessibilité de la production au marché des distributeurs-détaillants 51
4.2.3 Accessibilité de la production au marché du réseau HRI 51
4.2.4 Accessibilité de la production aux circuits courts de distribution 51
4.2.5 La sécurité alimentaire 52
4.2.6 Compétences des producteurs 53

4.3 LA PROMOTION 53

4.3.1 Relations entre le monde agricole et les consommateurs 53

5. ACTIONS MÉTROPOLITAINES 54

5.1 MISE EN PLACE D'UNE TABLE MÉTROPOLITAINE SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ---------- 58

5.2 LE DÉVELOPPEMENT DE PARTENARIATS VISANT À ASSURER UNE MEILLEURE ACCESSIBILITÉ DE LA PRODUCTION AUX MARCHÉS ---------- 62

5.3 LE TRANSFERT DE CONNAISSANCES POUR LES PROJETS ET LES INITIATIVES INNOVANTES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DES SECTEURS BIOALIMENTAIRES ---------- 65

5.4 RÉFLEXION SUR LA MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME MÉTROPOLITAIN VENANT EN APPUI AU DÉVELOPPEMENT D'INITIATIVES STRUCTURANTES FAVORISANT LES SYNERGIES ENTRE LES DIFFÉRENTS SECTEURS DU BIOALIMENTAIRE À L'ÉCHELLE MÉTROPOLITAINE ---------- 67

ANNEXE A : PORTRAIT STATISTIQUE DÉTAILLÉ 01

1. LA PRODUCTION BIOALIMENTAIRE 05

1.1 LA ZONE AGRICOLE PROTÉGÉE ---------- 08

1.2 LA ZONE AGRICOLE CULTIVÉE ---------- 09

1.3 LES TYPES DE PRODUCTIONS AGRICOLES ---------- 12

1.4 EXPLOITATIONS AGRICOLES AVEC PRODUCTIONS ANIMALES ---------- 16

1.5 EXPLOITATIONS AGRICOLES AVEC PRODUCTIONS VÉGÉTALES ---------- 20

1.6 LE PROFIL DES EXPLOITATIONS ---------- 25

1.7 REVENUS TOTAUX ET MOYENS DES EXPLOITATIONS AGRICOLES ---------- 26

1.8 LE PROFIL DES EXPLOITANTS ---------- 33

1.9 LES INDICATEURS ÉCONOMIQUES ---------- 36

1.9.1 L'emploi ---------- 36
1.9.2 La démographie des entreprises ---------- 39
1.9.3 Le produit intérieur brut de la production bioalimentaire ---------- 46
1.9.4 Accent sur les produits biologiques ---------- 47
1.9.5 Accent sur le secteur forestier ---------- 48

2. LA TRANSFORMATION BIOALIMENTAIRE 51

2.1 L'EMPLOI ---------- 53

2.2 LA DÉMOGRAPHIE DES ENTREPRISES ---------- 56

2.3 LE PIB DE LA TRANSFORMATION BIOALIMENTAIRE ---------- 61

2.4 LA DISTRIBUTION ALIMENTAIRE ---------- 64

2.4.1 Les réseaux traditionnels du commerce de gros et de détail ---------- 64
2.4.2 L'emploi ---------- 64
2.4.3 La démographie des entreprises ---------- 65
2.4.4 Valeur mensuelle des ventes au détail des magasins d'alimentation ---------- 68
2.4.5 Les services alimentaires du réseau HRI ---------- 69

2.5 PERTES ET GASPILLAGE ALIMENTAIRES ---------- 73

ANNEXE B : SOURCES DES DONNÉES QUALITATIVES 76

SIGLES ET ACRONYMES

ADAQ	Association des détaillants en alimentation du Québec
AU/LAB	Laboratoire sur l'agriculture urbaine
CBL	Carrefour bioalimentaire des Laurentides
CCA	Comité consultatif agricole
CDBL	Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière
CEM	Conseil emploi métropole
CEROM	Centre de recherche sur les grains
CIBÎM	Conseil des Industries Bioalimentaires de l'Île de Montréal
CIEL	Carrefour industriel et expérimental de Lanaudière
CISSS	Centre intégré de santé et de services sociaux
CMM	Communauté métropolitaine de Montréal
CRETAU	Carrefour de recherche d'expertise et de transfert en agriculture urbaine
CSMOCA	Comité sectoriel de la main-d'œuvre du commerce de l'alimentation
CTAQ	Conseil de la transformation alimentaire du Québec

EEE	Espèces exotiques envahissantes
GES	Gaz à effet de serre
HRI	Hôtels, restaurants et institutions
IRDA	Institut de recherche et de développement en agroenvironnement
ISQ	Institut de la statistique du Québec
MAMH	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MEI	Ministère de l'Économie et de l'Innovation
MELCC	Ministère de l'Environnement de la Lutte contre les changements climatiques
MFFP	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
MRC	Municipalité régionale de comté
OMS	Organisation mondiale de la santé
PAMAA	Plan d'action métropolitain de mise en valeur du territoire et des activités agricoles
PDZA	Plan de développement de la zone agricole
PIB	Produit intérieur brut
PMAD	Plan métropolitain d'aménagement et de développement

PMDA	Plan métropolitain de développement agricole
PMDE	Plan métropolitain de développement économique
RMR	Région métropolitaine de recensement
TCAM	Taux de croissance annuel moyen
TDAL	Table de développement agroalimentaire à Laval
UPA	Union des producteurs agricoles
ZAP	Zone agricole protégée

Les québécois
sont bien
meilleurs!

MOT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE

C'est avec enthousiasme que nous vous présentons le Plan métropolitain de développement agricole 2020-2025 (PMDA). C'est l'occasion maintenant pour la Communauté métropolitaine de Montréal de mettre en œuvre un plan prenant en compte le développement du potentiel des activités agroalimentaires métropolitaines, incluant l'industrie bioalimentaire, tout en menant une réflexion sur la valorisation de la production locale pour la consommation locale en tant qu'outil pour atteindre la sécurité alimentaire sur le territoire de la région métropolitaine.

Avec une superficie de la zone agricole vouée à la production représentant plus de 58 % de la superficie terrestre totale de la région métropolitaine et la présence de plus des deux tiers des industries de transformation alimentaire du Québec, le Grand Montréal, dont le bassin de consommateurs est le plus important de la province, possède un système agroalimentaire de calibre mondial.

Issu d'un travail de consultation et de concertation auprès d'un grand nombre d'intervenants, le plan métropolitain de développement agricole a permis leur mobilisation autour des enjeux de développement agricole sur le territoire de la CMM. À cet égard, l'accessibilité et le développement de nouveaux marchés pour la production et les produits agricoles transformés sont des enjeux majeurs qui ont été identifiés au Plan.

Afin de favoriser l'acquisition d'une meilleure connaissance et l'émergence de projets permettant de répondre à ces enjeux, il est prévu de favoriser les partenariats et les alliances, notamment avec les établissements de formation en agriculture et avec les grappes métropolitaines existantes sur le territoire métropolitain, notamment celles du transport, de la logistique et des sciences de la vie.

Tout au long des travaux, l'achat local a été au cœur des discussions. Qu'il soit question de sécurisation alimentaire, de qualité, de prix, de solidarité économique, d'empreinte environnementale, d'augmentation des revenus des producteurs, l'achat local s'inscrit dans la logique de l'achat responsable, que pratiquent un nombre croissant de consommateurs. En réponse à cet enjeu, le PMDA propose entre autres de mettre en place une table métropolitaine sur la sécurité alimentaire axée sur le développement d'une agriculture de proximité, venant en appui et en complémentarité avec les initiatives mises en place notamment par les tables de concertation bioalimentaires du Grand Montréal.

Je suis convaincu que ce plan ralliera l'ensemble des partenaires du milieu autour du développement du système agroalimentaire métropolitain et que les actions mises de l'avant contribueront à renforcer ce secteur de l'économie et à rendre la région métropolitaine plus résiliente.

Pierre Charron

Pierre Charron

Président du comité consultatif agricole
Communauté métropolitaine de Montréal

1. INTRODUCTION

Le Grand Montréal se distingue des autres régions métropolitaines nord-américaines par son importante zone agricole, qui compose 58 % de sa superficie terrestre – des terres de haute qualité en majorité – et contribue à maintenir les activités agricoles et agroalimentaires parmi les secteurs clés de son économie.

Regroupant plus des deux tiers des entreprises de transformation alimentaire du Québec, la région compte plusieurs milliers de travailleurs, en plus de former le principal bassin de consommateurs de la province. En outre, la présence d'infrastructures efficientes de transport aérien, portuaire, ferroviaire et autoroutier lui a permis de se positionner comme un pôle logistique majeur de distribution alimentaire au pays.

Carte 1 - Territoire agricole de la Communauté métropolitaine de Montréal

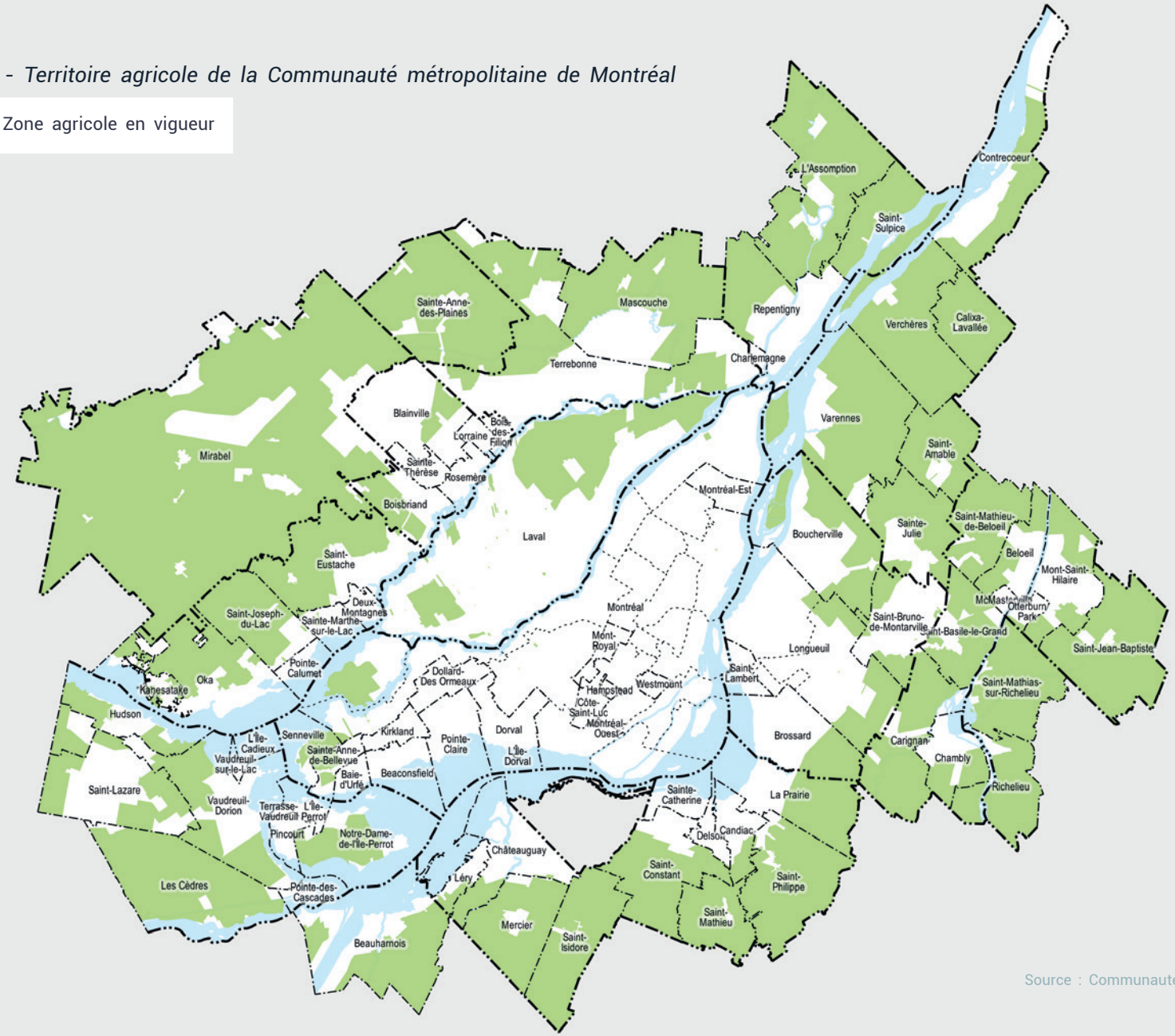

Source : Communauté métropolitaine de Montréal.

Source de vie et de prospérité, le secteur agricole et agroalimentaire constitue un axe de développement fondamental pour le Grand Montréal, c'est pourquoi la CMM lui accorde une place prioritaire dans ses activités de planification, de coordination et de financement.

Son objectif ultime, fixé par le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD), est d'accroître de 6 % la superficie globale des terres en culture dans le Grand Montréal d'ici 2031, et ce, dans une perspective de développement durable. Plusieurs actions ont été entreprises en ce sens au fil des ans.

En 2016, la CMM a adopté son premier plan dédié spécifiquement au secteur agricole et agroalimentaire, le Plan d'action métropolitain de mise en valeur du territoire et des activités agricoles (PAMAA), dans le but de compléter les outils régionaux adoptés par les MRC et les agglomérations, tels que les plans de développement de la zone agricole (PDZA), et de pallier certaines lacunes observées à l'échelle métropolitaine.

Afin de mettre en œuvre les stratégies et les outils figurant au PAMAA et de soutenir le développement des activités agricoles et bioalimentaires sur le territoire métropolitain, la CMM a ensuite conclu une entente sectorielle avec le gouvernement du Québec. D'une durée de trois ans, celle-ci prévoit un investissement de 1,2 M$, soit 675 000 $ par le gouvernement du Québec et 525 000 $ par la CMM, pour financer des projets structurants présentés par les municipalités régionales de comté (MRC), les agglomérations et les municipalités du Grand Montréal, que ce soit dans le cadre de leur PDZA ou non.

Grâce à cette entente, qui a permis l'embauche de deux agents de maillage pour assurer les services de L'ARTERRE visant l'accompagnement et le jumelage entre des aspirants-agriculteurs et des propriétaires de terres du Grand Montréal, 11 autres projets agricoles structurants recevront une aide financière totalisant près de 625 000 $ afin d'assurer leur réalisation.

Un nouvel outil complémentaire : le Plan métropolitain de développement agricole

Au début de l'année 2019, le comité consultatif agricole (CCA) de la CMM a entamé l'élaboration du Plan métropolitain de développement agricole (PMDA) intégrant les aspects de la production, de la transformation et de la distribution. Celui-ci permettra de soutenir encore plus efficacement le développement des activités agroalimentaires dans le Grand Montréal et la mise en place de nouvelles actions pouvant être intégrées aux outils régionaux de développement de la zone agricole des MRC et des agglomérations.

Complémentaire au PAMAA, principalement axé sur l'augmentation de la superficie globale des terres cultivées – par exemple par la mise en place d'une banque de terres agricoles métropolitaine, le PMDA vise plutôt à favoriser la production de denrées issues de l'agriculture et de la transformation alimentaire de la région métropolitaine et à promouvoir les bénéfices économiques et environnementaux de l'achat local auprès de la population.

Par ailleurs, puisque l'industrie bioalimentaire s'impose de plus en plus comme une composante importante de ce secteur, le PMDA a été élaboré en tenant compte des actions et des objectifs actuels ou futurs relatifs à d'autres outils de planification du territoire de la CMM, dont le Plan métropolitain de développement économique (PMDE). Ainsi, la création d'alliances ou de regroupements ainsi que le renforcement de la synergie entre les secteurs du bioalimentaire et d'autres industries, comme celle du biopharmaceutique ou du transport, pourraient être considérés comme des facteurs de succès dans une future stratégie métropolitaine de développement économique.

Ce plan, élaboré en concertation avec les partenaires du milieu municipal et agroalimentaire, brosse un portrait statistique et pose un diagnostic pour en faire ressortir les principaux enjeux et, finalement, proposer des actions favorisant la synergie et le développement des secteurs de la production, de la transformation et de la distribution du bioalimentaire sur l'ensemble du territoire métropolitain.

02.

FAITS SAILLANTS DU PORTRAIT STATISTIQUE

2. FAITS SAILLANTS DU PORTRAIT STATISTIQUE

La présente section expose les principaux constats et les faits saillants tirés du portrait statistique détaillé (annexe A) élaboré à partir d'une série de données statistiques de nature territoriale et économique des secteurs de la production, de la transformation et de la distribution bioalimentaires sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal.

PRINCIPAUX CONSTATS DU PORTRAIT

Le territoire agricole métropolitain

- La zone agricole protégée du territoire métropolitain s'étend sur une superficie de 220 354 hectares, soit près de 58 % de la superficie terrestre totale du Grand Montréal. À l'échelle de la province, celle-ci représente 3,6 % des 6 millions d'hectares de la zone agricole du Québec.
- Selon les estimations les plus récentes du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) (2018), les terres cultivées représentent 133 558 hectares, soit ±61 % de la zone agricole protégée et ±35 % de la superficie terrestre de la CMM.
- Entre 2012 et 2018, la superficie de la zone agricole cultivée a connu une légère progression (+1 712 ha, soit une augmentation de 1,3 %). Le reste de la zone agricole est occupé par des terres boisées, des milieux humides, des cours d'eau et des usages non agricoles, des espaces urbains et, enfin, par des terres agricoles en friche.

La production bioalimentaire

- Selon Statistique Canada (2016), on dénombre 1 843 exploitations agricoles dans la CMM. Entre 2011 et 2016, la CMM a connu une diminution de l'ordre de -1 %, soit -27 fermes. La province suit une dynamique similaire avec une décroissance de -2 % (-518 fermes).
- L'agriculture métropolitaine se caractérise par la prédominance des exploitations de productions végétales (77 %) par rapport aux activités de productions animales. Ce rapport est nettement plus équilibré à l'échelle du Québec (57 % des exploitations agricoles ont la production végétale comme principale activité).
- Comparativement à la moyenne provinciale, la production végétale sur le territoire métropolitain se caractérise par une forte présence de productions de céréales et de plantes oléagineuses (38 %) et de cultures abritées et d'horticulture ornementale (16 %). En termes de dynamique, le nombre de producteurs est en légère augmentation par rapport à 2011 (+18 fermes, soit +1,3 %).
- On recense 432 fermes d'élevage parmi les 1 843 exploitations agricoles de la région métropolitaine. La plupart d'entre elles ont pour activité principale l'élevage de bovins (±50 % de l'ensemble des fermes d'élevage).
- Comme au Québec (-12 %), le nombre d'exploitations du Grand Montréal ayant une production animale comme activité principale est en diminution par rapport à 2011 (-45 fermes, -9,4 %). Quantitativement, en territoire métropolitain, les baisses les plus marquées ont eu lieu dans l'élevage de chevaux et d'équidés (-27 fermes) et dans l'élevage de bovins (-14 fermes).
- Les exploitations du territoire métropolitain se distinguent par leur faible dimensionnement. Près de la moitié d'entre elles (44 %) ont une superficie totale de moins de 28 hectares (contre 26 % au Québec).
- En 2015, les revenus agricoles totaux bruts annuels (excluant les ventes de produits forestiers) des exploitations s'élevaient à ±643 M$. Cela représente des revenus moyens par exploitation de 348 642 $. À l'échelle des cinq secteurs de la CMM, on observe de fortes disparités et ces revenus moyens annuels oscillent entre 232 170 $ (agglomération de Montréal) et 591 646 $ (Ville de Laval).

- En moyenne, une exploitation disposait en 2016 d'un capital agricole d'une valeur marchande de ±2,4 M$. Par rapport au précédent recensement (2011), cela représente une augmentation substantielle de +63 % (+59 % au Québec) sous l'effet du renchérissement de la valeur des terres agricoles.
- Le produit intérieur brut (PIB) de la production agricole s'élevait à 706 M$ en 2016. Le PIB métropolitain représente ±15 % de l'ensemble du PIB de la production agricole québécoise.

La transformation bioalimentaire

- En 2016, on recensait 1 182 entreprises œuvrant dans le secteur de la transformation bioalimentaire dans le RMR de Montréal, dont 62 % employant une ou plusieurs personnes.
- La transformation bioalimentaire occupait, en 2016, 29 730 personnes dans la RMR de Montréal. Ces emplois se polarisent au sein de l'agglomération de Montréal (16 800 emplois, soit 57 %). Les autres territoires de la RMR comptent entre 2 000 et 4 200 emplois manufacturiers liés à la transformation bioalimentaire.
- Trois sous-secteurs du secteur de la transformation bioalimentaire se démarquent par leur nombre d'emplois sur le territoire de la région métropolitaine : boulangeries et fabrication de tortillas (7 415 emplois), fabrication de produits de viande (5 630 emplois) et fabrication de produits laitiers (4 235 emplois).
- Dans la RMR de Montréal, le PIB de la transformation bioalimentaire s'élevait à 4 milliards de dollars en 2016. Entre 2007 et 2016, sa croissance annuelle moyenne était de l'ordre de +1,7 % (contre +2 % par an en moyenne au Québec). Son évolution est comparable à l'ensemble du secteur manufacturier (secteur secondaire) de la RMR.
- La région métropolitaine représentait 50 % du PIB de la transformation bioalimentaire du Québec. Toutefois, entre 2007 et 2016, la contribution de la RMR s'est affaiblie, passant de 51,6 % à 50 %.

La distribution bioalimentaire

- En 2016, la région métropolitaine totalisait 78 725 emplois dans les secteurs du commerce de gros et de détail bioalimentaire répartis dans 7 533 entreprises. L'agglomération de Montréal demeure le secteur géographique concentrant le plus grand nombre d'emplois de commerces de gros et de détail (52 %).
- Les magasins d'alimentation (dépanneurs, supermarchés, magasins de bières, etc.) représentaient en 2018, 25 % de la valeur mensuelle des ventes de l'ensemble du secteur du commerce de détail (automobiles, pharmacie, meubles, etc.).
- On recense 115 450 emplois dans les services alimentaires sur le territoire de la RMR dans 12 231 entreprises. L'emploi des restaurants à service complet et des établissements de restauration à service restreint représente près de 90 % de l'ensemble de ceux des services alimentaires. L'agglomération de Montréal concentre plus de la moitié des emplois (56 %).

- En 2016, sur les 1 843 fermes recensées dans la RMR de Montréal, 24 % ont déclaré vendre directement des produits agricoles aux consommateurs (444 fermes). La quasi-totalité des fermes utilisant les circuits courts vend des produits agricoles non transformés (411 fermes sur 444).
- Les ventes à la ferme, la vente aux kiosques et l'autocueillette sont les moyens le plus largement répandus dans la RMR de Montréal pour vendre directement aux consommateurs (87 % des fermes utilisant les circuits courts). Les marchés publics représentent, pour le tiers des fermes (31 %), une autre alternative.

2.1 LE TERRITOIRE AGRICOLE MÉTROPOLITAIN

La zone agricole protégée du territoire métropolitain s'étend sur une superficie de 220 354 hectares, soit près de 58 % de la superficie terrestre totale du Grand Montréal. À l'échelle de la province, celle-ci représente 3,6 % des 6 millions d'hectares de la zone agricole du Québec.

Figure 1 - Superficies terrestres et agricoles sur le territoire de la CMM, 2018

Source : MAPAQ, 2018. Traitement : CMM.

Selon les estimations les plus récentes du MAPAQ (décembre 2018), les terres cultivées représentent, quant à elles, 133 558 hectares, soit ±61 % de la zone agricole protégée et ±35 % de la superficie terrestre de la CMM. Entre 2012 et 2018, la superficie de la zone agricole cultivée a connu une légère progression (+1 712 ha, soit une augmentation de 1,3 %). Le reste de la zone agricole est occupé par des terres boisées, des milieux humides, des cours d'eau et des usages non agricoles, des espaces urbains et, enfin, par des terres agricoles en friche.

2.2 LA PRODUCTION BIOALIMENTAIRE

Selon le dernier recensement de l'agriculture effectué par Statistique Canada (2016), on dénombrait 1 843 exploitations agricoles dans la CMM. Globalement, depuis plusieurs années, on constate une tendance à la baisse du nombre d'exploitations à l'échelle provinciale. Entre 2011 et 2016, la CMM a, quant à elle, connu une diminution de l'ordre de -1 %, soit -27 fermes. La province suit une dynamique similaire avec une décroissance de -2 % (-518 fermes). En dépit de cette baisse quantitative, on constate une forme de consolidation des entreprises, par l'augmentation de la superficie moyenne des exploitations (augmentation de la superficie moyenne de 17 ha de 1996 à 2016 au Québec).

Carte 2 - Évolution du nombre d'exploitations agricoles déclarées dans la CMM entre 2010 et 2016

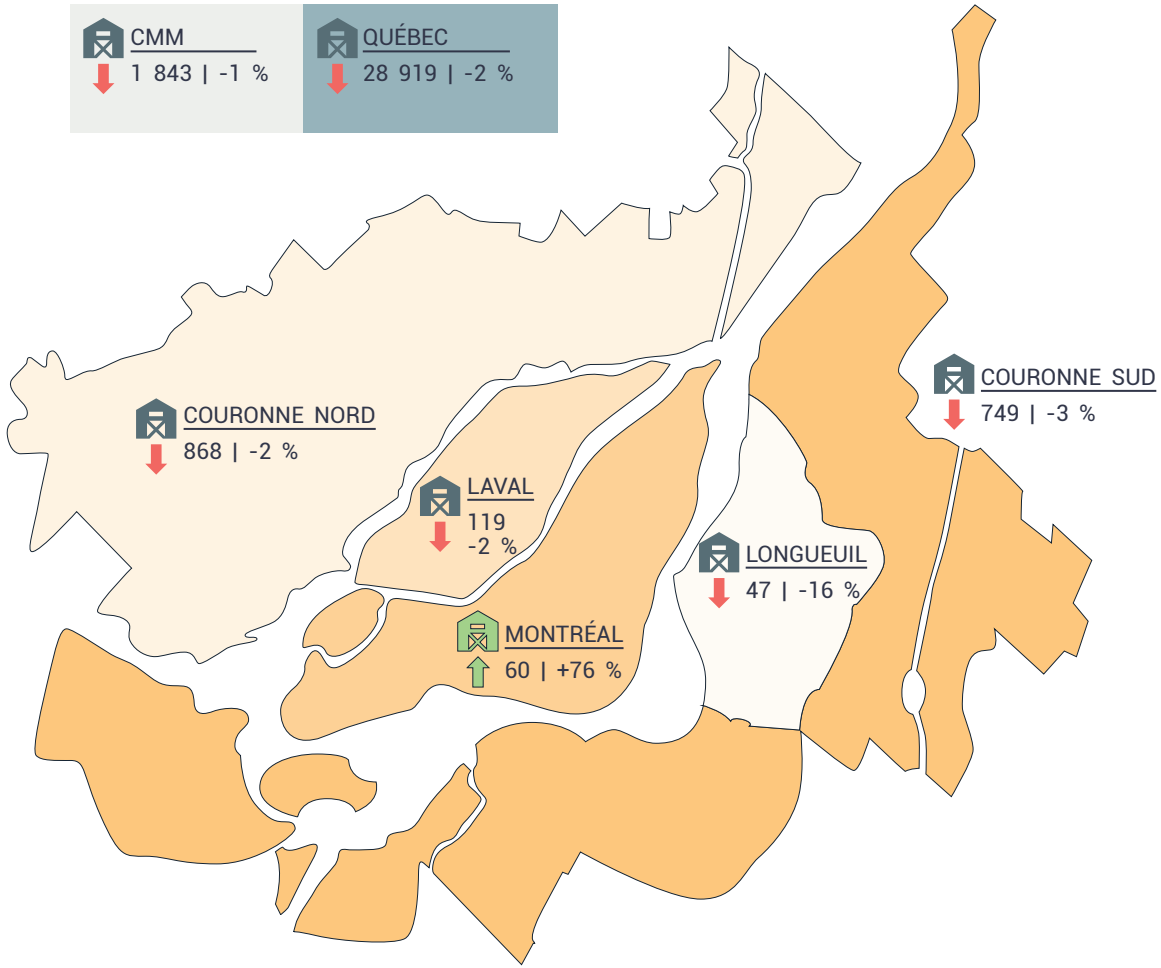

Source : Statistique Canada, Recensements de 2011 et 2016.

L'agriculture métropolitaine se caractérise par la prédominance des exploitations de productions végétales (77 %) par rapport aux activités de productions animales. Ce rapport est nettement plus équilibré à l'échelle du Québec (57 % des exploitations agricoles ont la production végétale comme principale activité).

Carte 3 - Répartition des exploitations agricoles selon leur type de production principale (animale ou végétale), en 2016

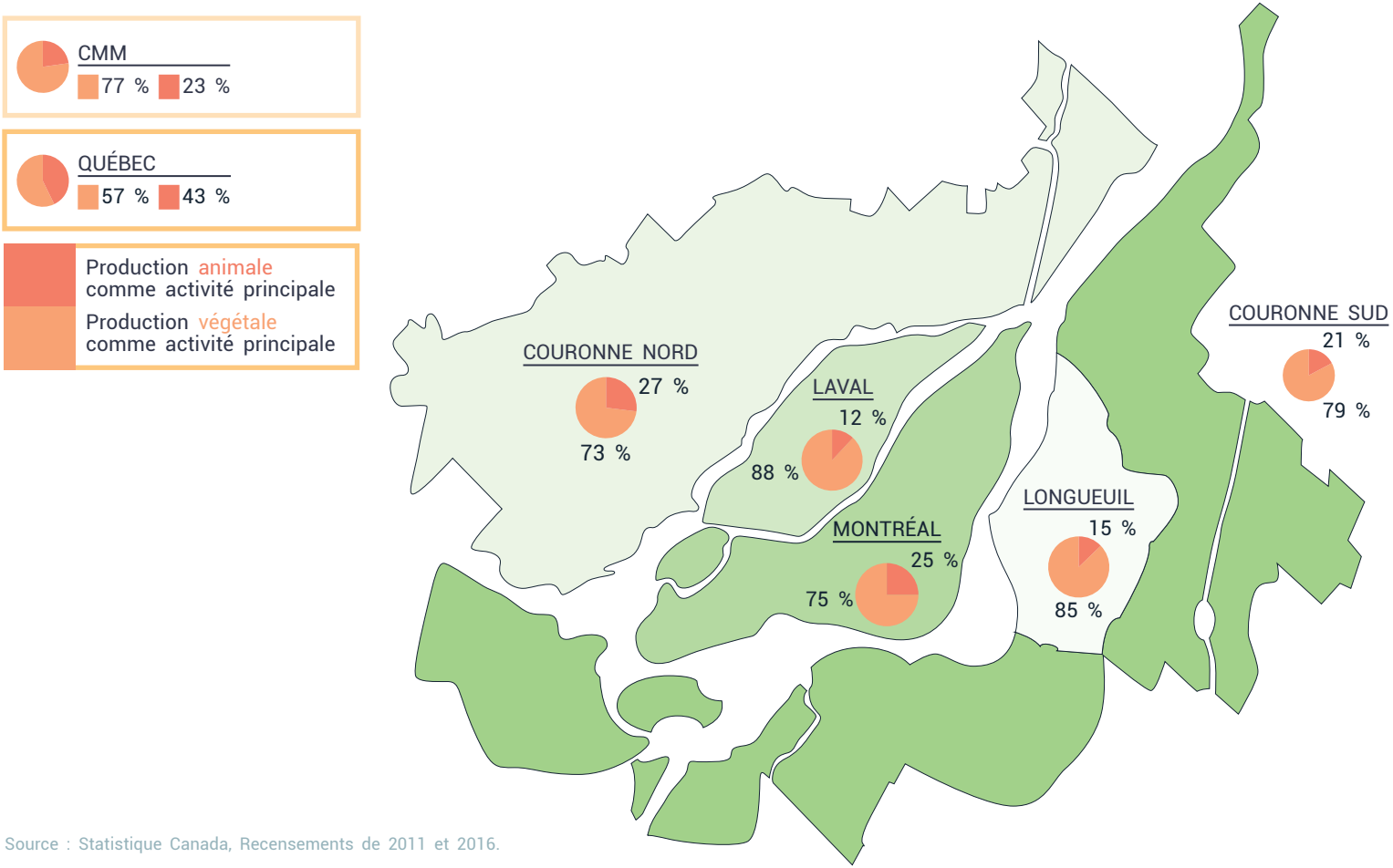

Source : Statistique Canada, Recensements de 2011 et 2016.

Figure 2 - Les types de production

1 843 EXPLOITATIONS AGRICOLES

23 %

432 AYANT UNE PRODUCTION ANIMALE COMME ACTIVITÉ PRINCIPALE

- Bovins laitiers : 170 (39 %)
- Bovins de boucherie : 44 (10 %)
- Porcins : 14 (3 %)
- Volailles : 23 (5 %)
- Équins : 100 (23 %)
- Ovins : 19 (4 %)
- Autres : 62 (14 %)

77 %

1 411 AYANT UNE PRODUCTION VÉGÉTALE COMME ACTIVITÉ PRINCIPALE

- Céréales et protéagineux : 537 (38 %)
- Fourrages : 126 (9 %)
- Légumes : 187 (13 %)
- Fruits : 190 (13 %)
- Cultures abritées et horticulture ornementale : 222 (16 %)
- Acériculture : 91 (6 %)
- Autres : 58 (4 %)

Source : Statistique Canada, Recensements de 2011 et 2016.

On recense 432 fermes d'élevage parmi les 1 843 exploitations agricoles de la région métropolitaine. La plupart d'entre elles ont pour activité principale l'élevage d'espèces traditionnelles et singulièrement les bovins (±50 % de l'ensemble des fermes d'élevage). Comme au Québec (-12 %), le nombre d'exploitations du Grand Montréal ayant une production animale comme activité principale est en diminution par rapport à 2011 (-45 fermes, -9,4 %). Quantitativement, en territoire métropolitain, les baisses les plus marquées ont eu lieu dans l'élevage de chevaux et d'équidés (-27 fermes) et dans l'élevage de bovins (-14 fermes).

Tableau 1 - Évolution du nombre d'exploitations ayant pour activité principale la production animale

ÉVOLUTION 2011-2016	CMM	QUÉBEC
Bovins laitiers	-4,5 %	-12,7 %
Bovins de boucherie	-12 %	-21,6 %
Porcs	0 %	-3,4 %
Volailles et oeufs	-11,5 %	21,9 %
Équins	-21,3 %	-15,8 %
Ovins et caprins	-9,5 %	-29,1 %
Autres animaux [1]	1,6 %	2,1 %
TOTAL	-9,4 %	-12 %

Source : Statistique Canada, Recensements de 2011 et 2016.

[1] Lamas, alpagas, lapins, bisons, élans, chevreuils, sangliers, visons, renards, ânes, mulets et mules, chinchillas.

1 411 exploitations agricoles ont une production végétale comme principale activité (77 % de l'ensemble des exploitations). Comparativement à la moyenne provinciale, le territoire métropolitain se caractérise par une forte présence de productions de céréales et de plantes oléagineuses (38 %) et de cultures abritées et d'horticulture ornementale (16 %). En termes de dynamique, le nombre de producteurs est en légère augmentation par rapport à 2011 (+18 fermes, +1,3 %). Cette croissance est nettement plus faible que celle enregistrée à l'échelle provinciale (+7,5 %). Parmi les hausses les plus marquées dans la CMM, notons les cultures de céréales et plantes oléagineuses (+44 fermes), de légumes et melons (+17 fermes) et de fourrages (+16 fermes). Parmi les baisses notables, notons celles du nombre de producteurs de fruits (-41 fermes) et les fermes de cultures abritées et d'horticulture ornementale (-29 fermes).

Tableau 2 - Évolution du nombre d'exploitations ayant pour activité principale la production végétale

ÉVOLUTION 2011-2016	CMM	QUÉBEC
Céréales et plantes oléagineuses	8,9 %	17,1 %
Fourrages	14,5 %	12,8 %
Légumes et melons	10 %	20,3 %
Fruits et noix	-17,7 %	5,7 %
Cultures abritées et horticulture ornementale	-11,6 %	-10,7 %
Acériculture	15,2 %	2,2 %
TOTAL	1,3 %	7,5 %

Source : Statistique Canada, Recensements de 2011 et 2016.

2.3 LE PROFIL DES EXPLOITATIONS

Les exploitations du territoire métropolitain se distinguent par leur faible dimensionnement. Près de la moitié d'entre elles (44 %) ont une superficie totale de moins de 28 hectares (contre 26 % au Québec).

En 2015, les revenus agricoles totaux bruts (excluant les ventes de produits forestiers) des exploitations s'élevaient à ±643 M$. Cela représente des revenus moyens par exploitation de 348 642 $. À l'échelle des cinq secteurs de la CMM, on observe de fortes disparités et ces revenus moyens oscillent entre 232 170 $ (agglomération de Montréal) et 591 646 $ (Laval). Notons que, 39 % des exploitations agricoles de la CMM déclaraient un revenu annuel brut inférieur à 50 000 $. Ce taux est semblable à ce qui est observé au Québec.

En moyenne, une exploitation disposait d'un capital agricole d'une valeur marchande de ±2,4 M$. Par rapport au précédent recensement (2010), cela représente une augmentation substantielle de +63 % (+59 % au Québec) sous l'effet du renchérissement de la valeur des terres.

2.4 LE PROFIL DES EXPLOITANTS

À la tête des 1 843 fermes, on comptabilise 2 640 exploitants agricoles. Ils sont fortement touchés par le phénomène du vieillissement de la population. La moitié d'entre eux ont 55 ans ou plus et leur moyenne d'âge s'établit à 53,9 ans (52,9 ans au Québec). Sur la période 2010-2016, la cohorte des exploitants âgés de 55 ans et plus a augmenté de près de 7 points, passant de 43,1 % à 50 %.

Montréal se distingue toutefois par la présence de jeunes exploitants (moyenne d'âge de 49,9 ans) et une relative importante cohorte de jeunes de moins de 35 ans (25 % des exploitants contre 9 % dans la CMM). La profession est fortement masculinisée et l'on retrouve, parmi les exploitants, 75 % d'hommes et 25 % de femmes.

2.5 LES INDICATEURS ÉCONOMIQUES

La RMR de Montréal compte au total 7 050 travailleurs exerçant dans la production bioalimentaire. La quasi-totalité d'entre eux se consacre, de façon directe ou indirecte, aux cultures agricoles et à l'élevage (94 % des emplois du secteur primaire). En ce qui a trait à la démographie des entreprises, on recense 2 546 entreprises dans la RMR, dont plus des deux tiers (70 %) ne disposent pas d'employés. On retrouve peu de grands pourvoyeurs d'emplois dans la production. Seules 10 entreprises emploient 100 personnes ou plus.

Figure 3 – Nombre d'emplois et d'entreprises œuvrant dans l'industrie de la production bioalimentaire de la RMR de Montréal

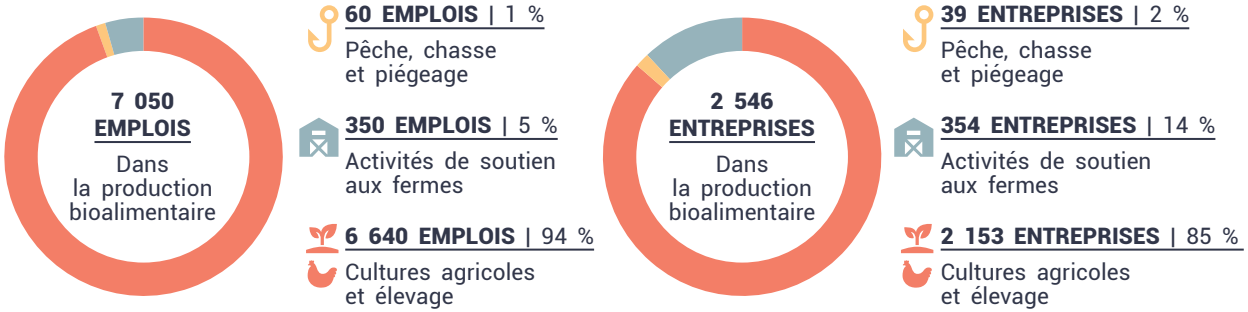

Source : Statistique Canada, Recensement de 2016.

Le produit intérieur brut (PIB) de la production agricole s'élevait à 706 M$[2] en 2016. Le PIB métropolitain représente ±15 % de l'ensemble du PIB de la production agricole québécoise.

Figure 4 – Répartition du PIB de la production bioalimentaire au Québec

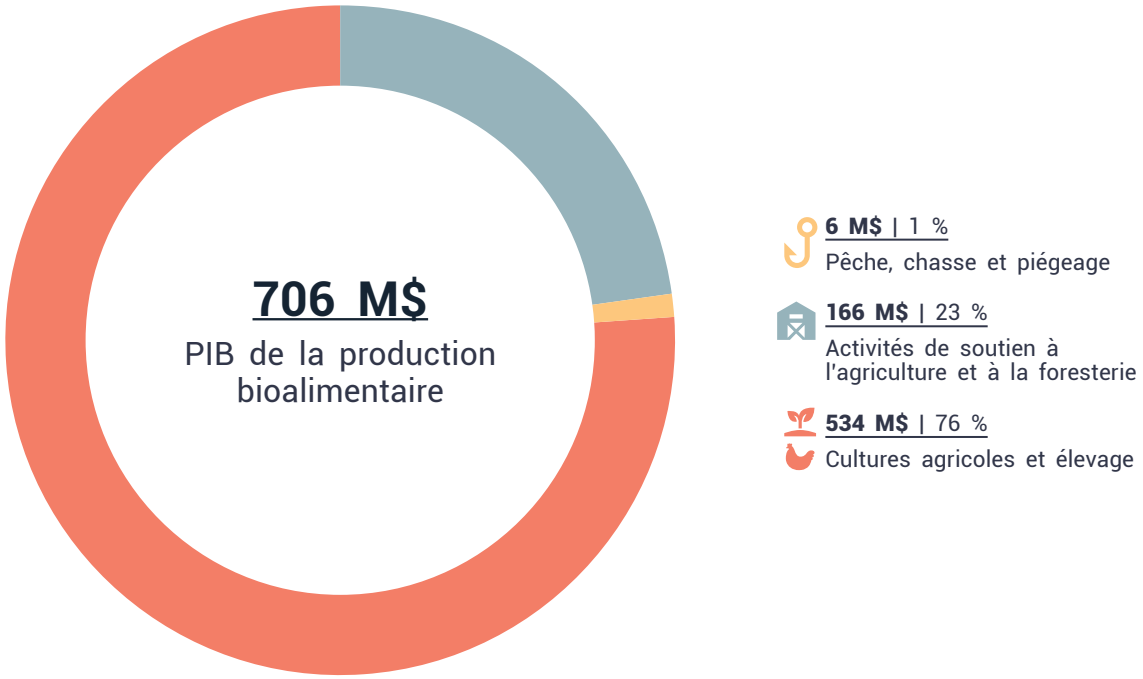

Source : Statistique Canada, Recensement de 2016.

[2] À noter que ce chiffre comprend le PIB des activités de soutien à la foresterie.

LE SECTEUR FORESTIER

La superficie consacrée à l'exploitation forestière s'étend sur 4 653 hectares sur les 7 515 hectares enregistrés. Elle se concentre au sein de la couronne Nord (75 %). Depuis 2014, le nombre de producteurs forestiers est globalement stable dans la région métropolitaine et oscille autour de ±170.

Sur le plan économique, le secteur forestier représentait :

- 298 entreprises secteur de la foresterie et de l'exploitation forestière et 210 entreprises de soutien à la foresterie;
- 290 emplois;
- Un PIB de ±57 M$ (hors activités de soutien).

LA PRODUCTION AGRICOLE ET LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

La hausse continue des émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'influence de ces émissions sur le climat font aujourd'hui l'objet d'un large consensus au sein de la communauté scientifique. On reconnaît en effet que le phénomène naturel d'effet de serre est considérablement amplifié par l'importante quantité de GES imputables à l'activité humaine, dont le dioxyde de carbone (CO2) et le méthane (CH4). Le réchauffement de l'air découlant de cet effet de serre accru entraîne une hausse de la température des océans ainsi qu'une hausse de l'humidité dans l'air qui, à leur tour, influencent les précipitations et les vents ainsi que la formation des tempêtes, ouragans et cyclones. De manière globale, on constate que ces bouleversements climatiques à l'échelle planétaire se traduisent localement par des évènements météorologiques extrêmes, tels que des déluges, des sécheresses et des vents violents, plus intenses et plus fréquents.

Concernant l'agriculture au Québec, les changements climatiques pourraient avoir des impacts autant négatifs que positifs. En général, une augmentation des températures moyennes et un allongement de la saison de croissance devraient occasionner un accroissement potentiel du rendement des cultures.

En revanche, les risques d'invasion par les insectes ou autres ravageurs pourraient augmenter et la répartition géographique des espèces pourrait être modifiée au cours des prochaines années, en raison de conditions climatiques plus propices. Les mauvaises herbes et autres espèces exotiques envahissantes (EEE) pourraient également bénéficier de nouvelles conditions favorables provoquées par les changements climatiques, favorisant l'expansion de leur aire de développement. De plus, en modifiant le cycle de vie et les paramètres biologiques des espèces végétales et animales (vitesse de développement, nombre de générations par année, etc.), les changements climatiques engendrent une désynchronisation entre les proies et les prédateurs naturels qui peut se répercuter directement sur la production agricole.

Par ailleurs, en raison des phénomènes météorologiques extrêmes anticipés, il est à prévoir que des périodes de sécheresse et de canicules plus longues et plus intenses que celles connues dans le passé affecteront vraisemblablement le rendement de nombreuses cultures.

Des défis attendent les producteurs agricoles, mais ceux-ci peuvent continuer à s'adapter aux changements climatiques notamment en introduisant de nouvelles variétés de cultures ou de nouveaux types de production, en assurant une meilleure protection des sols et de meilleures conditions hydriques.

2.6 LA TRANSFORMATION BIOALIMENTAIRE

2.6.1 L'EMPLOI

La transformation bioalimentaire occupait, en 2016, 29 730 personnes dans la RMR de Montréal. Ces emplois se polarisent au sein de l'agglomération de Montréal (16 800 emplois, soit 57 %). Les autres territoires de la RMR comptent entre 2 000 et 4 200 emplois manufacturiers liés à la transformation bioalimentaire.

Figure 5 – Répartition des emplois de la transformation bioalimentaire

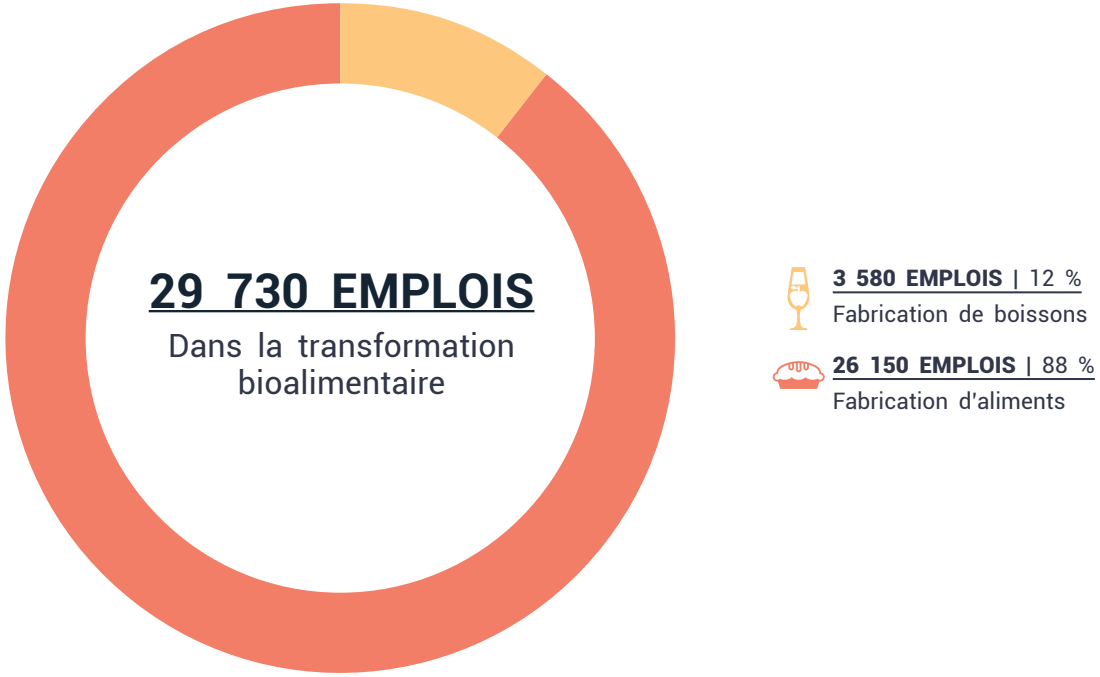

Source : Statistique Canada, Recensement de 2016.

Trois sous-secteurs économiques se démarquent par leur nombre d'emplois :

- Boulangeries et fabrication de tortillas (7 415 emplois);
- Fabrication de produits de viande (5 630 emplois);
- Fabrication de produits laitiers (4 235 emplois).

2.6.2 LA DÉMOGRAPHIE DES ENTREPRISES

En ce qui concerne la démographie des entreprises, on recense 1 182 entreprises, dont 62 % employant une ou plusieurs personnes.

Figure 6 - Entreprises de la transformation bioalimentaire

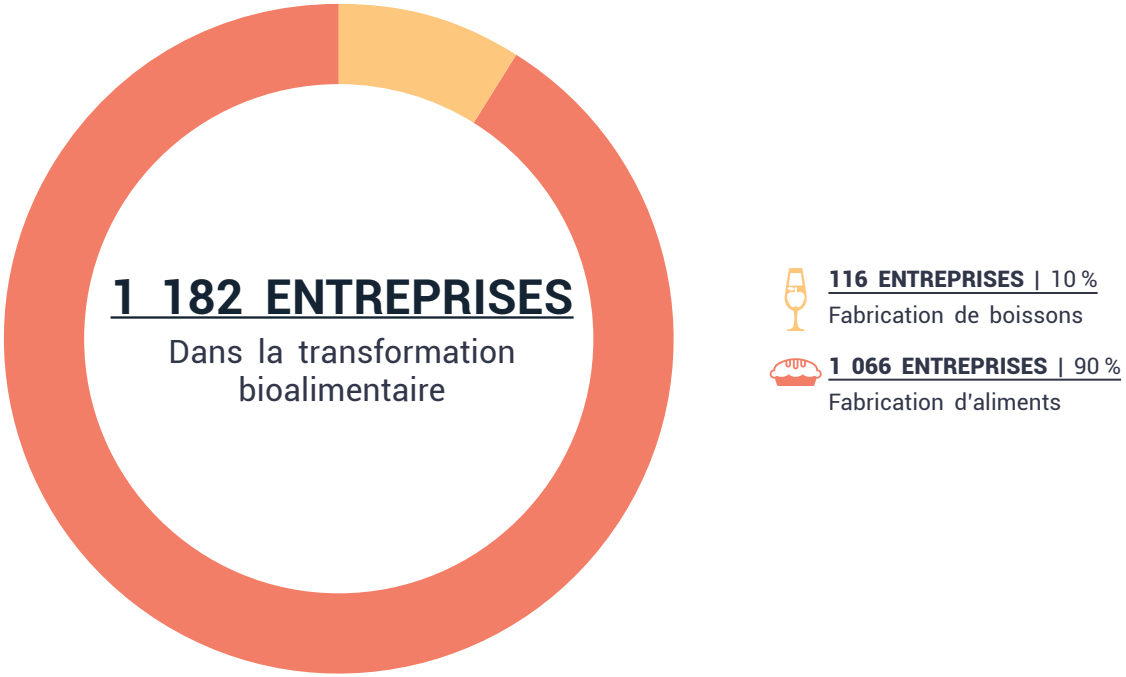

Source : Statistique Canada, Recensement de 2016.

2.6.3 LE PRODUIT INTÉRIEUR BRUT

Dans la RMR, le PIB de la transformation bioalimentaire s'élevait à 4 milliards[3] de dollars en 2016. Entre 2007 et 2016, sa croissance annuelle moyenne était de l'ordre de +1,7 % (contre +2 % par an en moyenne au Québec). Son évolution est comparable à l'ensemble du secteur manufacturier (secteur secondaire) de la RMR. Toutefois, il est à noter que sur la même période, le PIB métropolitain, tous secteurs confondus, a connu une progression annuelle moyenne de 3,1 %.

En 2016, la région métropolitaine représentait 50 % du PIB de la transformation bioalimentaire du Québec. Toutefois, entre 2007 et 2016, la contribution de la RMR s'est affaiblie, passant de 51,6 % à 50 %.

Figure 7 – PIB de la transformation bioalimentaire

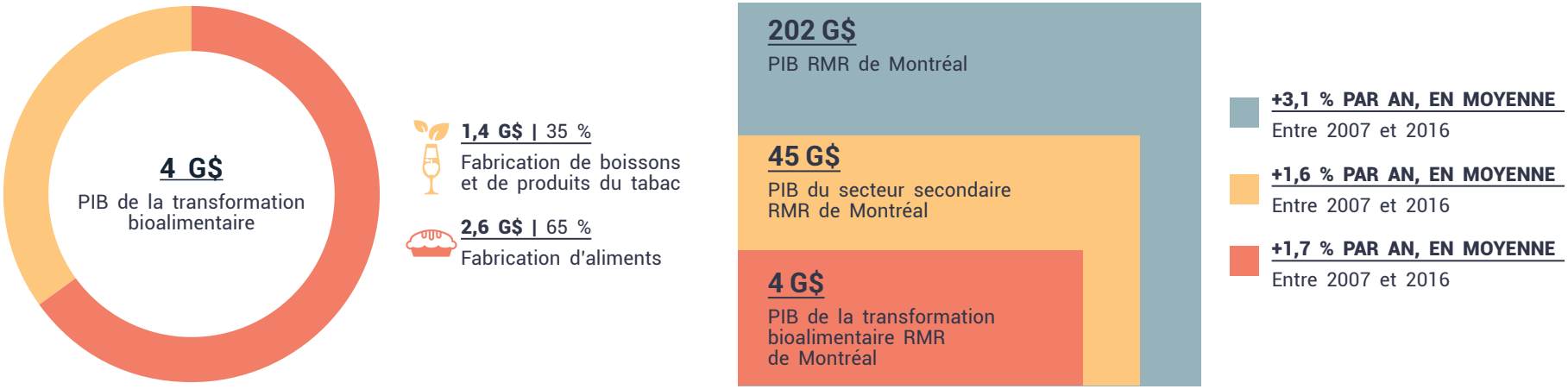

Source : Statistique Canada, Recensements de 2007 et 2016.

[3] À noter que ce chiffre comprend le PIB des activités de fabrication de produits du tabac.

LA FABRICATION DES PRODUITS DU TABAC

Sur le plan économique, le secteur de la fabrication de produits du tabac représentait en 2016 :

- 4 entreprises, dont 1 importante entreprise montréalaise employant entre 200 et 499 personnes;
- 520 emplois au total.

2.7 LA DISTRIBUTION BIOALIMENTAIRE

La distribution bioalimentaire s'articule principalement autour des réseaux traditionnels du commerce de gros et de détail, des services alimentaires du réseau des hôtels, restaurants et institutions (HRI) et des circuits courts.

Figure 8 - Répartition des emplois de la distribution bioalimentaire

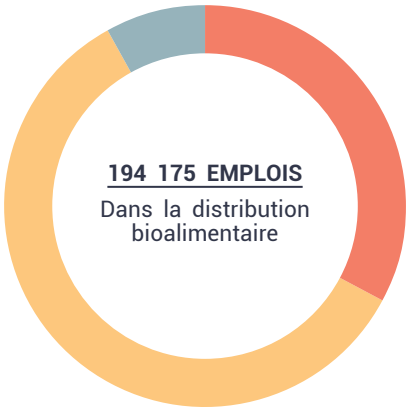

15 445 EMPLOIS | 8 %

Commerce de gros bioalimentaire :

- Grossistes-marchands de produits alimentaires | 13 965 emplois
- Grossistes-marchands de boissons | 1 480 emplois

63 280 EMPLOIS | 33 %

Commerce de détail bioalimentaire :

- Épiceries | 50 170 emplois
- Magasins d'alimentation spécialisés | 9 165 emplois
- Magasins de bière, de vin et de spiritueux | 3 940 emplois

115 450 EMPLOIS | 59 %

Restauration commerciale :

- Services de restauration spéciaux | 6 750 emplois
- Débits de boissons (alcoolisées) | 4 905 emplois
- Restaurants à service complet et établissements de restauration à service restreint | 103 795 emplois

Source : Statistique Canada, Recensement de 2016.

2.7.1 RÉSEAUX TRADITIONNELS DU COMMERCE DE GROS ET DE DÉTAIL

La CMM totalise 78 725 emplois dans les secteurs du commerce de gros et de détail bioalimentaires répartis dans 7 533 entreprises. L'agglomération de Montréal demeure le secteur géographique concentrant le plus grand nombre d'emplois de commerces de gros et de détail (52 %). Cette concentration géographique s'explique essentiellement par la corrélation de ces activités aux dynamiques sociodémographiques.

En mars 2018, la valeur mensuelle des ventes au détail des magasins d'alimentation s'établissait à 1,2 milliard de dollars pour la RMR de Montréal. Entre janvier 2014 (0,86 G$) et mars 2018 (1,2 G$), cette valeur a connu une croissance mensuelle moyenne de 1 %.

Les magasins d'alimentation (dépanneurs, supermarchés, magasins de bières, etc.) représentaient en mars 2018, 25 % de la valeur mensuelle des ventes de l'ensemble du secteur du commerce de détail (automobiles, pharmacie, meubles, etc.).

2.7.2 SERVICES ALIMENTAIRES DU RÉSEAU DES HÔTELS, RESTAURANTS ET INSTITUTIONS

On recense 115 450 emplois dans les services alimentaires sur le territoire de la RMR dans 12 231 entreprises. L'emploi des restaurants à service complet et des établissements de restauration à service restreint représente près de 90 % de l'ensemble de ceux des services alimentaires. L'agglomération de Montréal concentre plus de la moitié des emplois (56 %).

2.7.3 CIRCUITS COURTS

En 2016, sur les 1 843 fermes recensées, 24 % ont déclaré vendre directement des produits agricoles aux consommateurs (444 fermes). La quasi-totalité des fermes utilisant les circuits courts vend des produits agricoles non transformés (411 fermes sur 444).

Seuls 23 % des fermes (101) utilisant les circuits courts vendent des produits transformés (gelées, saucisses, vins, fromage, etc.).

Les ventes à la ferme, la vente aux kiosques et l'autocueillette sont les moyens le plus largement répandus pour vendre directement aux consommateurs (87 % des fermes utilisant les circuits courts). Les marchés publics représentent, pour le tiers des fermes (31 %), une autre alternative.

2.7.4 LES PERTES ET LE GASPILLAGE ALIMENTAIRES

Le gaspillage alimentaire se définit généralement par toute nourriture destinée à la consommation humaine qui est perdue ou jetée tout au long de la chaîne alimentaire, que ce soit au champ, dans le transport, lors de leur transformation, à l'épicerie, dans les restaurants et hôtels ou encore à la maison. Selon le rapport *The Avoidable Crisis of Food Waste*, publié en 2019, 35,5 millions de tonnes métriques de nourritures sont perdues au Canada chaque année.

Selon l'étude canadienne, le secteur de la transformation bioalimentaire serait celui qui génère le plus de gaspillage alimentaire (34 %), alors que le secteur de la production serait responsable de 24 %. Toutefois, on évalue à 11,2 millions de tonnes métriques la quantité de résidus évitables, soit d'aliments qui auraient dû être mangés ou donnés plutôt que jetés. Au Canada, ce sont plus particulièrement les légumes, les fruits, les restes de table, le pain et les produits de boulangerie, suivis des produits laitiers et des œufs qui sont perdus ou gaspillés.

L'organisme RECYC-QUÉBEC prévoit réaliser prochainement une étude sur les pertes et le gaspillage alimentaires. Cette étude permettra de déterminer des actions à mener afin d'endiguer cette problématique au Québec.

Figure 9 - Tonnage (en millions) et pourcentage du gaspillage alimentaire total - Canada

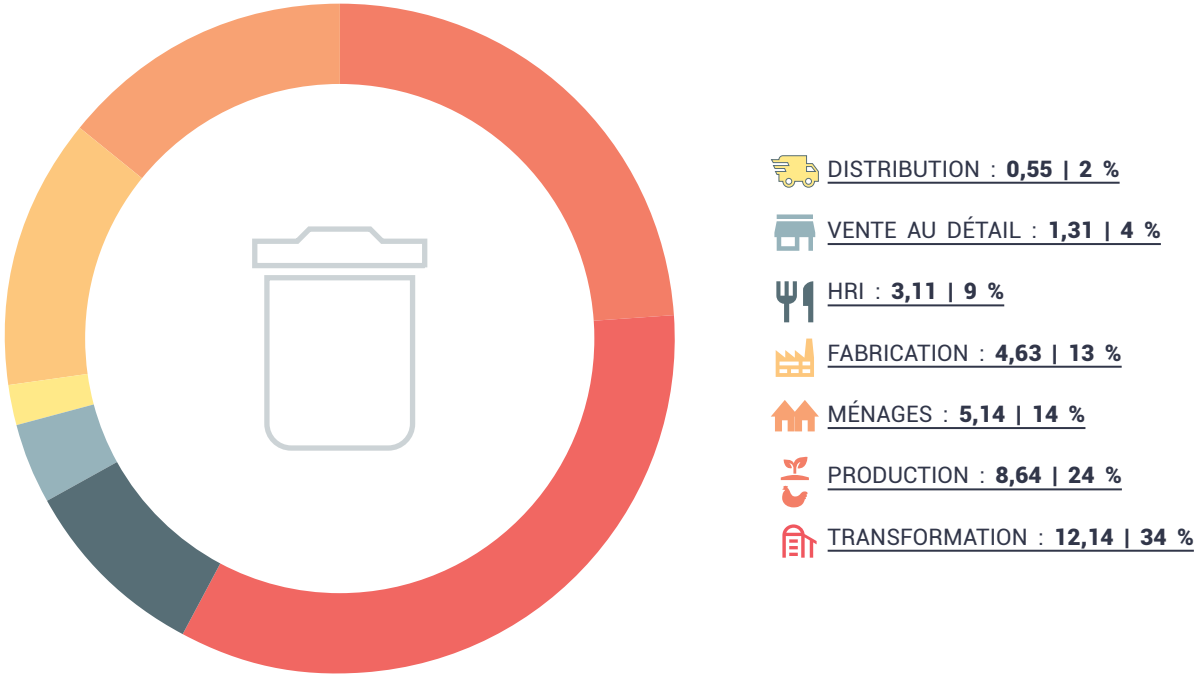

Source : Value Chain Management International, *The Avoidable Crisis of Food Waste*, 2019, page 25.

2.7.5 SYNTHÈSE DE L'ENSEMBLE DE LA FILIÈRE BIOALIMENTAIRE

La filière bioalimentaire de la CMM compte environ 231 000 emplois dans 23 492 entreprises répartis entre la production, la transformation et la distribution. Le secteur de la distribution alimentaire concentre l'essentiel des emplois (84 %) de la filière. La production et la transformation représentent respectivement 3 et 13 % de l'emploi. Sur le plan géographique, l'agglomération de Montréal abrite plus de la moitié des emplois de la filière (54 %). Les quatre autres territoires représentent entre 9 et 15 % de l'emploi.

03.

DIAGNOSTIC

3. DIAGNOSTIC

3.1 FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS ET MENACES

Le présent diagnostic vise à déterminer les synergies potentielles entre les maillons de la chaîne bioalimentaire qui pourront, à terme, créer de la valeur pour l'industrie agricole métropolitaine.

Ce diagnostic a été établi, d'une part, à partir du portrait statistique qui a permis de caractériser la situation économique de la filière bioalimentaire métropolitaine et de définir certaines tendances et dynamiques à l'œuvre au sein de la production, de la transformation et de la distribution bioalimentaires.

D'autre part, cette analyse quantitative a été complétée par l'apport de données qualitatives issues de la littérature spécialisée et d'entrevues réalisées avec des acteurs du milieu. Ces derniers ont pu, par la diversité de leurs points de vue, poser un regard critique sur la situation actuelle de la filière et d'établir les lacunes et les avantages distinctifs de la Communauté métropolitaine de Montréal.

À partir de ces données, le présent diagnostic identifie les forces, faiblesses, opportunités et menaces de chacune des trois sphères des secteurs du bioalimentaire sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal et présente en synthèse une analyse de leur mise en relation.

3.1.1 FORCES

PRODUCTION BIOALIMENTAIRE
• La richesse du patrimoine agricole métropolitain permettant la culture et l'élevage d'une grande diversité de produits (productions horticoles, maraîchères, bovines, équines, avicoles, etc.); • Des terres agricoles reconnues pour être parmi les plus fertiles du Québec; • La réalisation, par chacune des MRC et des agglomérations de la CMM, d'un exercice de planification du développement de la zone agricole (PDZA); • Un ensemble de réglementations et de normes qui assurent la qualité et l'innocuité des produits; • Adhésion de la CMM au service de L'ARTERRE en 2019 (banque de terres et de fermes provinciale); • Mise en œuvre de l'entente sectorielle de développement des activités agricoles et du secteur bioalimentaire dans le Grand Montréal (2018-2021); • Mise sur pied de la première zone en technologies agricoles du Québec dans la ville de L'Assomption en 2019 (Zone AGTECH); • Présence sur le territoire métropolitain de plusieurs centres de recherche de pointe en agriculture (IRDA, CIEL, CEROM, etc.).

TRANSFORMATION BIOALIMENTAIRE
• La CMM se positionne comme le principal centre de transformation bioalimentaire du Québec (±50 % du PIB de la transformation bioalimentaire du Québec); • Une spécialisation dans la fabrication de produits de boulangeries et de tortillas (62 % des emplois du secteur au Québec) et dans la fabrication d'autres aliments (67 % des emplois du Québec); • Par leur localisation dans la Montérégie, l'agglomération de Longueuil et la couronne Sud de la CMM bénéficient de la présence d'un créneau d'excellence ACCORD en transformation bioalimentaire (TransformAction). Cela facilite le maillage et la synergie entre transformateurs bioalimentaires; • La résilience de la transformation bioalimentaire dans un contexte où la mondialisation a eu un impact majeur sur l'industrie manufacturière québécoise (un des secteurs où les investissements et les ventes sont en légère croissance, même en période de récession).

DISTRIBUTION BIOALIMENTAIRE
• Un accès direct au principal bassin de consommation du Québec (±4 millions d'habitants et plus de 11 millions de touristes par an); • La grande région de Montréal s'inscrit comme un pôle logistique majeur de distribution alimentaire grâce à ses infrastructures aériennes, portuaires, ferroviaires et autoroutières.

MISE EN RELATION DE LA PRODUCTION AVEC LA TRANSFORMATION ET LA DISTRIBUTION BIOALIMENTAIRES
• La mise en marché collective qui permet aux producteurs de stabiliser les conditions de commercialisation de leurs produits; • Un réseau de vente directe à la ferme largement répandu (388 fermes) et, plus globalement, un développement des circuits courts de distribution (marchés publics, kiosques à la ferme, agriculture soutenue par la communauté, etc.); • Le rôle prépondérant que joue la filière bioalimentaire dans le développement économique de la CMM (nombre d'emplois, contribution au PIB, présence dans les secteurs primaire, secondaire et tertiaire, etc.).

3.1.2 FAIBLESSES

PRODUCTION BIOALIMENTAIRE
• La contribution relativement faible de la CMM à la production bioalimentaire du Québec (6,4 % des exploitations agricoles du Québec et ±15 % du PIB) au regard de l'importance des deux autres sphères que sont la transformation et la distribution; • Le faible dimensionnement des exploitations agricoles métropolitaines en comparaison à la moyenne québécoise (44 % des fermes de la CMM ont une superficie totale de moins de 28 hectares contre 26 % au Québec); • La capacité financière limitée de nombreuses exploitations agricoles qui restreint leur accès aux tablettes de la grande distribution et les possibilités de diversification de leur activité, notamment vers la transformation; • Le renchérissement de la valeur du capital agricole rendant difficile, pour la relève, l'accession aux terres agricoles; • Le climat nordique qui favorise le recours aux importations de produits bioalimentaires en provenance de pays tropicaux; • La faible intégration des technologies et des outils numériques; • La paperasserie et la multiplication des démarches administratives liées aux normes; • L'absence de réciprocité des normes (règles phytosanitaires, de biosécurité, d'étiquetage des produits importés); • Le Règlement sur les exploitations agricoles qui couvre près de 70 % du territoire de la CMM; • La pénurie de main-d'œuvre et l'absence de mécanismes de mutualisation des travailleurs étrangers; • Le vieillissement de la population; • Le manque de relève agricole.

TRANSFORMATION BIOALIMENTAIRE

- Une croissance relativement lente du PIB de la transformation bioalimentaire par rapport au reste de l'économie métropolitaine (+1,7 % en moyenne par an entre 2007 et 2016, contre +3,1 % pour l'ensemble de l'économie de la CMM);
- Des marges bénéficiaires limitées pour la transformation d'aliments (6 % après amortissements et intérêts en 2008), entraînant la recherche d'intrants à bas prix;
- Le manque de relève et de stimulation de la relève (émergence d'un mouvement de concentration au sein de grands groupes étrangers);
- La faible intégration des technologies et des outils numériques.

DISTRIBUTION BIOALIMENTAIRE

- La polarisation des réseaux traditionnels de distribution alimentaire autour de grands joueurs (Sobeys, Loblaws et Métro) ayant des mécanismes décisionnels centralisés;
- Les hauts standards des pratiques commerciales entourant l'accréditation des fournisseurs (normes de qualité et de certification, normes d'approvisionnement, frais entourant l'accès aux tablettes, rentabilité de l'espace tablette);
- Les distributeurs-détaillants alimentaires n'ont pas pris le virage technologique dans les années 90 et peinent à suivre les distributeurs généraux.

MISE EN RELATION DE LA PRODUCTION AVEC LA TRANSFORMATION ET LA DISTRIBUTION BIOALIMENTAIRES

- Le degré de maillage des acteurs de la production, de la transformation et de la distribution bioalimentaires;
- La capacité limitée à fournir de manière constante (volume, prix, saisonnalité, etc.) des fruits et des légumes aux grands circuits de distribution;
- La faible part de producteurs-transformateurs (101 exploitants déclarant vendre en circuit court des produits agricoles transformés comme les gelées, les saucisses, les vins, les fromages, etc.);
- Une concertation bioalimentaire inégale selon les territoires (TDAL);
- L'utilisation d'une importante superficie des terres pour la culture de végétaux destinés à l'alimentation animale, la production ornementale ou à la production de biocarburant de première génération. Ces productions quittent le circuit menant à la consommation humaine;
- Une partie importante des importations d'intrants pour la transformation et la distribution;
- Les coûts élevés d'équipements qu'aurait à amortir un exploitant agricole qui souhaiterait procéder à la transformation de ses productions;
- L'échéance découlant des conditions de paiement (payable en 90 jours) offertes par les institutions aux producteurs fournisseurs est trop courte.

3.1.3 OPPORTUNITÉS

PRODUCTION BIOALIMENTAIRE

• Un regain d'intérêt des consommateurs et des restaurateurs pour les produits régionaux et du terroir (appellations réservées, aliments du Québec, produits de microbrasserie, circuits courts, etc.);
• La grande région de Montréal se distingue par la diversité culturelle et ethnique de sa population, renforçant l'attrait pour les produits exotiques, souvent importés;
• La demande croissante et soutenue des consommateurs pour des produits et aliments biologiques[4];
• La recherche d'aliments ayant des bienfaits sur la santé;
• Les marchés publics comme vitrine pour la vente de primeurs ou de spécialités (vente en petit volume);
• La vente en marchés publics, pour leur capacité à fournir un cadre expérientiel, un achalandage et une fidélité que le producteur ne peut pas toujours avoir à la ferme;
• Le potentiel de regroupement de l'offre (exemple de paniers ASC);
• L'émergence d'une agriculture urbaine innovante favorisant la croissance des superficies en culture dans les zones urbanisées (agriculture sur les toits par exemple);
• L'engouement pour l'offre de fruits et de légumes non traditionnels (minilégumes, petits fruits émergents comme le sureau, l'argousier, la camerise, etc.);
• La volonté d'augmenter la superficie des terres en culture d'ici 2031 (PMAD : +6 % en 20 ans) dans un contexte de pression foncière;
• La participation des MRC de la CMM à l'initiative L'ARTERRE (service de maillage et de jumelage entre aspirants-agriculteurs et propriétaires);
• Le renouvellement générationnel de producteurs favorisant l'évolution des pratiques;
• Le budget 2019-2020 du gouvernement du Québec prévoit plusieurs mesures visant à appuyer le développement du secteur bioalimentaire, dont :
  • Accroître les investissements dans le secteur agricole et agroalimentaire (250 M$ sur 5 ans);
  • Réduire l'impact de la hausse de la valeur des terres agricoles (15 M$ sur 5 ans);
  • Mettre en œuvre des initiatives pour favoriser l'achat local dans les institutions (10 M$ sur 5 ans).

[4] MAPAQ, « Dynamique des importations de produits biologiques au Canada et au Québec », *Bioclips*, vol. 27, n° 8, 12 mars 2019.

TRANSFORMATION BIOALIMENTAIRE
• Les changements législatifs à venir concernant la production et la vente de produits comestibles dérivés du cannabis amèneront ce secteur à connaître une croissance soutenue au cours des prochaines années; • Les accords de libre-échange ouvrant de nouveaux débouchés. Au Québec, les produits transformés représentent 80 % des exportations internationales de produits agroalimentaires; • L'importante croissance de la demande des marchés émergents, notamment de pays asiatiques, contribuant à la hausse des exportations de produits transformés; • Le développement de nouveaux procédés industriels permettant des gains de productivité; • La tendance à la naturalité (aliments naturels, bien-être) et à la recherche de produits transformés sans additifs ni agents de conservation.

DISTRIBUTION BIOALIMENTAIRE
• La multiplication des initiatives de politique d'achat local pour l'approvisionnement des institutions (hôpitaux, prisons, écoles, etc.); • Les projets issus de la Stratégie de positionnement des aliments québécois sur le marché institutionnel; • La croissance soutenue du nombre de touristes visitant le Grand Montréal (11 millions de touristes à Montréal en 2017 ayant dépensé 4 milliards de dollars au total); • L'arrivée de nouveaux acteurs issus du commerce électronique à la recherche de fournisseurs locaux.

MISE EN RELATION DE LA PRODUCTION AVEC LA TRANSFORMATION ET LA DISTRIBUTION BIOALIMENTAIRES
• La valorisation des pertes alimentaires ayant lieu dans la production et la distribution bioalimentaires (la Tablée des chefs, banques alimentaires du Québec, etc.); • La valorisation des résidus agricoles et forestiers pour la production de biocarburants de 2e génération (drêches de blé, tourteaux de canola, etc.). Contrairement à ceux de 1re génération dont le processus est parfaitement maîtrisé, les biocarburants de 2e génération sont en cours de développement et demeurent relativement complexes à produire; • Les circuits courts permettant d'offrir des produits « souvenirs » et du terroir aux touristes; • Le positionnement des circuits courts comme réponse aux besoins de traçabilité émis par les consommateurs; • Le foisonnement des initiatives visant à prévenir ou à réduire le gaspillage alimentaire (application mobile Flashfood au sein du réseau Loblaws, compostage des fruits et légumes invendus à l'épicerie pour servir d'intrant à la production horticole, etc.); • Le regroupement des fermes permettant un rééquilibrage du rapport de force avec les grands transformateurs et distributeurs; • Le guide alimentaire canadien 2019 faisant une large place aux produits d'origine végétale (incidences sur les habitudes de consommation et sur les pratiques d'achat des institutions); • L'intérêt de certains producteurs de devenir agrotransformateurs; • Le regain d'intérêt de la population et des élus pour les circuits courts; • L'intégration, dans les nouvelles générations de PDZA, de liens avec la transformation et la distribution bioalimentaires.

3.1.4 MENACES

PRODUCTION BIOALIMENTAIRE
• Les ententes internationales de libre-échange économique; • L'accessibilité des terres agricoles pour la relève; • Une perception grandissante de l'impact négatif de l'agriculture à grande échelle (émission de gaz à effet de serre, condition animale, contamination des eaux de surface et souterraines, etc.); • Des pressions importantes vers le développement urbain et des problèmes de cohabitation entre les milieux agricole et urbain causés par l'implantation d'usages non agricoles; • La saisonnalité des productions végétales qui limite les volumes de production; • L'effet des changements climatiques sur l'agriculture et la multiplication des catastrophes naturelles (sécheresse, pluie abondante, etc.).

TRANSFORMATION BIOALIMENTAIRE
• De nombreux emplois peu qualifiés susceptibles d'être impactés par l'automatisation des usines et la démocratisation de l'intelligence artificielle; • Un mouvement de concentration des entreprises de transformation au sein de plus grands groupes.

DISTRIBUTION BIOALIMENTAIRE
• La concentration des acheteurs des marchés de détail et institutionnel; • L'arrivée de nouveaux acteurs issus du commerce électronique sur le marché du commerce de détail physique (Amazon par exemple).

MISE EN RELATION DE LA PRODUCTION AVEC LA TRANSFORMATION ET LA DISTRIBUTION BIOALIMENTAIRES
• La résilience du système bioalimentaire métropolitain face à des crises sanitaires telles la COVID-19; • La saisonnalité des productions végétales qui ne permet pas de maintenir une habitude d'achat local et qui limite les ententes commerciales avec des chaînes de distribution; • La multiplication du nombre d'intermédiaires contribuant à l'augmentation du coût final des produits.

04.

ENJEUX MÉTROPOLITAINS

4. ENJEUX MÉTROPOLITAINS

Trois enjeux agricoles métropolitains ont pu être identifiés à partir du portrait statistique et du diagnostic réalisés dans le cadre de l'élaboration de ce plan d'action : soit l'accès aux données, l'accessibilité aux marchés et la promotion. Ont également été pris en compte les commentaires reçus dans le cadre des deux consultations tenues auprès des partenaires ainsi que les plans de développement de la zone agricole (PDZA) produits par les MRC et les agglomérations de la région métropolitaine.

4.1 L'ACCÈS AUX DONNÉES

La disponibilité des données liées aux secteurs de la production, de la transformation et de la distribution bioalimentaires représente un défi de taille pour l'élaboration de portraits statistiques crédibles. Pour le secteur de la production, deux sources de données sont disponibles : les fiches d'enregistrement des exploitations agricoles auprès du MAPAQ et le recensement sur l'agriculture effectué par Statistique Canada. La disponibilité des données colligées par l'intermédiaire du MAPAQ est souvent inégale, compte tenu du délai de traitement exigé par la nature et le volume de données. D'autre part, les données compilées par Statistique Canada le sont sur une base déclarative et sont assignées au lieu de résidence des individus (exploitants, travailleurs, etc.).

La nature des données économiques évaluant peu l'interrelation entre production, transformation et distribution bioalimentaires présente également un défi de taille lorsque l'on souhaite cibler des pistes d'action permettant de développer les synergies entre les trois secteurs.

4.2 L'ACCESSIBILITÉ AUX MARCHÉS

4.2.1 ACCESSIBILITÉ DE LA PRODUCTION AU MARCHÉ DE LA TRANSFORMATION

L'augmentation de la part des denrées métropolitaines transformées localement permettrait de créer une plus grande valeur ajoutée au sein de l'économie québécoise (une valeur ajoutée supérieure à leur simple exportation à l'état brut). Par ailleurs, la concurrence de certains produits agricoles importés ayant des normes moins sévères (salubrité, traçabilité, etc.) ne favorise pas toujours l'accessibilité de la production agricole issue de la région métropolitaine au marché de la transformation alimentaire.

4.2.2 ACCESSIBILITÉ DE LA PRODUCTION AU MARCHÉ DES DISTRIBUTEURS-DÉTAILLANTS

Le rapport de force parfois inégal dans la négociation, entre grands acteurs de la distribution bioalimentaire et producteurs agricoles (coûts des produits, frais de déchargement, frais de rappel de produits, frais pour produits invendables, etc.).

4.2.3 ACCESSIBILITÉ DE LA PRODUCTION AU MARCHÉ DU RÉSEAU HRI

Bien qu'attrayant, le marché des hôtels, de la restauration et particulièrement celui des institutions, demeure difficile d'accès aux producteurs agricoles, étant donné la concentration des acheteurs institutionnels.

4.2.4 ACCESSIBILITÉ DE LA PRODUCTION AUX CIRCUITS COURTS DE DISTRIBUTION

La multiplication des expériences recherchées par les consommateurs au regard de la disponibilité des ressources des agriculteurs. À travers sa mise en relation directe avec le producteur, le consommateur souhaite avoir un échange privilégié. Ce vecteur de valorisation du métier de producteur agricole se heurte parfois à la rentabilité économique de ce mode de distribution.

4.2.5 LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

La sécurité alimentaire est définie comme l'accès physique et économique pour la population, à tout moment, à une alimentation suffisante pour mener une vie active et saine. Celle-ci dépend, pour la population, de la capacité de chaque maillon du système bioalimentaire, c'est-à-dire la production agricole, la transformation et la distribution alimentaires, à jouer son rôle efficacement sur un territoire. La pandémie liée au coronavirus soulève la préoccupation d'une autonomie alimentaire et de la capacité des entreprises des secteurs bioalimentaires sur le territoire métropolitain à pourvoir aux besoins de la population. Des travaux de recherche et d'intervention devront être réalisés afin de rendre le système bioalimentaire métropolitain plus résilient et diversifié pour le futur.

Figure 10 - La sécurité alimentaire et ses principales composantes

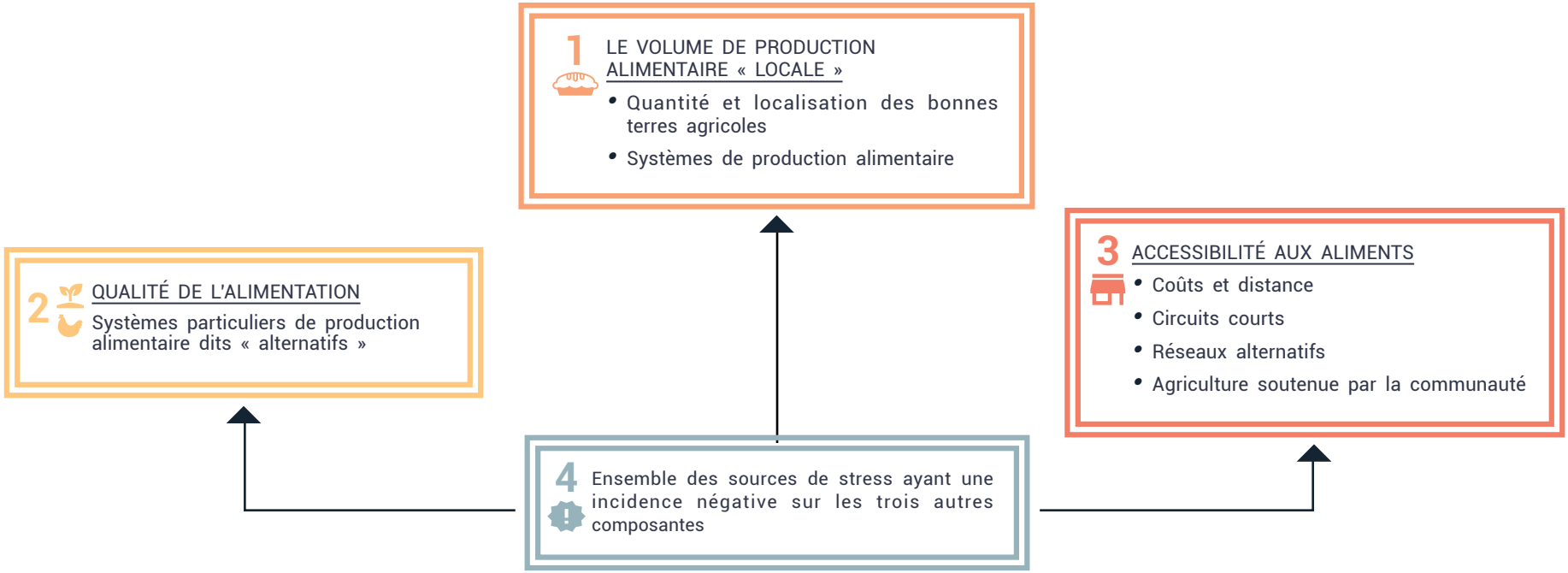

Source : Bryant, C., dans Mélanie Doyon et Juan-Luis Klein, dir. *Pour la sécurisation alimentaire au Québec : perspective territoriale*, Presses de l'Université du Québec, 2019, 228 pages.

4.2.6 COMPÉTENCES DES PRODUCTEURS

Alors que les institutions de formation œuvrent depuis plusieurs années au développement des compétences de production des agriculteurs, peu d'initiatives sont valorisées ou sont mises en place pour mettre en relation l'agriculteur avec l'industrie de la transformation et de la distribution, ou pour détecter et développer les compétences de commercialisation et de mise en marché.

4.3 LA PROMOTION

4.3.1 RELATIONS ENTRE LE MONDE AGRICOLE ET LES CONSOMMATEURS

Face à l'abondance de denrées en provenance de l'étranger, les producteurs québécois éprouvent des difficultés à se démarquer. S'il est vrai que la création de *labels* indiquant la provenance locale des produits ou encore la diffusion de publicités à visée éducative (interdiction d'utiliser des hormones de croissance qui stimuleraient la production de lait au Canada, etc.) ont connu un réel succès, force est de constater que le monde agricole québécois peine à s'inscrire dans le quotidien des ménages.

La promotion revêt alors une importance particulière pour permettre aux consommateurs de faire des choix éclairés dans son acte d'achat. Trois moyens peuvent être présentés pour construire une image de marque :

- La fierté nationale de consommer québécois;
- La fierté de consommer localement et l'importance de faire reconnaître les produits locaux;
- Le soutien de pratiques agricoles plus soucieuses de l'environnement (comparativement à certains produits importés);
- La consommation de produits plus sains, respectant un ensemble de normes et de réglementations garantissant la qualité et l'innocuité des produits.

À noter également qu'à l'ère des réseaux sociaux et des communications numériques, le monde agricole reste relativement peu présent sur ces médias.

05.

ACTIONS MÉTROPOLITAINES

5. ACTIONS MÉTROPOLITAINES

Afin de répondre aux trois grands enjeux métropolitains identifiés au PMDA et de favoriser la synergie entre les secteurs de la production, de la transformation et de la distribution des denrées alimentaires sur le territoire de la région métropolitaine, des axes stratégiques et des actions sont proposés ci-après.

La mise en œuvre du PMDA est prévue de 2020 à 2025 et le suivi sera assuré par le comité consultatif agricole (CCA). Celui-ci pourra s'adjoindre, au besoin, d'experts et de partenaires externes du secteur bioalimentaire afin d'approfondir certaines thématiques relatives au plan. Toutefois, étant donné l'ampleur des travaux et le nombre de partenaires en présence pour certaines des actions, il est proposé de mettre en place des comités de partenaires qui auront pour mandats de les réaliser et de présenter leurs travaux au comité consultatif agricole.

À partir de 2022, un bilan annuel faisant état de l'avancée de la mise en œuvre PMDA sera déposé au comité exécutif de la CMM. Le CCA pourrait alors recommander la révision de certaines priorités de mise en œuvre des chantiers de travail pour les actions du PMDA en fonction du contexte socioéconomique qui prévaudra sur le territoire du Grand Montréal.

Trois axes stratégiques encadrent les actions :

- Favoriser l'accès et le développement des marchés aux produits agricoles métropolitains;
- Promouvoir auprès de la population les produits issus de la production et de la transformation alimentaires de la région métropolitaine et les bénéfices économiques et environnementaux de l'achat local;
- Favoriser la synergie entre les acteurs et la consolidation des initiatives déjà en place sur le territoire métropolitain en matière de développement des différents secteurs bioalimentaires.

À partir de ces axes stratégiques, quatre actions sont proposées :

- Mise en place d'une table métropolitaine sur la sécurité alimentaire;
- Développement de partenariats visant à assurer une meilleure accessibilité de la production aux marchés;
- Transfert de connaissances pour les projets et les initiatives innovantes réalisés sur le territoire métropolitain en matière de développement des secteurs bioalimentaires;
- Réflexion sur la mise en place d'un programme venant en appui au développement d'initiatives structurantes favorisant les synergies entre les différents secteurs du bioalimentaire à l'échelle métropolitaine.

Ces actions, ainsi que leurs moyens de mise en œuvre, sont détaillés ci-dessous.

5.1 MISE EN PLACE D'UNE TABLE MÉTROPOLITAINE SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

DESCRIPTION	L'Organisation mondiale de la santé (OMS) définit la sécurité alimentaire comme l'accès physique et économique pour la population, à tout moment, à une alimentation suffisante pour mener une vie active et saine. Celle-ci dépend, pour la population, de la capacité de chaque maillon du système bioalimentaire, c'est-à-dire la production agricole, la transformation et la distribution alimentaires, à jouer son rôle efficacement sur un territoire. Au Québec comme ailleurs dans le monde, le confinement obligatoire découlant de la crise de la COVID-19 met en lumière les faiblesses des composantes des systèmes bioalimentaires pour assurer la sécurité alimentaire des populations, notamment en ce qui a trait à la disponibilité des employés saisonniers qui œuvrent à la production agricole ou aux travailleurs des usines de conditionnement et de transformation des aliments qui ne sont pas épargnés par le virus. Tous les déplacements, internationaux et intérieurs sont par ailleurs contraints et rendent plus difficiles les importations et l'approvisionnement des denrées alimentaires. Le transport de marchandises pour les distributeurs est aussi ralenti partout sur les territoires. Afin de favoriser pour le futur la résilience du système bioalimentaire métropolitain, mais aussi appuyer la relance des entreprises du système bioalimentaire sur le territoire métropolitain impactées par la crise du COVID-19, la Communauté propose la mise en place sur son territoire d'une table métropolitaine sur la sécurité alimentaire. La table métropolitaine sur la sécurité alimentaire misera sur une agriculture de proximité axée sur la valorisation de la production locale pour la consommation locale en tant qu'outil pour atteindre la sécurité alimentaire et favoriser le développement du territoire agricole métropolitain.
AXES STRATÉGIQUES	Favoriser l'accès et le développement des marchés aux produits agricoles métropolitains. Promouvoir auprès de la population les produits issus de la production et de la transformation alimentaires de la région métropolitaine et les bénéfices économiques et environnementaux de l'achat local. Favoriser la synergie entre les acteurs et la consolidation des initiatives déjà en place sur le territoire métropolitain en matière de développement des différents secteurs bioalimentaires.
ENJEUX LIÉS À L'ACTION	L'accessibilité aux marchés. La promotion.

MOYENS PROPOSÉS	La table métropolitaine sur la sécurité alimentaire sera mise en place dès 2020. Formée de membres du comité consultatif agricole de la CMM, de représentants du gouvernement ainsi que de représentants des milieux agricole, municipal, communautaire et des affaires et de la recherche, elle sera coordonnée par la CMM. La table mobilisera les acteurs suivants : • Les membres du comité consultatif agricole de la CMM; • Les producteurs agricoles qui opèrent dans des créneaux de marché qui tirent profit de la proximité des grands ensembles urbains qui font partie de la CMM : cultures de spécialité, exploitations fruitières, élevages de niche, production de miel, érablières, entreprises d'autocueillette, exploitations chevalines, gazonnières, etc.; • Les entreprises et organisations qui achètent leurs produits : acheteurs institutionnels, grossistes et chaînes de détaillants, marchés publics, marchés de quartier, autres circuits courts de distribution, etc.; • Les établissements d'enseignement et de recherche et les organismes qui s'intéressent déjà activement à l'agriculture périurbaine et urbaine; • Les municipalités et MRC de la CMM qui se sont déjà donné des projets axés sur l'agriculture de proximité et la revalorisation des terres en friche; • Les ministères interpellés par la sécurité alimentaire et mandataires du gouvernement (ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, ministère de l'Économie et de l'Innovation, Hydro-Québec, ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques); • Les petites entreprises de préparation et de transformation d'aliments (produits de spécialités); • Les entreprises agrotouristiques, tables champêtres, restaurants, traiteurs et producteurs de mets préparés qui mettent en valeur les produits de la ferme et les produits bioalimentaires régionaux; • Les organismes communautaires favorisant l'accès aux aliments; • Le système alimentaire montréalais.

		Échéancier
MOYENS PROPOSÉS	Détermination et priorisation des actions de la table métropolitaine sur la sécurité alimentaire.	2020-2021
	Les actions aborderont notamment les aspects suivants : • Favoriser la mise sur pied de projets pilotes d'achat local (institutions, restaurants, distributeurs) à l'échelle métropolitaine; • Proposer de nouveaux critères d'admissibilité pour favoriser davantage l'achat de produits locaux par certaines institutions de la région métropolitaine; • Amorcer une réflexion sur la mission et la vision des marchés publics sur le territoire de la CMM; • Identifier des maillages entre des producteurs, transformateurs et restaurateurs locaux; • Adapter la production agricole aux changements climatiques; • Élaborer une campagne de promotion pour les marques et logos déjà existants sur l'ensemble du territoire métropolitain; • Définir le rôle que peut jouer l'agriculture urbaine dans le développement et la consolidation du secteur bioalimentaire métropolitain; • Réduire les invendus et les pertes de denrées alimentaires; • Créer un inventaire des fruits et légumes disponibles en temps réel pour la consommation sur le territoire métropolitain; • Mettre à jour l'inventaire des friches agricoles métropolitaines et les projets de remise en culture.	Mise en œuvre des actions : 2021-2025

PARTENAIRES POTENTIELS DE MISE EN ŒUVRE	• Membres du CCA de la Communauté métropolitaine de Montréal • Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) • Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) • Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) • Hydro-Québec • MRC et agglomérations • Union des producteurs agricoles (UPA) • Laboratoire sur l'agriculture urbaine (AU/LAB) • Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA) • Tables de concertation bioalimentaire régionales (TDAL, CIBÎM, Montérégie, CBL, CDBL) • Institutions (Direction de la santé publique, CISSS, volet des saines habitudes de vie) • Écoles hôtelières de la Communauté métropolitaine de Montréal • Associations des restaurateurs du Québec • Association des détaillants en alimentation du Québec (ADAQ) • Ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) • Ministère du Tourisme • Acheteurs institutionnels, grossistes et chaînes de détaillants, marchés publics, marchés de quartier • Entreprises agrotouristiques • Entreprises de transformation agroalimentaire • Distributeurs alimentaires

5.2 LE DÉVELOPPEMENT DE PARTENARIATS VISANT À ASSURER UNE MEILLEURE ACCESSIBILITÉ DE LA PRODUCTION AUX MARCHÉS

DESCRIPTION	L'accessibilité et le développement de nouveaux marchés pour la production et les produits agricoles transformés sont un enjeu majeur identifié au diagnostic. Afin de favoriser l'acquisition d'une meilleure connaissance et l'émergence de projets permettant de répondre à cet enjeu, des partenariats et alliances seraient à privilégier, notamment avec les établissements de formation en agriculture et avec les grappes métropolitaines existantes sur le territoire métropolitain, notamment celles du transport, de la logistique et des sciences de la vie.
AXES STRATÉGIQUES	Favoriser l'accès et le développement des marchés aux produits agricoles métropolitains. Favoriser la synergie entre les acteurs et la consolidation des initiatives déjà en place sur le territoire métropolitain en matière de développement des différents secteurs bioalimentaires.
ENJEUX LIÉS À L'ACTION	L'accessibilité aux marchés.

MOYENS PROPOSÉS	Mise en place d'un comité ayant pour mandat de développer des partenariats afin de favoriser l'accessibilité de la production agricole aux marchés et, pour ce faire, réaliser des études et travaux visant à cibler des pistes d'action possibles, en priorisant notamment les chantiers suivants :	Échéancier
	1. ALLIANCES AVEC DES PARTENAIRES STRATÉGIQUES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE MARCHÉS, DONT : **Les grappes métropolitaines** • Réflexion sur la question de la logistique des transports de denrées alimentaires en provenance des couronnes vers l'île de Montréal; • Développement de marchés de créneaux, notamment en biotechnologie. **Les organismes de développement économique municipaux et gouvernementaux** • Favoriser le regroupement des producteurs et des transformateurs de la région métropolitaine pour faciliter la mise en marché de produits et garantir un volume d'approvisionnement.	À partir de 2020
	2. COMPÉTENCES DES PRODUCTEURS AGRICOLES • Consultation auprès des producteurs agricoles afin de bonifier le cursus des établissements d'enseignement touchant la mise en marché des productions agricoles et l'établissement de la relève; • Réponse aux besoins en formation de la main-d'œuvre et stimuler la productivité des usines de transformation alimentaire; • Valorisation de l'offre de formations déjà existantes en matière de mise en marché.	À partir de 2021

PARTENAIRES POTENTIELS DE MISE EN ŒUVRE	• Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) • Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) • MRC et agglomérations • Union des producteurs agricoles (UPA) • Tables de concertation bioalimentaire régionales (TDAL, CIBIM, Montérégie, CBL, CDBL) • Grappes métropolitaines • Conseil de la transformation alimentaire du Québec (CTAQ) • Établissements de formation en agriculture • Conseil emploi métropole (CEM) • Association des détaillants en alimentation du Québec (ADAQ) • Ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) • Comité sectoriel de la main-d'œuvre du commerce de l'alimentation (CSMOCA)

5.3 LE TRANSFERT DE CONNAISSANCES POUR LES PROJETS ET LES INITIATIVES INNOVANTES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DES SECTEURS BIOALIMENTAIRES

DESCRIPTION	Le partage d'informations relatives aux dernières avancées en matière de pratiques et de développement du secteur bioalimentaire est essentiel à la mise en valeur optimale de l'agriculture sur leur territoire. Pour ce faire, une veille relative afin d'assurer le transfert des connaissances pour les projets et les initiatives innovants réalisés ou en cours sur le territoire métropolitain en matière de développement du secteur bioalimentaire sera mise à jour régulièrement.
AXES STRATÉGIQUES	Favoriser l'accès et le développement des marchés aux produits agricoles métropolitains. Promouvoir auprès de la population les produits issus de la production et de la transformation alimentaires de la région métropolitaine et les bénéfices économiques et environnementaux de l'achat local. Favoriser la synergie entre les acteurs et la consolidation des initiatives déjà en place sur le territoire métropolitain en matière de développement des différents secteurs bioalimentaires.

ENJEUX LIÉS À L'ACTION	L'accessibilité aux marchés. La promotion. L'accès aux données.	
MOYENS PROPOSÉS		Échéancier
	Création d'un registre métropolitain de données statistiques sur les secteurs bioalimentaires.	2020-2021
	Réalisation et diffusion d'un tableau synthèse des projets réalisés dans le cadre de la mise en œuvre du PMDA.	Premier bilan : 2022 Second bilan : 2024
	Tenue de forums métropolitains sur la mise en valeur des activités agricoles portant sur des contenus spécifiques.	Au besoin
	Alimentation en contenu et mise à jour d'une page sur le suivi de la mise en œuvre du PMDA sur le site Web de la CMM.	En continu
PARTENAIRES POTENTIELS DE MISE EN ŒUVRE	• Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) • MRC et agglomérations • Union des producteurs agricoles (UPA) • Tables de concertation bioalimentaire régionales (TDAL, CIBIM, Montérégie, CBL, CDBL) • Ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) • Carrefour de recherche, d'expertise et de transfert en agriculture urbaine (CRETAU) • Laboratoire sur l'agriculture urbaine (AU/LAB)	

5.4 RÉFLEXION SUR LA MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME MÉTROPOLITAIN VENANT EN APPUI AU DÉVELOPPEMENT D'INITIATIVES STRUCTURANTES FAVORISANT LES SYNERGIES ENTRE LES DIFFÉRENTS SECTEURS DU BIOALIMENTAIRE À L'ÉCHELLE MÉTROPOLITAINE

DESCRIPTION	Afin d'encourager la réalisation de projets structurants visant la mutualisation des connaissances, des ressources et des infrastructures entre les différents secteurs bioalimentaires, il apparaît opportun de venir appuyer leur mise en œuvre par l'instauration d'une aide financière qui s'inscrirait en complémentarité avec les programmes financiers gouvernementaux déjà existants au contexte de l'agriculture périurbaine et métropolitaine.	
AXES STRATÉGIQUES	Favoriser l'accès et le développement des marchés aux produits agricoles métropolitains. Favoriser la synergie entre les acteurs et la consolidation des initiatives déjà en place sur le territoire métropolitain en matière de développement des différents secteurs bioalimentaires.	
ENJEUX LIÉS À L'ACTION	L'accessibilité aux marchés.	
MOYENS PROPOSÉS	Analyser les programmes existants venant en appui au développement d'initiatives structurantes favorisant les synergies entre les différents secteurs du bioalimentaire.	Échéancier 2021-2022
	Proposer des modalités d'un programme ou des bonifications de programmes existants adaptés au contexte de la région métropolitaine.	À partir de 2022
PARTENAIRES POTENTIELS DE MISE EN ŒUVRE	• Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) • Municipalités, MRC et agglomérations • Union des producteurs agricoles (UPA) • Tables de concertation bioalimentaire régionales (TDAL, CIBIM, Montérégie, CBL, CDBL) • Association des détaillants en alimentation du Québec (ADAQ) • Ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI)	

ANNEXES

ANNEXE A : PORTRAIT STATISTIQUE DÉTAILLÉ

Le portrait statistique a été élaboré à partir d'une série de données statistiques les plus récentes disponibles, de nature territoriale et économique pour les secteurs de la production, de la transformation et de la distribution bioalimentaires sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Compte tenu de critères liés à la disponibilité et à l'exhaustivité des données au moment du traitement, le choix s'est porté sur l'utilisation de données historiques venant de Statistique Canada (Recensements de l'agriculture 2011 et 2016, Recensement de la population 2016, etc.), notamment en ce qui concerne les exploitations et les exploitants agricoles. Les données du MAPAQ étant partielles et non encore complètement traitées, nous n'avons pas pu les intégrer à l'analyse.

Il est à noter que de légères différences avec les données provenant du MAPAQ peuvent exister. En ce qui concerne le recensement des exploitations, par exemple, Statistique Canada dénombre toutes les fermes sur le territoire, tandis que le MAPAQ ne vise que les entreprises enregistrées ayant généré un revenu supérieur à 5 000 $. De fait, les estimations de Statistique Canada peuvent, dans certains cas, être supérieures à celles du MAPAQ.

Aussi, les données compilées par Statistique Canada le sont sur une base déclarative et sont assignées au lieu de résidence des individus (exploitants, travailleurs, etc.). Elles conservent donc une marge d'erreur.

Statistique Canada utilise généralement la Région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal comme entité géostatistique de référence. Le territoire de juridiction de la CMM regroupe, à quelques exceptions près, les mêmes municipalités que celles de la RMR[1] .

[1] La CMM regroupe sensiblement les mêmes municipalités que la RMR de Montréal à l'exception du fait que la CMM n'inclut pas les municipalités de Gore, de Saint-Colomban, de Saint-Jérôme, de Saint-Placide, de L'Épiphanie (ville et paroisse), de Lavaltrie, de Saint-Zotique, des Coteaux et de Coteau-du-Lac, et que, contrairement à la RMR, la CMM inclut les municipalités de Contrecœur, de Calixa-Lavallée et de Saint-Jean-Baptiste, situées dans la couronne Sud.

01.

LA PRODUCTION BIOALIMENTAIRE

1. LA PRODUCTION BIOALIMENTAIRE

Bien que l'on dénombre la présence de quelques activités agricoles en dehors de la zone agricole protégée de la CMM, le portrait ci-dessous s'attache à figurer les statistiques qui prévalent à l'intérieur de ce zonage.

1.1 LA ZONE AGRICOLE PROTÉGÉE

La zone agricole protégée (ZAP) du territoire métropolitain s'étend sur une superficie de 220 354 hectares, soit près de 58 % de la superficie terrestre totale du Grand Montréal. À l'échelle de la province, celle-ci apparaît relativement modeste, d'un point de vue strictement géographique, et représente 3,6 % des 6 millions d'hectares de la zone agricole du Québec.

Tableau 1 - Superficie de la zone agricole protégée (2018)

	ZONE AGRICOLE PROTÉGÉE	SUPERFICIE TERRESTRE TOTALE	PORTION DU TERRITOIRE EN ZONE AGRICOLE
	HA	HA	%
Agglomération de Montréal	2 046	49 814	4,1 %
Agglomération de Longueuil	9 140	28 190	32,4 %
Laval	7 123	24 614	28,9 %
Couronne Nord	94 253	135 085	70,4 %
Couronne Sud	107 792	146 520	73,7 %
CMM	220 354	384 223	57,6 %
Québec	6 085 717	134 117 230	4,5 %

Source : CMM, Observatoire Grand Montréal, 2018.

Plus spécifiquement, à l'échelle des cinq secteurs géographiques de la CMM, la zone agricole couvre 4 % du territoire de l'agglomération de Montréal, 32 % du territoire de l'agglomération de Longueuil, 29 % du territoire de Laval, et respectivement 70 % et 74 % du territoire des couronnes Nord et Sud. Les deux couronnes concentrent 92 % de la zone agricole protégée du Grand Montréal.

Figure 1 - Part de la zone agricole protégée sur le territoire des 5 secteurs de la CMM

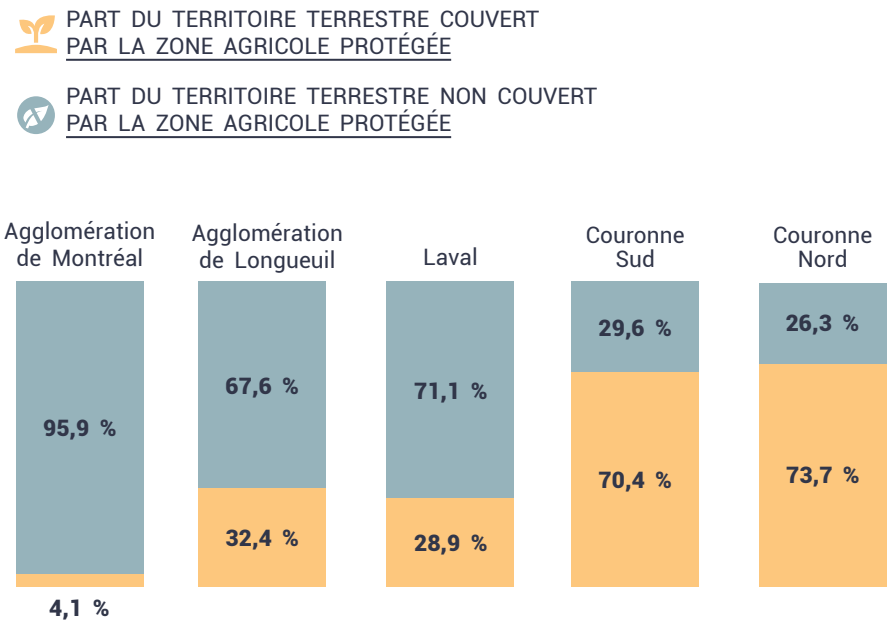

Source : CMM, Observatoire Grand Montréal, 2018.

1.2 LA ZONE AGRICOLE CULTIVÉE

Selon les estimations les plus récentes du MAPAQ (décembre 2018), la superficie des terres en culture dans le Grand Montréal avoisinerait les 133 558 ha, soit ±61 % de la zone agricole protégée et ±35 % de la superficie terrestre de la CMM.

Figure 2 : Superficie de la zone agricole cultivée

Source : MAPAQ, 2018. Traitement : CMM.

Entre 2012 et 2018, la superficie de la zone agricole cultivée a connu une légère progression (+1 712 ha, soit une augmentation de 1,3 %).

Figure 3 - Évolution de la superficie des terres en culture dans le Grand Montréal entre 2012 et 2018 (en ha)

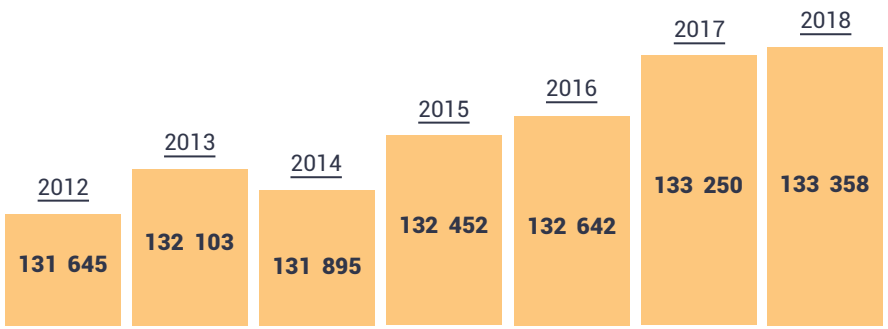

Les trois quarts de la zone agricole cultivée (95 956 ha, soit 72 % des terres en culture) sont consacrés à la culture de céréales, d'oléagineux, de légumineuses et d'autres grains. La culture des fourrages (y compris les pâturages) représente quant à elle près de 15 % de la superficie cultivée.

Figure 4 - Superficie cultivée du Grand Montréal, par type de culture, en (2018)

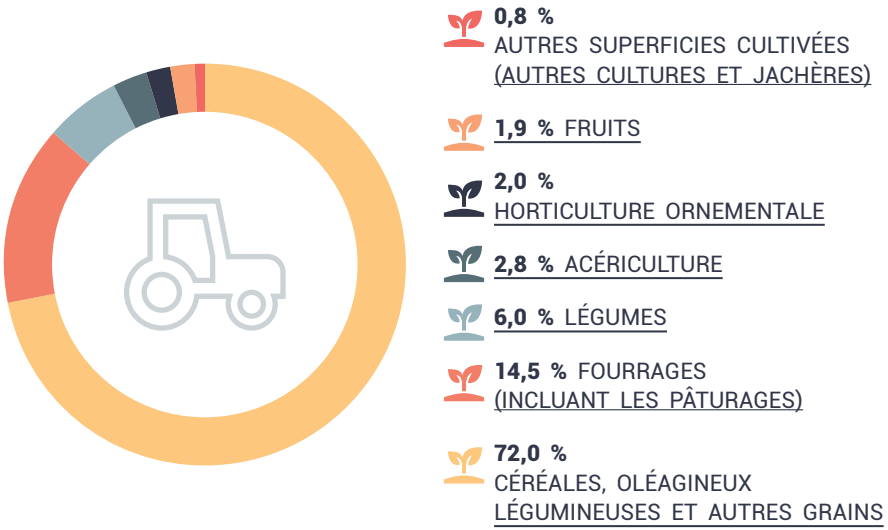

Source : MAPAQ, Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles, 2018.

LA PRODUCTION AGRICOLE ET LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

La hausse continue des émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'influence de ces émissions sur le climat font aujourd'hui l'objet d'un large consensus au sein de la communauté scientifique. On reconnaît en effet que le phénomène naturel d'effet de serre est considérablement amplifié par l'importante quantité de GES imputables à l'activité humaine, dont le dioxyde de carbone (CO2) et le méthane (CH4). Le réchauffement de l'air découlant de cet effet de serre accru entraîne une hausse de la température des océans ainsi qu'une hausse de l'humidité dans l'air qui, à leur tour, influencent les précipitations et les vents ainsi que la formation des tempêtes, ouragans et cyclones. De manière globale, on constate que ces bouleversements climatiques à l'échelle planétaire se traduisent localement par des évènements météorologiques extrêmes, tels que des déluges, des sécheresses et des vents violents, plus intenses et plus fréquents.

Concernant l'agriculture au Québec, les changements climatiques pourraient avoir des impacts autant négatifs que positifs. En général, une augmentation des températures moyennes et un allongement de la saison de croissance devraient occasionner un accroissement potentiel du rendement des cultures.

En revanche, les risques d'invasion par les insectes ou autres ravageurs pourraient augmenter et la répartition géographique des espèces pourrait être modifiée au cours des prochaines années, en raison de conditions climatiques plus propices. Les mauvaises herbes et autres espèces exotiques envahissantes (EEE) pourraient également bénéficier de nouvelles conditions favorables provoquées par les changements climatiques, favorisant l'expansion de leur aire de développement. De plus, en modifiant le cycle de vie et les paramètres biologiques des espèces végétales et animales (vitesse de développement, nombre de générations par année, etc.), les changements climatiques engendrent une désynchronisation entre les proies et les prédateurs naturels qui peut se répercuter directement sur la production agricole.

Par ailleurs, en raison des phénomènes météorologiques extrêmes anticipés, il est à prévoir que des périodes de sécheresse et de canicules plus longues et plus intenses que celles connues dans le passé affecteront vraisemblablement le rendement de nombreuses cultures.

Des défis attendent les producteurs agricoles, mais ceux-ci peuvent continuer à s'adapter aux changements climatiques notamment en introduisant de nouvelles variétés de cultures ou de nouveaux types de production, en assurant une meilleure protection des sols et de meilleures conditions hydriques.

1.3 LES TYPES DE PRODUCTIONS AGRICOLES

Selon le dernier recensement agricole effectué par Statistique Canada en 2016, on dénombrait 1 843 exploitations agricoles dans la CMM. Globalement, depuis plusieurs années, on constate une tendance baissière de cette valeur à l'échelle provinciale. Entre 2011 et 2016, la CMM a connu une diminution du nombre d'exploitations de l'ordre de -1 %, soit -27 fermes. La province, quant à elle, suit une dynamique similaire avec une décroissance de -2 % (-518 fermes).

En dépit de cette baisse quantitative, on constate une forme de consolidation des entreprises par l'augmentation de la superficie moyenne des exploitations.

Figure 5 - Évolution du nombre d'exploitations agricoles déclarées dans la CMM entre 2010 et 2016

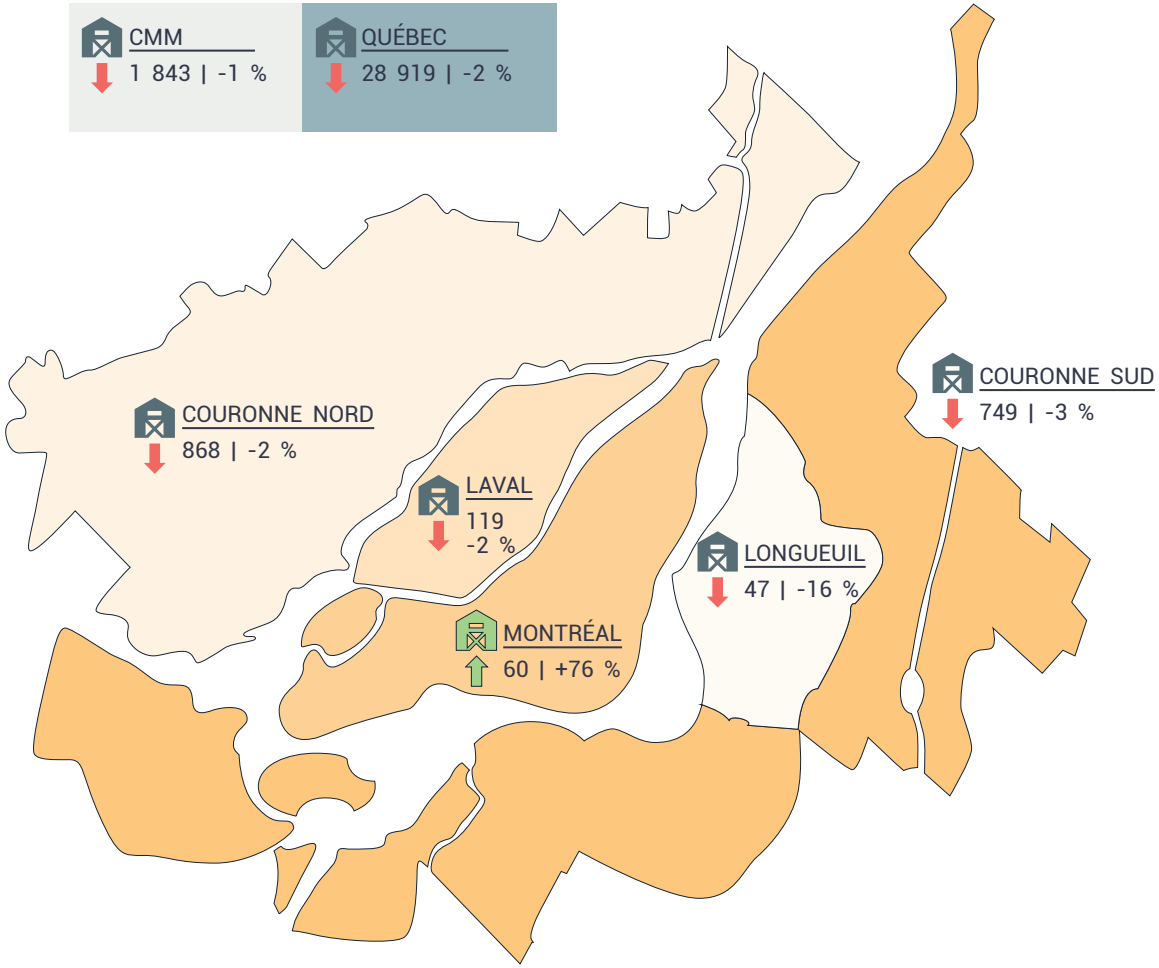

Source : Statistique Canada, Recensements de 2011 et 2016.

Tableau 2 - Évolution du nombre d'exploitations agricoles entre 2011 et 2016

	2011	2016	VARIATION
Agglomération de Montréal	34	60	76 %
Agglomération de Longueuil	56	47	-16 %
Laval	122	119	-2 %
Couronne Nord	889	868	-2 %
Couronne Sud	769	749	-3 %
CMM	1 870	1 843	-1 %
Québec	29 437	28 919	-2 %

Source : Statistique Canada, Recensements de 2011 et 2016.

L'agriculture métropolitaine se caractérise par la prédominance des exploitations de productions végétales (77 %) par rapport aux activités de productions animales. Ce rapport est nettement plus équilibré à l'échelle du Québec (57 % des exploitations agricoles ont la production végétale comme principale activité).

Figure 6 - Répartition des exploitations agricoles selon leur type de production principale (animale ou végétale), en 2016

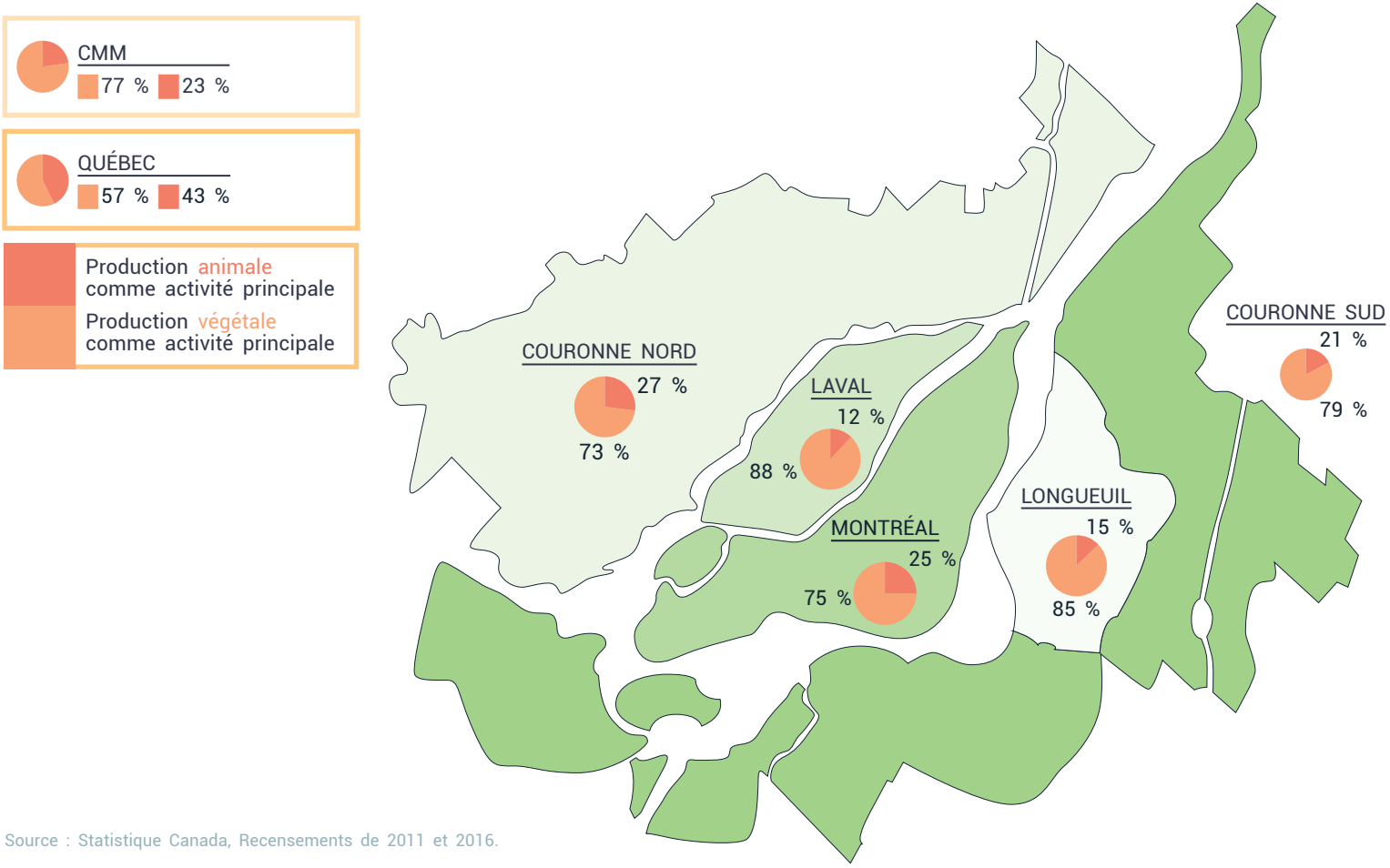

Source : Statistique Canada, Recensements de 2011 et 2016.

Tableau 3 - Répartition des exploitations agricoles selon leur type de production principale (animale ou végétale), en 2016

	PRODUCTION ANIMALE	PRODUCTION VÉGÉTALE
Agglomération de Montréal	25 %	75 %
Agglomération de Longueuil	15 %	85 %
Laval	12 %	88 %
Couronne Nord	27 %	73 %
Couronne Sud	21 %	79 %
CMM	23 %	77 %
Québec	43 %	57 %

Source : Statistique Canada, Recensements de 2011 et 2016.

1.4 EXPLOITATIONS AGRICOLES AVEC PRODUCTIONS ANIMALES

Sur les 1 843 exploitations agricoles de la région métropolitaine, on recense 432 fermes d'élevage (23 % de l'ensemble des exploitations). Le nombre d'exploitations ayant une production animale comme activité principale est en diminution par rapport à 2011 (-45 fermes, -9,4 %). Les baisses les plus marquées ont eu lieu dans l'élevage de chevaux et d'équidés (-27 fermes) et dans l'élevage de bovins (-14 fermes).

Tableau 4 - Nombre d'exploitations agricoles ayant une production animale comme activité principale

	2011	2016	VARIATION
Agglomération de Montréal	10	15	50 %
Agglomération de Longueuil	8	7	-12,5 %
Laval	17	14	-17,6 %
Couronne Nord	258	237	-8,1 %
Couronne Sud	184	159	-13,6 %
CMM	477	432	-9,4 %
Québec	14 004	12 328	-12 %

Source : Statistique Canada, Recensements de 2011 et 2016.

La plupart de ces exploitations pratiquent, pour activité principale, l'élevage d'espèces traditionnelles, singulièrement les bovins (50 %) et les équidés (23 %). Il est à noter que les « autres types d'élevage » mobilisent une part significative d'entreprises de la filière (14 %).

Tableau 5 - Répartition par type des exploitations agricoles ayant une production animale comme activité principale

	BOVINS	PORCINS	VOLAILLES	ÉQUIDÉS	OVINS ET CAPRINS	AUTRES TYPES D'ÉLEVAGE	TOTAL ÉLEVAGE
Agglomération de Montréal	7	1	0	3	1	3	15
Agglomération de Longueuil	1	0	0	3	0	3	7
Laval	2	0	0	6	1	5	14
Couronne Nord	133	7	10	51	8	28	237
Couronne Sud	71	6	13	37	9	23	159
CMM	214	14	23	100	19	62	432
Québec	7 637	1 463	875	776	547	1 030	12 328

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture de 2016.

On compte 214 fermes ayant l'élevage de bovins comme activité principale, dont 79 % de bovins laitiers et 21 % de bovins de boucherie.

Tableau 6 - Évolution du nombre d'exploitations ayant pour activité principale la production de bovins

	BOVINS LAITIERS		VARIATION	BOVINS DE BOUCHERIE		VARIATION
	2011	2016		2011	2016	
Agglomération de Montréal	1	3	200,0 %	2	4	100,0 %
Agglomération de Longueuil	0	0	—	0	1	—
Laval	2	2	0,0 %	2	0	-100,0 %
Couronne Nord	99	103	4,0 %	31	30	-3,2 %
Couronne Sud	76	62	-18,4 %	15	9	-40,0 %
CMM	178	170	-4,5 %	50	44	-12 %
Québec	5 915	5 163	-12,7 %	3 154	2 474	-21,6 %

Source : Statistique Canada, Recensements de l'agriculture de 2011 et 2016.

On dénombre 14 fermes ayant l'élevage de porcs comme activité principale.

Tableau 7 - Évolution du nombre d'exploitations ayant pour activité principale la production de porcs

	2011	2016	VARIATION
Agglomération de Montréal	1	1	0 %
Agglomération de Longueuil	0	0	—
Laval	0	0	—
Couronne Nord	9	7	-22,2 %
Couronne Sud	4	6	50 %
CMM	14	14	0 %
Québec	1 515	1 463	-3,4 %

On recense 23 fermes ayant l'élevage de volailles et la production d'œufs comme activités principales.

Tableau 8 - Évolution du nombre d'exploitations ayant pour activité principale la production de volailles et d'oeufs

	2011	2016	VARIATION
Agglomération de Montréal	2	0	-100,0 %
Agglomération de Longueuil	0	0	—
Laval	0	0	—
Couronne Nord	13	10	-23,1 %
Couronne Sud	11	13	18,8 %
CMM	26	23	-11,5 %
Québec	718	875	21,9 %

Source : Statistique Canada, Recensements de l'agriculture de 2011 et 2016.

On compte 100 fermes ayant l'élevage équin comme activité principale.

Tableau 9 - Évolution du nombre d'exploitations ayant pour activité principale la production de chevaux et autres équidés

	2011	2016	VARIATION
Agglomération de Montréal	0	3	—
Agglomération de Longueuil	6	3	-50 %
Laval	5	6	20,0 %
Couronne Nord	68	51	-25,0 %
Couronne Sud	48	37	-22,9 %
CMM	127	100	-21,3 %
Québec	922	776	-15,8 %

On dénombre 19 fermes ayant l'élevage d'ovins et de caprins comme activité principale.

Tableau 10 - Évolution du nombre d'exploitations ayant pour activité principale la production d'ovins et de caprins

	2011	2016	VARIATION
Agglomération de Montréal	2	1	-50 %
Agglomération de Longueuil	1	0	-100 %
Laval	1	1	0 %
Couronne Nord	8	8	0 %
Couronne Sud	9	9	0 %
CMM	21	19	-9,5 %
Québec	771	547	-29,1 %

Source : Statistique Canada, Recensements de l'agriculture de 2011 et 2016.

On recense 62 fermes élevant d'autres animaux[2] comme activité principale.

Tableau 11 - Évolution du nombre d'exploitations ayant pour activité principale la production d'autres animaux non listés précédemment

	2011	2016	VARIATION
Agglomération de Montréal	2	3	50 %
Agglomération de Longueuil	1	3	200 %
Laval	7	5	-28,6 %
Couronne Nord	30	28	-6,7 %
Couronne Sud	21	23	9,5 %
CMM	61	62	1,6 %
Québec	1 009	1 030	2,1 %

Source : Statistique Canada, Recensements de l'agriculture de 2011 et 2016.

1.5 EXPLOITATIONS AGRICOLES AVEC PRODUCTIONS VÉGÉTALES

Sur les 1 843 exploitations agricoles de la région métropolitaine, on recense 1 411 fermes ayant comme activité principale la production végétale (77 % de l'ensemble des exploitations). Leur nombre est en légère augmentation par rapport à 2011 (+18 fermes, +1,3 %). Parmi les hausses les plus marquées, notons les cultures de céréales et plantes oléagineuses (+44 fermes), de légumes et melons (+17 fermes) et de fourrages (+16 fermes). Parmi les baisses notables, notons celles du nombre de producteurs de fruits (-41 fermes) et les fermes de cultures abritées et d'horticulture ornementale (-29 fermes).

[2] Lamas, alpagas, lapins, bisons, élans, chevreuils, sangliers, visons, renards, ânes, mulets et mules, chinchillas.

Tableau 12 - Nombre d'exploitations agricoles ayant une production végétale comme activité principale

	2011	2016	VARIATION
Agglomération de Montréal	24	45	87,5 %
Agglomération de Longueuil	48	40	-16,7 %
Laval	105	105	0 %
Couronne Nord	631	631	0 %
Couronne Sud	585	590	0,9 %
CMM	1 393	1 411	1,3 %
Québec	15 433	16 591	7,5 %

Plus du tiers des exploitations de productions végétales (38 %) cultivent, pour activité principale, des céréales et des plantes oléagineuses. Les cultures abritées et l'horticulture ornementale occupent, quant à elles, 16 % des exploitations. Enfin, la production de fruits et la production de légumes représentent toutes deux 13 % des exploitations.

Tableau 13 - Répartition par type des exploitations agricoles ayant une production végétale comme activité principale

	CÉRÉALES ET PLANTES OLÉAGINEUSES	FOURRAGES	LÉGUMES	FRUITS	CULTURES ABRITÉES ET HORTICULTURE ORNEMENTALE	ACÉRICULTURE	AUTRES	TOTAL
Agglomération de Montréal	3	3	13	2	20	3	1	45
Agglomération de Longueuil	23	2	3	3	6	1	2	40
Laval	10	6	23	10	49	1	6	105
Couronne Nord	160	78	86	122	95	63	27	631
Couronne Sud	341	37	62	53	52	23	22	590
CMM	537	126	187	190	222	91	58	1 411
Québec	4 506	2 508	1 172	1 495	1 247	4 776	887	16 591

Source : Statistique Canada, Recensements de l'agriculture de 2011 et 2016.

On compte 537 exploitations cultivant des céréales et plantes oléagineuses comme activité principale.

Tableau 14 - Évolution du nombre d'exploitations ayant pour activité principale la production de céréales et de plantes oléagineuses

	2011	2016	VARIATION
Agglomération de Montréal	2	3	50 %
Agglomération de Longueuil	21	23	9,5 %
Laval	2	10	400 %
Couronne Nord	132	160	21,2 %
Couronne Sud	336	341	1,5 %
CMM	493	537	8,9 %
Québec	3 849	4 506	17,1 %

On dénombre 126 exploitations cultivant des fourrages (foin) comme activité principale.

Tableau 15 - Évolution du nombre d'exploitations ayant pour activité principale la production de fourrages

	2011	2016	VARIATION
Agglomération de Montréal	1	3	200 %
Agglomération de Longueuil	5	2	-60 %
Laval	2	6	200 %
Couronne Nord	77	78	1,3 %
Couronne Sud	25	37	48 %
CMM	110	126	14,5 %
Québec	2 224	2 508	12,8 %

Source : Statistique Canada, Recensements de l'agriculture de 2011 et 2016.

On recense 87 exploitations cultivant des légumes et des melons comme activité principale.

Tableau 16 - Évolution du nombre d'exploitations ayant pour activité principale la production de légumes et de melons

	2011	2016	VARIATION
Agglomération de Montréal	7	13	85,7 %
Agglomération de Longueuil	3	3	0 %
Laval	25	23	-8 %
Couronne Nord	73	86	17,8 %
Couronne Sud	62	62	0 %
CMM	170	187	10 %
Québec	974	1 172	20,3 %

On dénombre 190 exploitations cultivant des fruits et noix comme activité principale.

Tableau 17 - Évolution du nombre d'exploitations ayant pour activité principale la production de fruits et de noix

	2011	2016	VARIATION
Agglomération de Montréal	1	2	100,0 %
Agglomération de Longueuil	3	3	0,0 %
Laval	12	10	-16,7 %
Couronne Nord	154	122	-20,8 %
Couronne Sud	61	53	-13,1 %
CMM	231	190	-17,7 %
Québec	1 414	1 495	5,7 %

Source : Statistique Canada, Recensements de l'agriculture de 2011 et 2016.

On compte 222 exploitations ayant la production de cultures abritées et l'horticulture ornementale comme activité principale.

Tableau 18 - Évolution du nombre d'exploitations ayant pour activité principale la production de cultures abritées et l'horticulture ornementale

	2011	2016	VARIATION
Agglomération de Montréal	11	20	81,8 %
Agglomération de Longueuil	11	6	-45,5 %
Laval	58	49	-15,5 %
Couronne Nord	110	95	-13,6 %
Couronne Sud	61	52	-14,8 %
CMM	251	222	-11,6 %
Québec	1 397	1 247	-10,7 %

On recense 91 exploitations ayant l'acériculture comme activité principale.

Tableau 19 - Évolution du nombre d'exploitations ayant pour activité principale l'acériculture

	2011	2016	VARIATION
Agglomération de Montréal	1	3	200 %
Agglomération de Longueuil	1	1	0 %
Laval	1	1	0 %
Couronne Nord	53	63	18,9 %
Couronne Sud	23	23	0 %
CMM	79	91	15,2 %
Québec	4 674	4 776	2,2 %

Source : Statistique Canada, Recensements de l'agriculture de 2011 et 2016.

1.6 LE PROFIL DES EXPLOITATIONS

Les exploitations agricoles de la CMM se caractérisent par leur faible dimensionnement. La distribution des exploitations selon leur superficie agricole totale révèle une surreprésentation des exploitations de petite taille. Près de la moitié des fermes (44 %) ont une superficie totale de moins de 69 acres (28 hectares).

Figure 7 - Répartition des fermes selon leur superficie totale (en acres)

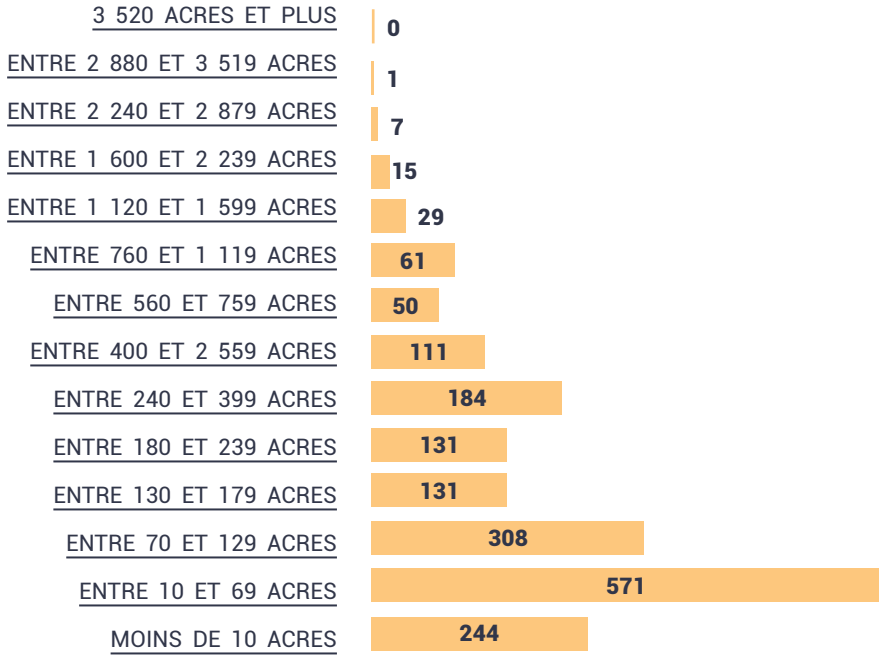

Tableau 20 - Répartition des fermes selon leur superficie (en acres)

	CMM	QUÉBEC
Moins de 10 acres	**13 %**	7 %
Entre 10 et 69 acres	**31 %**	19 %
Entre 70 et 129 acres	**17 %**	16 %
Entre 130 et 179 acres	7 %	**9 %**
Entre 180 et 239 acres	7 %	**10 %**
Entre 240 et 399 acres	10 %	**17 %**
Entre 400 et 559 acres	6 %	**9 %**
Entre 560 et 759 acres	3 %	**5 %**
Entre 760 et 1 119 acres	3 %	**4 %**
Entre 1 120 et 1 599 acres	2 %	2 %
Entre 1 600 et 2 239 acres	1 %	1 %
Entre 2 240 et 2 879 acres	0 %	0 %
Entre 2 880 et 3 519 acres	0 %	0 %
3 520 acres et plus	0 %	0 %

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture de 2016.

1.7 REVENUS TOTAUX ET MOYENS DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Les revenus agricoles totaux bruts (excluant les ventes de produits forestiers) de l'année civile précédant le recensement (2015) ou du dernier exercice comptable (année financière) s'élevaient, pour l'ensemble de la CMM, à 642 M$. Par rapport au précédent recensement (2010), cela représente une augmentation de +21 % (+20 % à l'échelle de la province).

Les revenus moyens des exploitations de la région métropolitaine (348 642 $) sont somme toute semblables à ceux enregistrés pour l'ensemble des exploitations du Québec (349 696 $). On constate toutefois, en lien avec les spécialités de production de chacun des 5 secteurs de la CMM, des différences notables de revenus moyens. Les exploitations agricoles de Laval génèrent des revenus moyens nettement plus élevés (591 646 $) que celles des autres secteurs. L'agglomération de Montréal se distingue par la surreprésentation d'exploitations générant peu de revenus (55 % des exploitations génèrent moins de 50 000 $).

Tableau 21 - Revenus totaux et moyens des exploitations agricoles

	NOMBRE D'EXPLOITATIONS AGRICOLES		REVENUS TOTAUX $ (ANNÉE PRÉCÉDENTE)		REVENUS MOYENS PAR EXPLOITATION $ (ANNÉE PRÉCÉDENTE)	
	2011	2016	2010	2015	2010	2015
Agglomération de Montréal	34	60	17 100 575	13 930 220	502 958	232 170
Agglomération de Longueuil	56	47	8 113 633	12 721 494	144 886	270 670
Laval	122	119	59 729 340	70 405 828	489 585	591 646
Couronne Nord	889	868	222 465 161	291 086 740	250 242	335 353
Couronne Sud	769	749	222 549 183	254 402 948	289 401	339 657
CMM	1 870	1 843	529 957 892	642 547 230	283 400	348 642
Québec	29 437	28 919	8 402 373 231	10 112 854 347	285 436	349 696

Source : Statistique Canada, Recensements de l'agriculture de 2011 et 2016.

40 % des exploitations de la CMM ont généré moins de 50 000 $ de revenus en 2015.

Tableau 22 - Répartition des exploitations par strate de revenus (2015)

	MOINS DE 49 999 $	50 000 $ À 99 999 $	100 000 $ À 249 999 $	250 000 $ À 499 999 $	500 000 $ À 999 999 $	1 000 000 $ À 1 999 999 $	2 000 000 $ ET PLUS	TOTAL
Agglomération de Montréal	33	8	9	4	3	1	2	60
Agglomération de Longueuil	18	10	10	2	1	6	0	47
Laval	49	13	9	16	20	7	5	119
Couronne Nord	344	119	136	133	73	39	24	868
Couronne Sud	266	111	139	103	87	25	18	749
CMM	710	261	303	258	184	78	49	1 843
Québec	11 674	3 418	4 709	4 141	3 018	1 239	720	28 919

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture de 2016.

Figure 8 - Répartition des exploitations par strate de revenus (2015)

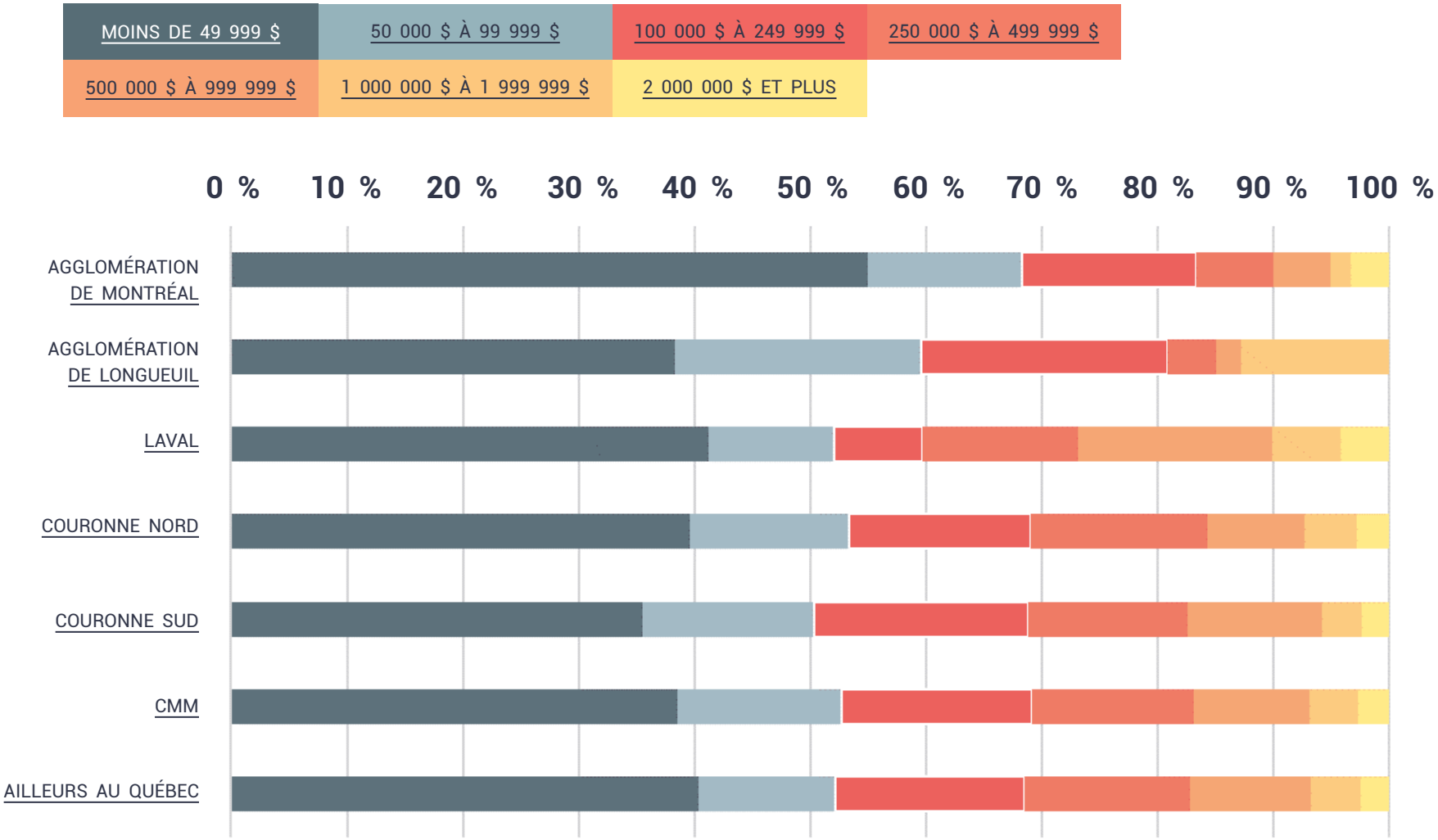

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture de 2016.

Tableau 23 - Exploitations par strate de revenus (2015) en pourcentage

	MOINS DE 49 999 $		50 000 $ À 99 999 $		100 000 $ À 249 999 $		250 000 $ À 499 999 $		500 000 $ À 999 999 $		1 000 000 $ À 1 999 999 $		2 000 000 $ ET PLUS	
	2010	2015	2010	2015	2010	2015	2010	2015	2010	2015	2010	2015	2010	2015
Agglomération de Montréal	38 %	55 %	12 %	13 %	15 %	15 %	15 %	7 %	6 %	5 %	3 %	2 %	12 %	3 %
Agglomération de Longueuil	61 %	38 %	11 %	21 %	13 %	21 %	5 %	4 %	7 %	2 %	4 %	13 %	0 %	0 %
Laval	44 %	41 %	9 %	11 %	11 %	8 %	15 %	13 %	11 %	17 %	7 %	6 %	2 %	4 %
Couronne Nord	42 %	40 %	13 %	14 %	18 %	16 %	15 %	15 %	8 %	8 %	3 %	4 %	2 %	3 %
Couronne Sud	36 %	36 %	14 %	15 %	21 %	19 %	16 %	14 %	10 %	12 %	3 %	3 %	2 %	2 %
CMM	40 %	39 %	13 %	14 %	18 %	16 %	15 %	14 %	9 %	10 %	3 %	4 %	2 %	3 %
Ailleurs au Québec	42 %	40 %	12 %	12 %	17 %	16 %	15 %	14 %	9 %	10 %	3 %	4 %	2 %	2 %

Source : Statistique Canada, Recensements de l'agriculture de 2011 et 2016.

Capital agricole total

- Valeur totale du capital agricole - Valeur marchande $: 4 400 623 178 $
- Valeur moyenne du capital agricole par exploitation - Valeur marchande $: 2 387 750 $

La valeur totale du capital agricole s'élevait pour l'ensemble de la CMM à 4 G$ (valeur marchande de la machinerie, du matériel et des équipements agricoles, des animaux et volailles, des terres et bâtiments). Par rapport au précédent recensement (2010), cela représente une augmentation substantielle de +63 % (+59 % à l'échelle de la province).

La valeur moyenne du capital agricole par exploitation de la région métropolitaine s'élevait à 2 387 750 $.

Figure 9 - Exploitations par strate de capital agricole (en pourcentage)

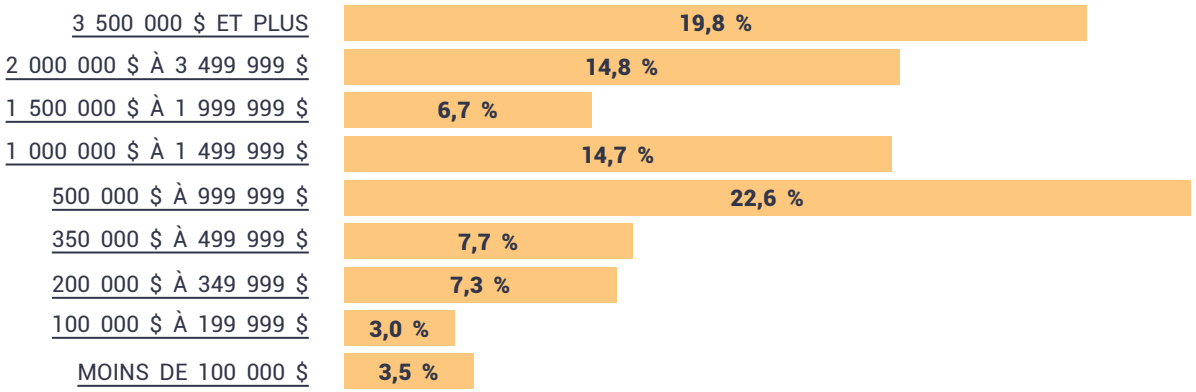

Tableau 24 - Répartition des exploitations par strate de capital agricole

	MOINS DE 100 000 $	100 000 $ À 199 999 $	200 000 $ À 349 999 $	350 000 $ À 499 999 $	500 000 $ À 999 999 $	1 000 000 $ À 1 499 999 $	1 500 000 $ À 1 999 999 $	2 000 000 $ À 3 499 999 $	3 500 000 $ ET PLUS	TOTAL
Agglomération de Montréal	13	3	9	7	13	5	4	1	5	60
Agglomération de Longueuil	1	4	2	3	11	7	4	9	6	47
Laval	4	5	4	17	39	13	7	15	15	119
Couronne Nord	17	26	65	59	215	144	59	135	148	868
Couronne Sud	29	17	54	56	139	101	49	113	191	749
CMM	64	55	134	142	417	270	123	273	365	1 843
Québec	988	1 766	3 435	3 039	6 646	3 757	2 139	3 472	3 677	28 919

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture de 2016.

Figure 10 - Répartition des exploitations des territoires de la CMM par strate de capital agricole (en pourcentage)

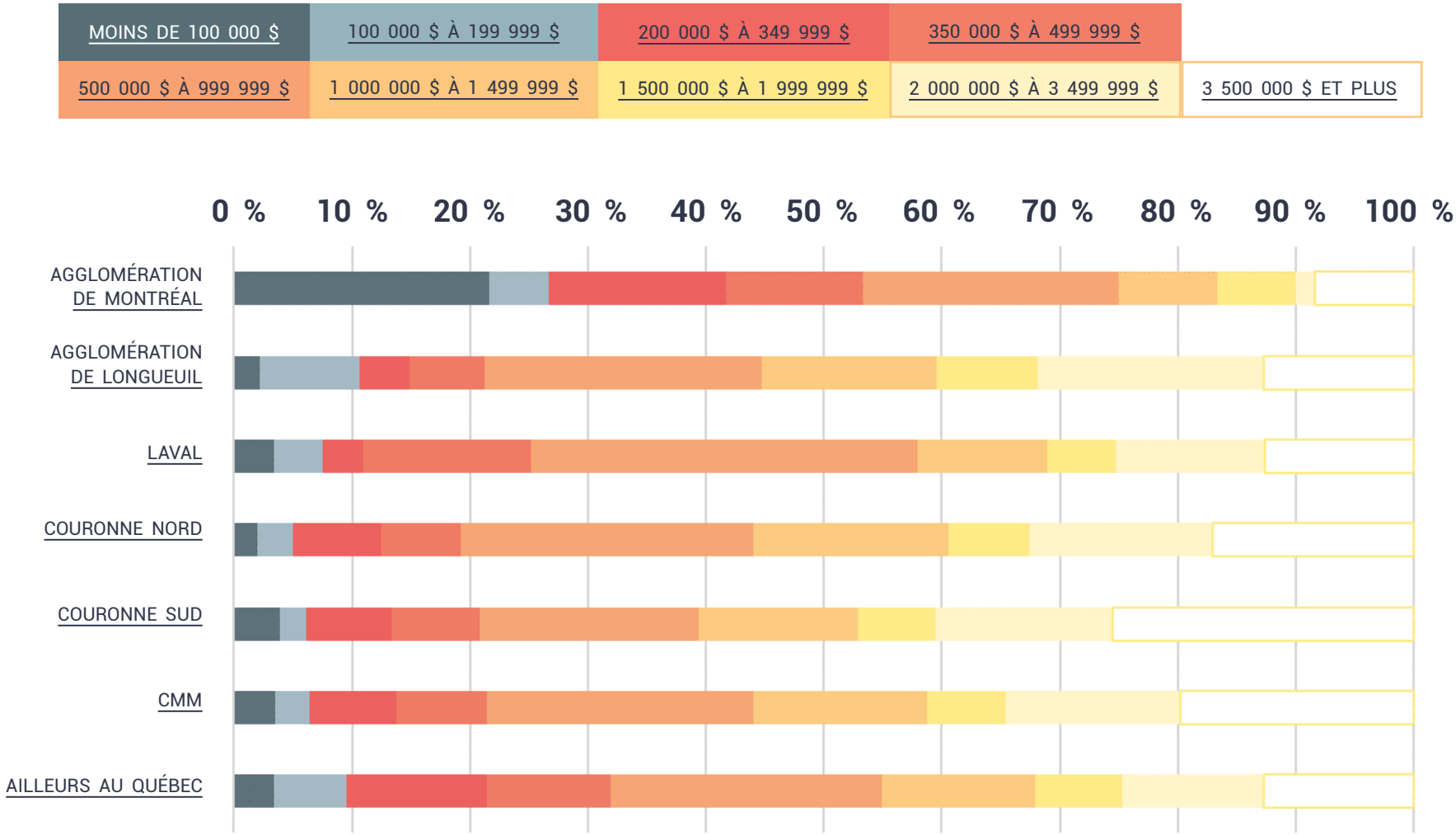

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture de 2016.

Tableau 25 - Évolution de la valeur marchande du capital agricole entre 2011 et 2016

	VALEUR TOTALE DU CAPITAL AGRICOLE VALEUR MARCHANDE $		VARIATION	VALEUR MOYENNE DU CAPITAL AGRICOLE PAR EXPLOITATION VALEUR MARCHANDE $		VARIATION
	2011	2016		2011	2016	
Agglomération de Montréal	32 580 686	66 191 562	103 %	958 255	1 103 193	15 %
Agglomération de Longueuil	79 563 238	96 672 226	22 %	1 420 772	2 056 856	45 %
Laval	183 270 694	208 564 190	14 %	1 502 219	1 752 640	17 %
Couronne Nord	1 118 515 642	1 894 699 075	69 %	1 258 173	2 182 833	73 %
Couronne Sud	1 291 028 598	2 134 496 125	65 %	1 678 841	2 849 795	70 %
CMM	2 704 958 858	4 400 623 178	63 %	1 446 502	2 387 750	65 %
Ailleurs au Québec	32 826 066 046	52 124 357 537	59 %	1 115 129	1 802 426	62 %

Source : Statistique Canada, Recensements de l'agriculture de 2011 et 2016.

1.8 LE PROFIL DES EXPLOITANTS

À la tête des 1 843 fermes, on recense 2 640 exploitants agricoles. Ils sont fortement touchés par le phénomène du vieillissement de la population. La moitié d'entre eux ont 55 ans ou plus et leur moyenne d'âge s'établit à 53,9 ans (52,9 ans au Québec). Sur la période 2010-2016, la cohorte des exploitants âgés de 55 ans et plus a augmenté de près de 7 points, passant de 43,1 % à 50 %.

Montréal se distingue toutefois par la présence de jeunes exploitants (moyenne d'âge de 49,9 ans) et une relative importante cohorte de jeunes de moins de 35 ans (25 % des exploitants contre 9 % dans la CMM).

La profession est fortement masculinisée et l'on retrouve 75 % d'hommes et 25 % de femmes.

Tableau 26 - Exploitants agricoles selon la tranche d'âge

	MOINS DE 35 ANS	35 À 54 ANS	55 ANS ET PLUS	TOTAL
Agglomération de Montréal	20	25	35	80
Agglomération de Longueuil	5	30	35	70
Laval	20	70	80	170
Couronne Nord	115	535	615	1 265
Couronne Sud	80	420	555	1 055
CMM	240	1 080	1 320	2 640
	9,1 %	40,9 %	50,0 %	100 %
Québec	4 130	18 025	19 845	42 000
	9,8 %	42,9 %	47,3 %	100 %

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture de 2016.

Figure 11 - Exploitants agricoles selon la tranche d'âge, par territoire de la CMM

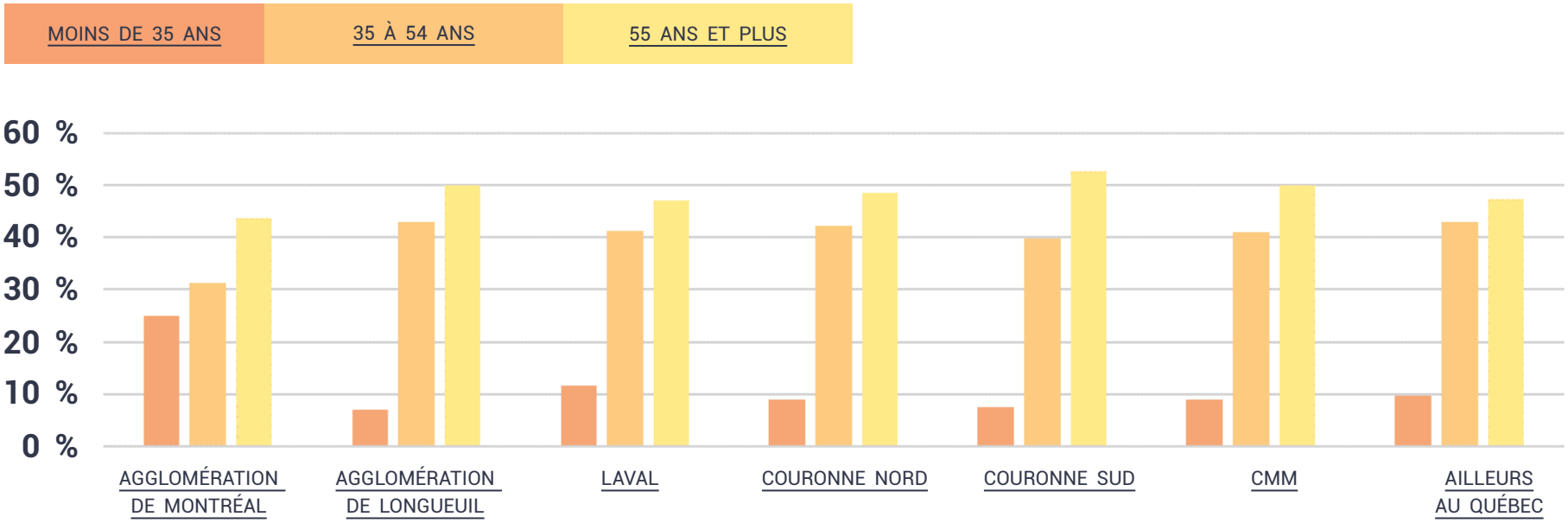

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture de 2016.

Tableau 27 - Évolution de l'âge moyen des exploitants agricoles de la CMM entre 2011 et 2016

CMM	MOINS DE 35 ANS	35 À 54 ANS	55 ANS ET PLUS	TOTAL
En 2011	225	1 340	1 190	2 760
	8,2 %	48,6 %	43,1 %	100 %
En 2016	240	1 080	1 320	2 640
	9,1 %	40,9 %	50,0 %	100 %

Source : Statistique Canada, Recensements de l'agriculture de 2011 et 2016.

Tableau 28 - Âge moyen des exploitants agricoles selon leur territoire

	ÂGE MOYEN (ANNÉES)
Agglomération de Montréal	49,9
Agglomération de Longueuil	56,1
Laval	52,9
Couronne Nord	53,4
Couronne Sud	54,7
CMM	53,9
Québec	52,9

Tableau 29 - Répartition des exploitants agricoles par genre

	HOMMES	FEMMES
Agglomération de Montréal	76 %	24 %
Agglomération de Longueuil	73 %	27 %
Laval	76 %	24 %
Couronne Nord	74 %	26 %
Couronne Sud	77 %	23 %
CMM	75 %	25 %
Québec	74 %	26 %

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture de 2016.

1.9 LES INDICATEURS ÉCONOMIQUES

1.9.1 L'EMPLOI

La RMR de Montréal compte au total 7 050 travailleurs exerçant dans la production bioalimentaire. La quasi-totalité d'entre eux se consacre, de façon directe ou indirecte, aux cultures agricoles et à l'élevage (94 % des emplois du secteur primaire).

Les emplois se concentrent essentiellement au sein des couronnes Nord (38 %) et Sud (30 %).

Figure 12 - Répartition des emplois de la production bioalimentaire

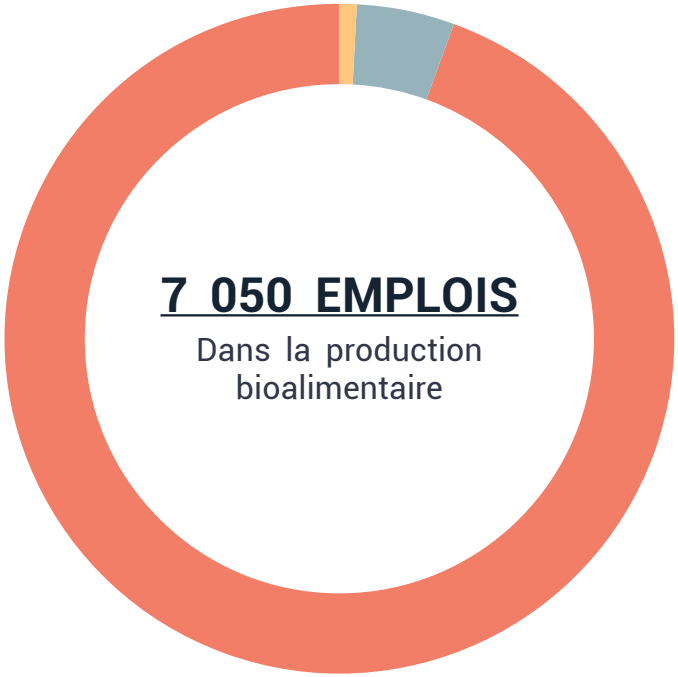

60 EMPLOIS | 1 %
Pêche, chasse et piégeage

350 EMPLOIS | 5 %
Activités de soutien aux fermes

6 640 EMPLOIS | 94 %
Culture agricole et élevage

Source : Statistique Canada, Recensement de 2016.

Tableau 30 - Population active occupée de 15 ans et plus travaillant dans l'industrie de la production bioalimentaire de la RMR de Montréal

	CULTURES AGRICOLES ET ÉLEVAGE (111-112)	PÊCHE, CHASSE ET PIÉGEAGE (114)	ACTIVITÉS DE SOUTIEN AUX FERMES (1151 ET 1152)*	TOTAL
Agglomération de Montréal	1 120	30	120	1 270
Agglomération de Longueuil	365	15	40	420
Laval	555	—	10	565
Couronne Nord	2 620	10	55	2 685
Couronne Sud	1 975	10	120	2 105
RMR de Montréal	6 640	60	350	7 050

*1151 : Ce groupe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à offrir des services de soutien aux cultures agricoles. 1152 : Ce groupe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à offrir des services de soutien à l'élevage, y compris les animaux de maison.

Tableau 31 - Population active occupée de 15 ans et plus travaillant dans le secteur des cultures agricoles et l'élevage (111-112) dans la RMR de Montréal

	FERMES (SAUF CULTURE EN SERRE ET AQUACULTURE)	CULTURE EN SERRE ET EN PÉPINIÈRE ET FLORICULTURE	AQUACULTURE	TOTAL
Agglomération de Montréal	745	370	—	1 115
Agglomération de Longueuil	265	100	—	365
Laval	220	340	—	560
Couronne Nord	1 885	730	—	2 615
Couronne Sud	1 460	515	10	1 985
RMR de Montréal	4 570	2 045	15	6 640

Source : Statistique Canada, Recensement de 2016.

Tableau 32 - Population active occupée de 15 ans et plus travaillant dans le secteur de la pêche, chasse et piégeage (114) dans la RMR de Montréal

	PÊCHE	CHASSE ET PIÉGEAGE	TOTAL
Agglomération de Montréal	30	–	30
Agglomération de Longueuil	15	–	15
Laval	–	–	–
Couronne Nord	10	–	10
Couronne Sud	10	–	10
RMR de Montréal	60	–	60

Tableau 33 - Population active occupée de 15 ans et plus travaillant dans les activités de soutien aux fermes (1151 ET 1152) dans la RMR de Montréal

	ACTIVITÉS DE SOUTIEN AUX FERMES
Agglomération de Montréal	120
Agglomération de Longueuil	40
Laval	10
Couronne Nord	55
Couronne Sud	120
RMR de Montréal	350

Source : Recensement de 2016 - Statistique Canada

1.9.2 LA DÉMOGRAPHIE DES ENTREPRISES

La région métropolitaine compte au total 2 546 entreprises œuvrant dans la production bioalimentaire. La grande majorité d'entre elles se consacrent aux cultures agricoles et à l'élevage (85 % des emplois de la production).

Plus de deux entreprises sur trois (70 %) ne disposent pas d'employés. Comparativement à la transformation et à la distribution bioalimentaires, on retrouve peu de grands pourvoyeurs d'emplois dans la production. Seules 10 entreprises emploient 100 personnes ou plus.

Figure 13 - Entreprises œuvrant dans l'industrie de la production bioalimentaire de la RMR de Montréal

Source : Statistique Canada, Registre des entreprises, Structure des industries canadiennes – SCIAN, 2016.

Tableau 34 - Part des entreprises, avec ou sans employés, œuvrant dans l'industrie de la production bioalimentaire de la RMR de Montréal

SECTEUR	SANS EMPLOYÉS	AVEC EMPLOYÉS	TOTAL	POURCENTAGE
Cultures agricoles et élevage (111, 112)	1 452	701	2 153	85 %
Pêche, chasse et piégeage (114)	34	5	39	14 %
Activités de soutien aux fermes (1151 et 1152)	293	61	354	1 %
RMR de Montréal	1 779	767	2 546	100 %

Tableau 35 - Répartition des entreprises œuvrant dans l'industrie de la production bioalimentaire par tranche d'effectifs

SECTEUR	0	1 À 4	5 À 9	10 À 19	20 À 49	50 À 99	100 À 199	200 À 499	500 ET PLUS
Cultures agricoles et élevage (111, 112)	1 452	363	146	103	55	25	6	3	0
Pêche, chasse et piégeage (114)	34	4	1	0	0	0	0	0	0
Activités de soutien aux fermes (1151 et 1152)	293	43	6	8	3	0	0	1	0
RMR de Montréal	1 779	410	153	111	58	25	6	4	0

Source : Statistique Canada, Registre des entreprises, Structure des industries canadiennes – SCIAN, 2016.

Figure 14 - Répartition des entreprises œuvrant dans l'industrie de la production bioalimentaire par tranche d'effectifs

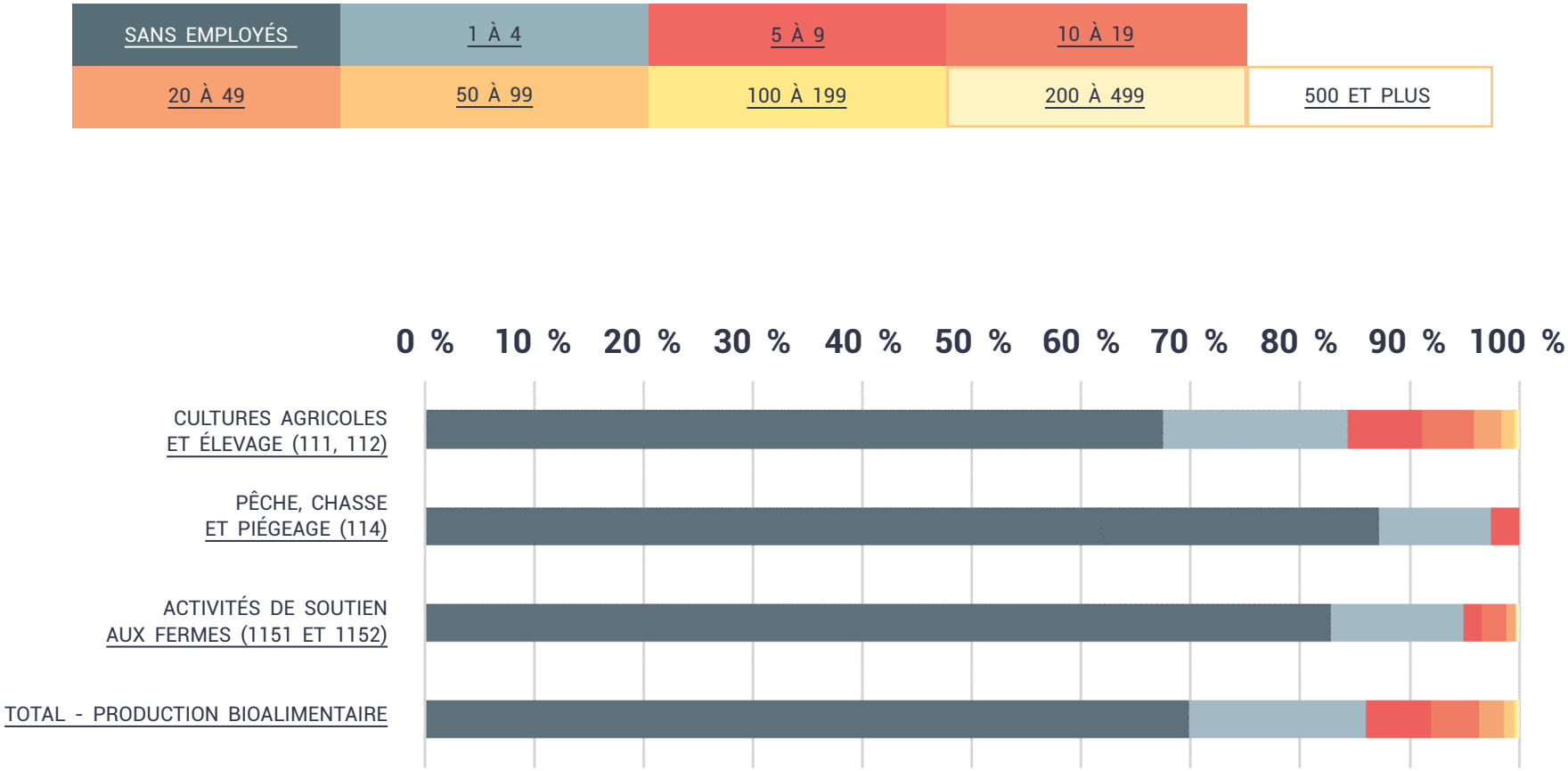

Source : Statistique Canada, Registre des entreprises, Structure des industries canadiennes – SCIAN, 2016.

Tableau 36 - Répartition des entreprises œuvrant dans les cultures agricoles et l'élevage (code SCIAN à 6 chiffres)

RMR DE MONTRÉAL	SANS EMPLOYÉS	AVEC EMPLOYÉS	TOTAL
CULTURES AGRICOLES ET ÉLEVAGE	1 452	701	2 153
PRODUCTIONS VÉGÉTALES	1 052	515	1 567
111110 - Culture du soja	165	28	193
111120 - Culture de plantes oléagineuses (sauf le soja)	0	0	0
111130 - Culture de pois et de haricots secs	3	0	3
111140 - Culture du blé	7	0	7
111150 - Culture du maïs	223	68	291
111160 - Culture du riz	0	0	0
111190 - Autres cultures céréalières	101	33	134
111211 - Culture de pommes de terre	7	16	23
111219 - Autres cultures de légumes et de melons (sauf de pommes de terre)	79	90	169
111310 - Culture d'oranges	0	0	0
111320 - Culture d'agrumes (sauf les oranges)	0	0	0
111330 - Culture de noix et de fruits (sauf les agrumes)	79	69	148
111411 - Culture de champignons	4	2	6
111419 - Autres cultures vivrières en serre	9	18	27
111421 - Culture en pépinière et arboriculture	34	52	86
111422 - Floriculture	22	74	96
111910 - Culture du tabac	0	0	0
111920 - Culture du coton	0	0	0

111930 - Culture de la canne à sucre	0	0	0
111940 - Culture du foin	61	9	70
111993 - Culture mixte de fruits et de légumes	45	16	61
111994 - Production de sirop d'érable et d'autres produits de l'érable	66	22	88
111999 - Toutes les autres cultures agricoles diverses	147	18	165
PRODUCTIONS ANIMALES	400	186	586
112110 - Élevage de bovins de boucherie, y compris l'exploitation de parcs d'engraissement	58	14	72
112120 - Élevage de bovins laitiers et production laitière	158	92	250
112210 - Élevage de porcs	16	11	27
112310 - Production d'œufs de poules	4	7	11
112320 - Élevage de poulets à griller et d'autres volailles d'abattage	8	7	15
112330 - Élevage de dindons	0	0	0
112340 - Couvoirs	0	0	0
112391 - Élevage de volailles combiné à la production d'œufs	4	2	6
112399 - Élevage de toutes autres volailles	2	3	5
112410 - Élevage de moutons	8	0	8
112420 - Élevage de chèvres	3	0	3
112510 - Aquaculture	6	2	8
112910 - Apiculture	13	7	20
112920 - Élevage de chevaux et d'autres équidés	77	28	105
112930 - Élevage d'animaux à fourrure et de lapins	0	0	0
112991 - Élevage mixte d'animaux	24	9	33
112999 - Tous les autres types d'élevage divers	19	4	23

PRODUCTIONS ANIMALES	400	186	586
112110 - Élevage de bovins de boucherie, y compris l'exploitation de parcs d'engraissement	58	14	72
112120 - Élevage de bovins laitiers et production laitière	158	92	250
112210 - Élevage de porcs	16	11	27
112310 - Production d'œufs de poules	4	7	11
112320 - Élevage de poulets à griller et d'autres volailles d'abattage	8	7	15
112330 - Élevage de dindons	0	0	0
112340 - Couvoirs	0	0	0
112391 - Élevage de volailles combiné à la production d'œufs	4	2	6
112399 - Élevage de toutes autres volailles	2	3	5
112410 - Élevage de moutons	8	0	8
112420 - Élevage de chèvres	3	0	3
112510 - Aquaculture	6	2	8
112910 – Apiculture	13	7	20
112920 - Élevage de chevaux et d'autres équidés	77	28	105
112930 - Élevage d'animaux à fourrure et de lapins	0	0	0
112991 - Élevage mixte d'animaux	24	9	33
112999 - Tous les autres types d'élevage divers	19	4	23

Source : Statistique Canada, Registre des entreprises, Structure des industries canadiennes – SCIAN, 2016.

Tableau 37 - Répartition des entreprises œuvrant la pêche, chasse et piégeage (code SCIAN à 6 chiffres)

RMR DE MONTRÉAL	SANS EMPLOYÉS	AVEC EMPLOYÉS	TOTAL
PÊCHE, CHASSE ET PIÉGEAGE	34	5	39
114113 - Pêche en eau salée	6	3	9
114114 - Pêche en eau douce	4	0	4
114210 - Chasse et piégeage	24	2	26

Tableau 38 - Répartition des entreprises œuvrant dans les activités de soutien aux fermes (code SCIAN à 6 chiffres)

RMR DE MONTRÉAL	SANS EMPLOYÉS	AVEC EMPLOYÉS	TOTAL
ACTIVITÉS DE SOUTIEN AUX FERMES	293	61	354
115110 - Activités de soutien aux cultures agricoles	188	41	229
115210 - Activités de soutien à l'élevage	105	20	125

Source : Statistique Canada, Registre des entreprises, Structure des industries canadiennes – SCIAN, 2016.

1.9.3 LE PRODUIT INTÉRIEUR BRUT DE LA PRODUCTION BIOALIMENTAIRE

Dans la RMR de Montréal, le PIB de la production bioalimentaire s'élevait à 706 millions de dollars[3] en 2016.

Le PIB agricole métropolitain représente ±15 % de l'ensemble du PIB agricole québécois.

Figure 15 - Répartition du PIB de la production bioalimentaire

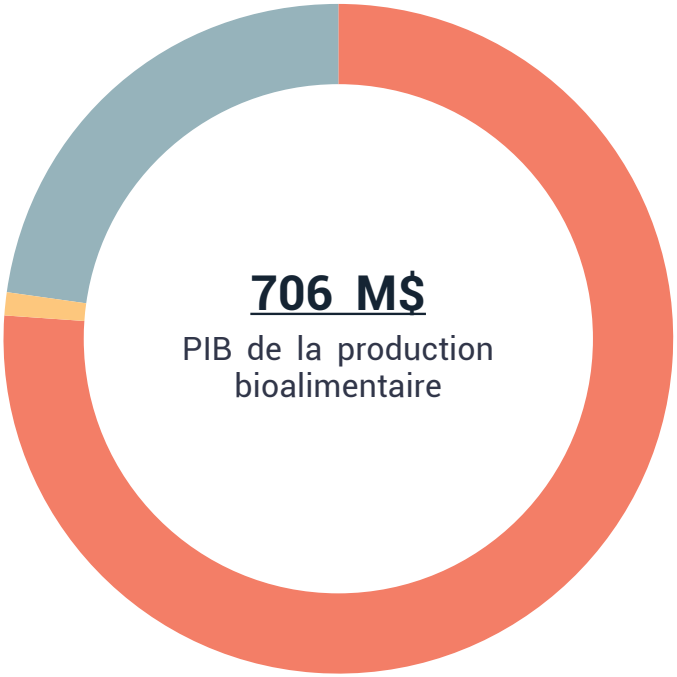

6 M$ | 1 %
Pêche, chasse et piégeage

166 M$ | 23 %
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie

534 M$ | 76 %
Cultures agricoles et élevage

Source : Statistique Canada, Recensement de 2016.

[3] À noter que ce chiffre comprend le PIB des activités de soutien à la foresterie.

Tableau 39 - Évolution du PIB de la production bioalimentaire entre 2007 et 2016

RMR DE MONTRÉAL	2007	2014	2015	2016
INDUSTRIE	k$	k$	k$	k$
Cultures agricoles et élevage (111, 112)	332 723	524 557	501 210	533 911
Pêche, chasse et piégeage (114)	x	x	x	6 494
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie (115)	x	162 371	154 877	165 692
Total - Production bioalimentaire (RMR)	x	x	x	706 097
Total - Production bioalimentaire (Québec)	3 457 651	4 279 873	4 405 023	4 578 083
Part du PIB métropolitain dans le PIB agricole québécois	x	x	x	15,4 %

X : données confidentielles

Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, Pêches et Océans Canada, Revenu Québec. Compilation : CMM.

1.9.4 ACCENT SUR LES PRODUITS BIOLOGIQUES

Tableau 40 - Nombre d'exploitations produisant des produits biologiques

	PRODUITS BIOLOGIQUES CERTIFIÉS	PRODUITS BIOLOGIQUES EN TRANSITION	TOTAL
Agglomération de Montréal	8	3	11
Agglomération de Longueuil	3	0	3
Laval	1	1	2
Couronne Nord	26	5	31
Couronne Sud	21	5	26
CMM	59	14	73

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture de 2016.

1.9.5 ACCENT SUR LE SECTEUR FORESTIER

En 2019, la superficie consacrée à l'exploitation forestière s'étend sur 4 653 hectares sur les 7 515 hectares enregistrés. Elle se concentre singulièrement au sein de la couronne Nord (75 %).

Tableau 41 - Producteurs forestiers et superficie des lots enregistrés

	NOMBRE DE PRODUCTEURS FORESTIERS	NOMBRE DE LOTS ENREGISTRÉS	SUPERFICIE TOTALE DES LOTS ENREGISTRÉS (HA)	SUPERFICIE À VOCATION FORESTIÈRE DES LOTS ENREGISTRÉS (HA)
	2019	2019	2019	2019
Agglomération de Montréal	–	–	–	–
Agglomération de Longueuil	3	5	96,2 ha	81,5 ha
Laval	–	–	–	–
Couronne Nord	113	431	5 612,77 ha	3 504,96 ha
Couronne Sud	57	173	1 806,25 ha	1 066,07 ha
CMM	173	609	7 515,22 ha	4 652,53 ha

Source : MFFP, Agences régionales de mise en valeur des forêts privées, 2019. Traitement : CMM.

Depuis 2014, le nombre de producteurs forestiers est globalement stable dans la région métropolitaine et oscille autour de ± 170. Ceux-ci se concentrent principalement au sein des deux couronnes. Il est à noter que depuis 2016, les couronnes connaissent des dynamiques différenciées. La couronne Sud a perdu un peu plus d'une vingtaine de producteurs, quand dans le même temps, la couronne Nord enregistrait 24 producteurs de plus.

Figure 16 - Évolution du nombre de producteurs forestiers entre 2014 et 2019

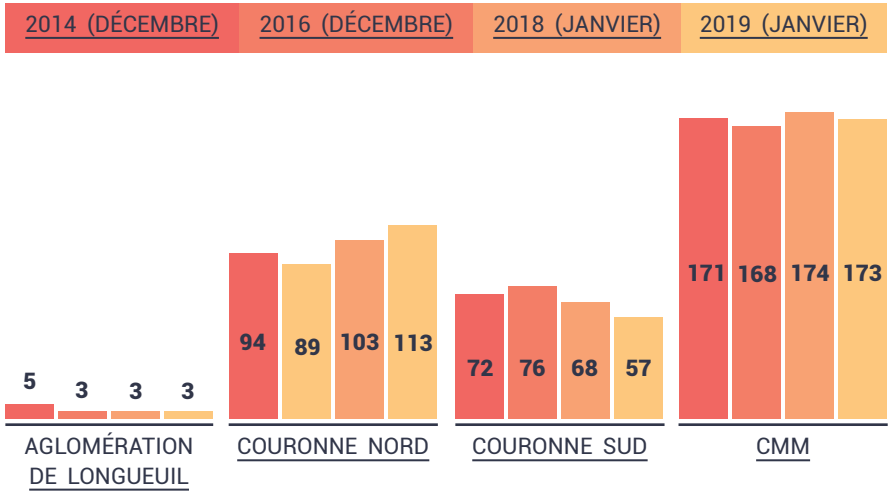

La superficie à vocation forestière des lots enregistrés a connu une croissance de 10,7 % entre 2014 et 2019 sur l'ensemble du territoire de la CMM. La croissance dans la couronne Nord (+28 %) a été relativement importante. La couronne Sud et l'agglomération de Longueuil ont connu une baisse respective de -22 % et de -23 % de leur superficie à vocation forestière sur la même période.

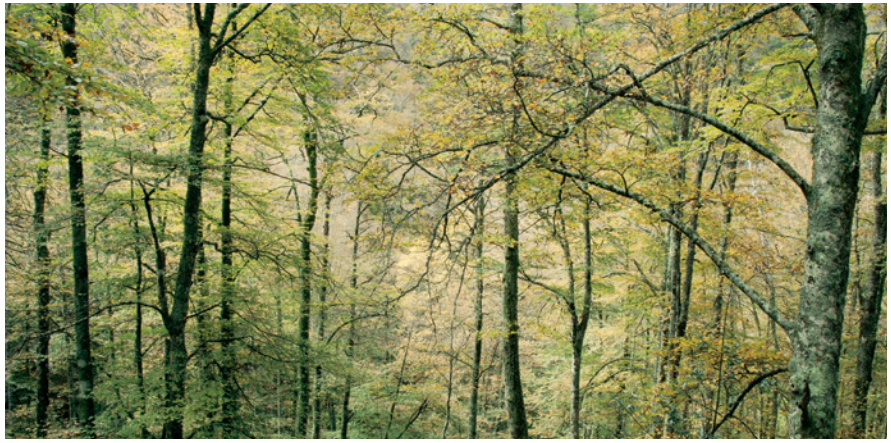

Figure 17 - Évolution de la superficie à vocation forestière des lots enregistrés entre 2014 et 2019

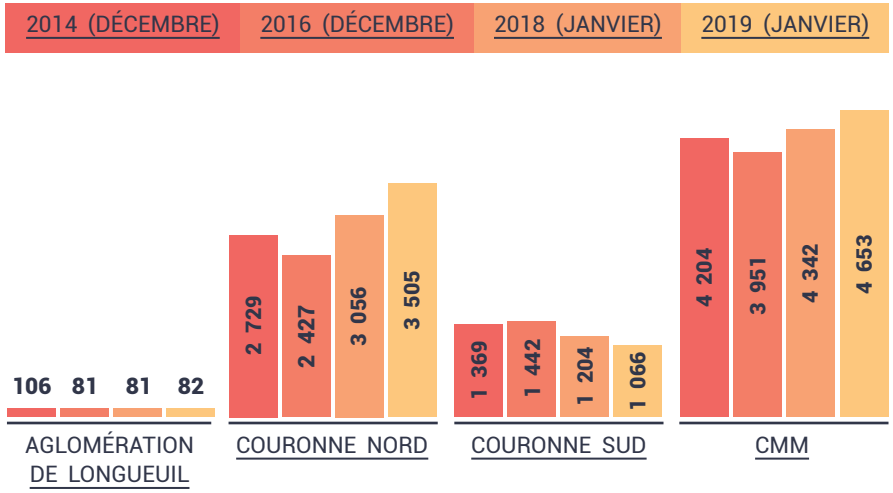

Source : MFFP, Agences régionales de mise en valeur des forêts privées, 2019. Traitement : CMM.

Tableau 42 - Évolution de la superficie à vocation forestière des lots enregistrés (ha)

	DÉCEMBRE 2014	DÉCEMBRE 2016	JANVIER 2018	JANVIER 2019
Agglomération de Montréal	–	–	–	–
Agglomération de Longueuil	105,5	81,4	81,4	81,5
Laval	–	–	–	–
Couronne Nord	2 728,9	2 427,1	3 056,3	3 505,0
Couronne Sud	1 369,14	1 442,4	1 203,9	1 066,1
CMM	4 203,54	3 950,9	4 341,6	4 652,6

Source : MFFP, Agences régionales de mise en valeur des forêts privées, 2019. Traitement : CMM.

Sur le plan économique, le secteur forestier représentait en 2016 :

- 298 entreprises secteur de la foresterie et de l'exploitation forestière et 210 entreprises de soutien à la foresterie;
- 290 emplois;
- Un PIB de 56 971 000 $ (hors activités de soutien à la foresterie).

02.

LA TRANSFORMATION BIOALIMENTAIRE

2. LA TRANSFORMATION BIOALIMENTAIRE

2.1 L'EMPLOI

La transformation bioalimentaire occupait, en 2016, 29 730 personnes dans la RMR de Montréal. Ces emplois se polarisent au sein de l'agglomération de Montréal (16 800 emplois, soit 57 %). Les autres territoires géographiques de la RMR comptent entre 2 000 et 4 200 emplois manufacturiers liés à la transformation bioalimentaire.

Figure 18 - Répartition des emplois de la transformation bioalimentaire

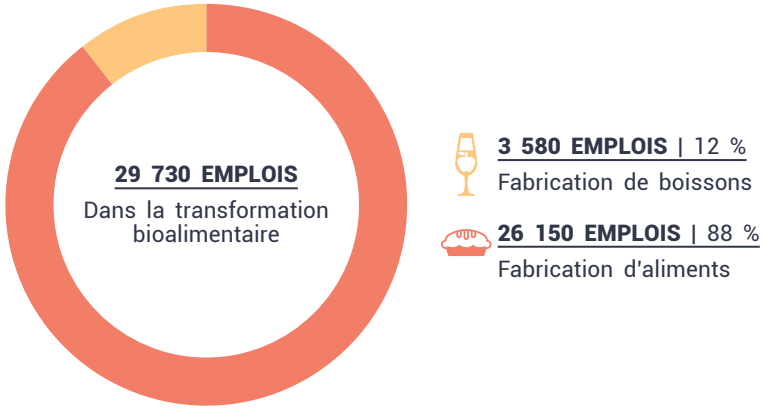

Tableau 43 - Répartition des emplois de la transformation bioalimentaire entre fabrication d'aliments et fabrication de boissons

	FABRICATION D'ALIMENTS (311)	FABRICATION DE BOISSONS (3 121)	TOTAL
Agglomération de Montréal	13 995	2 805	16 800
Agglomération de Longueuil	4 055	130	4 185
Laval	2 640	135	2 775
Couronne Nord	3 630	315	3 945
Couronne Sud	1 825	195	2 020
RMR de Montréal	26 150	3 580	29 730

Source : Statistique Canada, Recensement de 2016.

Trois sous-secteurs économiques se démarquent par leur nombre d'emplois :

- Boulangeries et fabrication de tortillas (7 415 emplois);
- Fabrication de produits de viande (5 630 emplois);
- Fabrication de produits laitiers (4 235 emplois).

Tableau 44 - Répartition des emplois de la fabrication d'aliments

FABRICATION D'ALIMENTS	AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL	AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL	LAVAL	COURONNE NORD	COURONNE SUD	RMR
Fabrication d'aliments pour animaux	130	190	0	80	60	460
Mouture de grains céréaliers et de graines oléagineuses	340	15	15	15	65	450
Fabrication de sucre et de confiseries	830	75	125	120	55	1 210
Mise en conserve de fruits et de légumes et fabrication de spécialités alimentaires	690	75	110	410	110	1 400
Fabrication de produits laitiers	2 205	1 365	105	410	150	4 235
Fabrication de produits de viande	2 060	610	1 065	1 210	690	5 630
Préparation et conditionnement de poissons et de fruits de mer	235	15	10	15	0	275
Boulangeries et fabrication de tortillas	4 270	1 280	850	600	415	7 415
Fabrication d'autres aliments	3 235	430	360	770	280	5 075
Total	13 995	4 055	2 640	3 630	1 825	26 150

Source : Statistique Canada, Recensement de 2016.

2.2 LA DÉMOGRAPHIE DES ENTREPRISES

La RMR de Montréal compte 1 182 entreprises dans le secteur de la transformation bioalimentaire, dont 62 % employant ou une plusieurs personnes.

Figure 19 - Entreprises de la transformation bioalimentaire

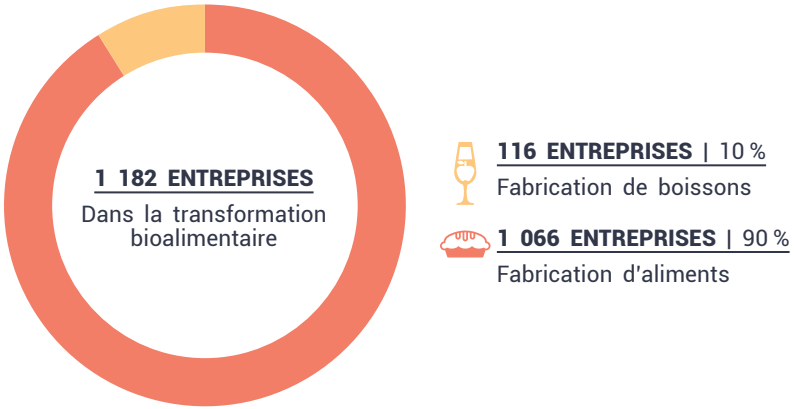

Tableau 45 - Part des entreprises, avec ou sans employés, œuvrant dans l'industrie de la transformation bioalimentaire

RMR DE MONTRÉAL	SANS EMPLOYÉS	AVEC EMPLOYÉS	TOTAL
Fabrication d'aliments	396	670	1 066
Fabrication de boissons	54	62	116
Total	450	732	1 182

Source : Statistique Canada, Registre des entreprises, Structure des industries canadiennes – SCIAN, 2016.

Tableau 46 - Répartition des entreprises œuvrant dans l'industrie de la transformation bioalimentaire par tranche d'effectifs

RMR DE MONTRÉAL	1-4	5-9	10-19	20-49	50-99	100-199	200-499	500 +	TOTAL, AVEC EMPLOYÉS
Fabrication d'aliments	156	112	126	132	80	35	25	4	670
Fabrication de boissons	19	9	11	8	7	5	0	3	62
Total	175	121	137	140	87	40	25	7	732

Figure 20 - Répartition des entreprises œuvrant dans l'industrie de la production bioalimentaire par tranche d'effectifs (en pourcentage)

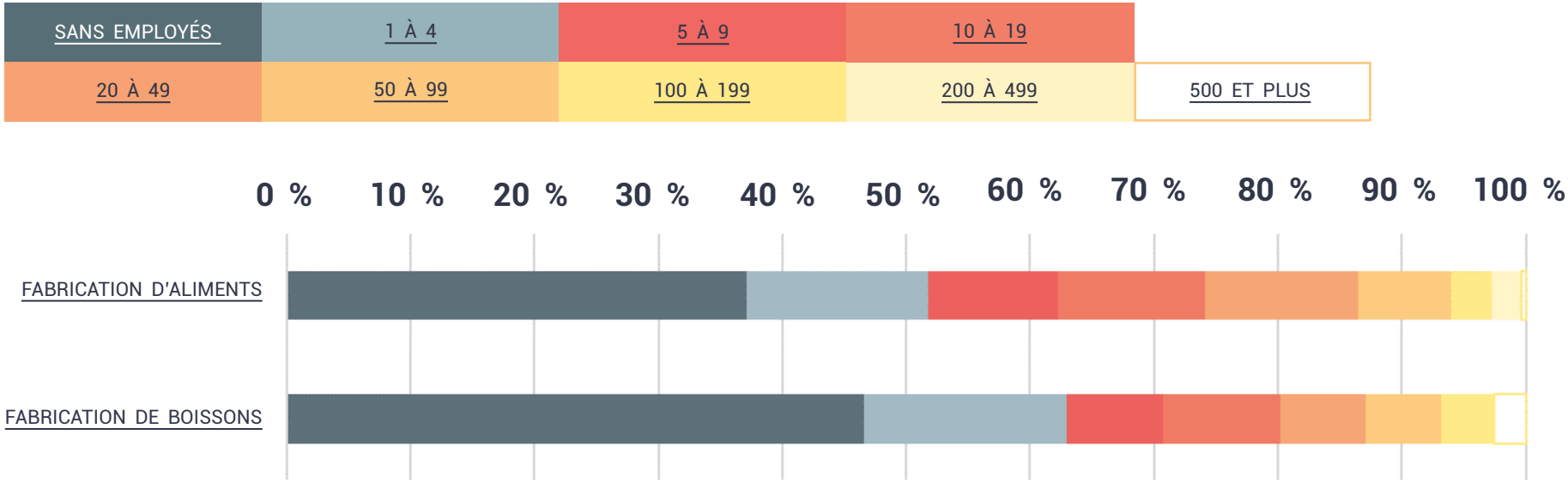

Source : Statistique Canada, Registre des entreprises, Structure des industries canadiennes – SCIAN, 2016.

Tableau 47 - Répartition des entreprises œuvrant dans la fabrication d'aliments (code SCIAN à 6 chiffres)

RMR DE MONTRÉAL	SANS EMPLOYÉS	AVEC EMPLOYÉS	TOTAL
Fabrication d'aliments	396	670	1 066
311111 - Fabrication d'aliments pour chiens et chats	5	4	9
311119 - Fabrication d'aliments pour autres animaux	7	16	23
311211 - Minoterie	0	6	6
311214 - Usinage du riz et malterie	0	2	2
311221 - Mouture humide du maïs	1	1	2
311224 - Transformation de graines oléagineuses	2	2	4
311225 - Raffinage et mélange de graisses et d'huiles	3	1	4
311230 - Fabrication de céréales pour petit déjeuner	3	3	6
311310 - Fabrication de sucre	1	2	3
311340 - Fabrication de confiseries non chocolatées	7	8	15
311351 - Fabrication de chocolat et de confiseries chocolatées à partir de fèves de cacao	6	13	19
311352 - Fabrication de confiseries à partir de chocolat acheté	21	23	44
311410 - Fabrication d'aliments congelés	13	17	30
311420 - Mise en conserve, marinage et séchage de fruits et de légumes	9	16	25
311511 - Fabrication de lait de consommation	0	5	5
311515 - Fabrication de beurre, de fromage et de produits laitiers secs et concentrés	4	11	15
311520 - Fabrication de crème glacée et de desserts congelés	13	15	28

311611 - Abattage d'animaux (sauf les volailles)	9	13	22
311614 - Fonte de graisses animales et transformation de la viande provenant de carcasses	6	40	46
311615 - Transformation de la volaille	7	19	26
311710 - Préparation et conditionnement de poissons et de fruits de mer	8	3	11
311811 - Boulangeries de détail	50	127	177
311814 - Boulangeries commerciales et fabrication de produits de boulangerie congelés	29	119	148
311821 - Fabrication de biscuits et de craquelins	9	14	23
311824 - Fabrication de pâtes alimentaires sèches, de pâte et de mélanges de farine à partir de farine achetée	10	23	33
311830 - Fabrication de tortillas	2	3	5
311911 - Fabrication de noix grillées et de beurre d'arachides	0	6	6
311919 - Fabrication d'autres aliments à grignoter	7	2	9
311920 - Fabrication de café et de thé	15	20	35
311930 - Fabrication de sirops et de concentrés aromatisants	3	3	6
311940 - Fabrication d'assaisonnements et de vinaigrettes	13	24	37
311990 - Fabrication de tous les autres aliments	133	109	242

Source : Statistique Canada, Registre des entreprises, Structure des industries canadiennes – SCIAN, 2016.

Figure 21 - Localisation des principales entreprises de transformation alimentaire et de soutien à la fabrication agroalimentaire dans le Grand Montréal, en 2020

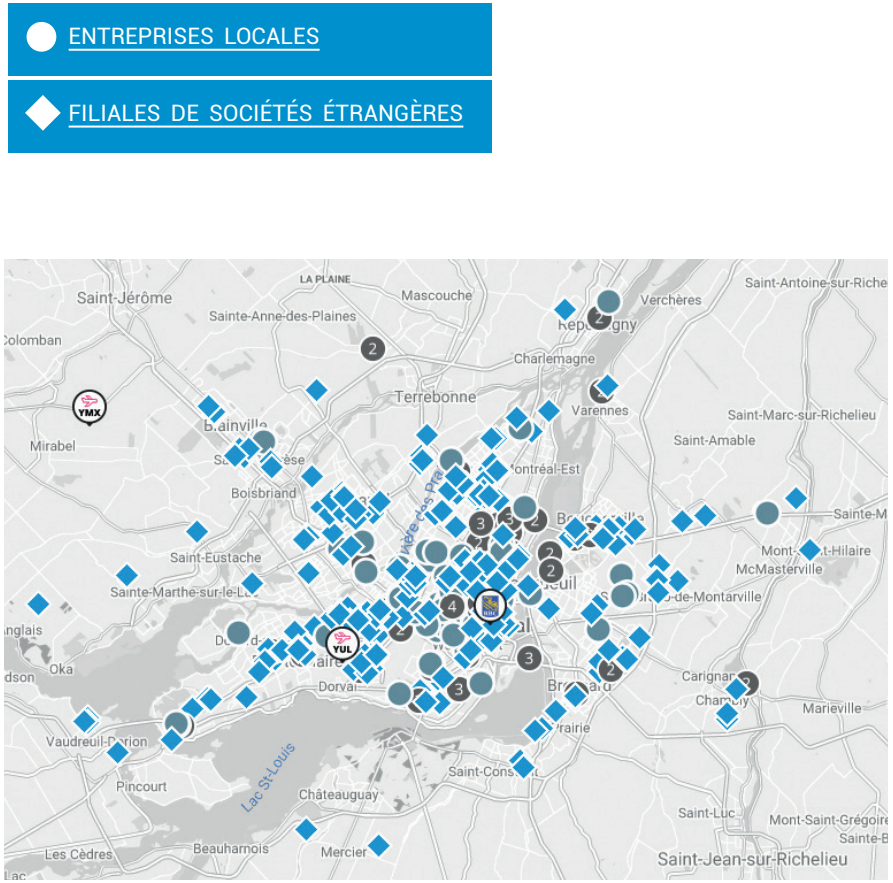

Source : Montréal International, Carte des entreprises et des organisations du Grand Montréal, 2020.

Tableau 48 - Répartition des entreprises œuvrant dans la fabrication de boissons (code SCIAN à 6 chiffres)

RMR DE MONTRÉAL	SANS EMPLOYÉS	AVEC EMPLOYÉS	TOTAL
Fabrication de boissons	54	62	116
312110 - Fabrication de boissons gazeuses et de glace	17	15	32
312120 - Brasseries	17	30	47
312130 - Vineries	11	9	20
312140 - Distilleries	9	8	17

Source : Statistique Canada, Registre des entreprises, Structure des industries canadiennes – SCIAN, 2016.

2.3 LE PIB DE LA TRANSFORMATION BIOALIMENTAIRE

Dans la RMR, le PIB de la transformation bioalimentaire s'élevait à 4 milliards[4] de dollars en 2016.

Entre 2007 et 2016, il a connu une croissance annuelle moyenne de l'ordre de +1,7 % (contre +2 % par an en moyenne au Québec). Il a connu une évolution comparable à l'ensemble du secteur manufacturier (secteur secondaire) de la RMR. Toutefois, il est à noter que sur la même période, le PIB métropolitain, tous secteurs confondus, a connu une progression annuelle moyenne de 3,1 %.

Tableau 49 - Évolution du produit intérieur brut aux prix de base de la production bioalimentaire (2007-2016)

INDUSTRIE	2007	2014	2015	2016	TCAM[5]
PIB de la transformation bioalimentaire de la RMR de Montréal	3 451 199 k$	3 755 580 k$	3 839 039 k$	4 000 407 k$	1,7 %
PIB de l'ensemble du secteur manufacturier de la RMR de Montréal	39 495 719 k$	44 156 219 k$	45 269 694 k$	45 455 251 k$	1,6 %
PIB de l'ensemble des secteurs d'activités de la RMR de Montréal	153 213 250 k$	188 804 365 k$	195 962 379 k$	201 826 036 k$	3,1 %
PIB de la transformation bioalimentaire au Québec	6 691 424 k$	7 263 296 k$	7 599 578 k$	7 993 010 k$	2,0 %

Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, Pêches et Océans Canada, Revenu Québec.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

[4] À noter que ce chiffre comprend le PIB des activités de fabrication de produits du tabac

[5] TCAM : Taux de croissance annuel moyen

Figure 22 - PIB de la transformation bioalimentaire

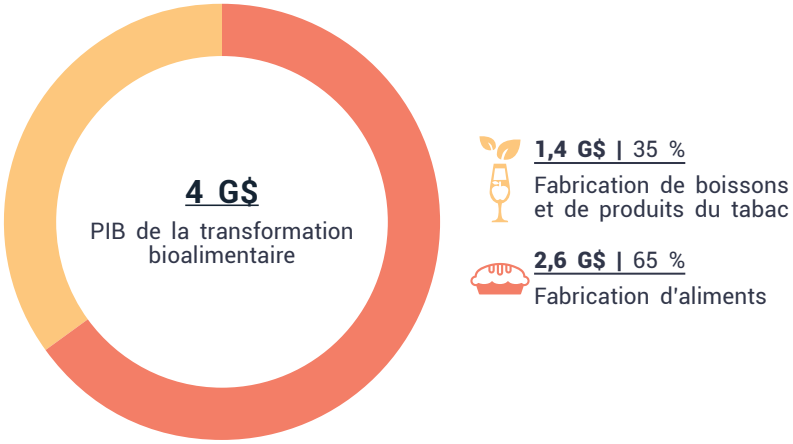

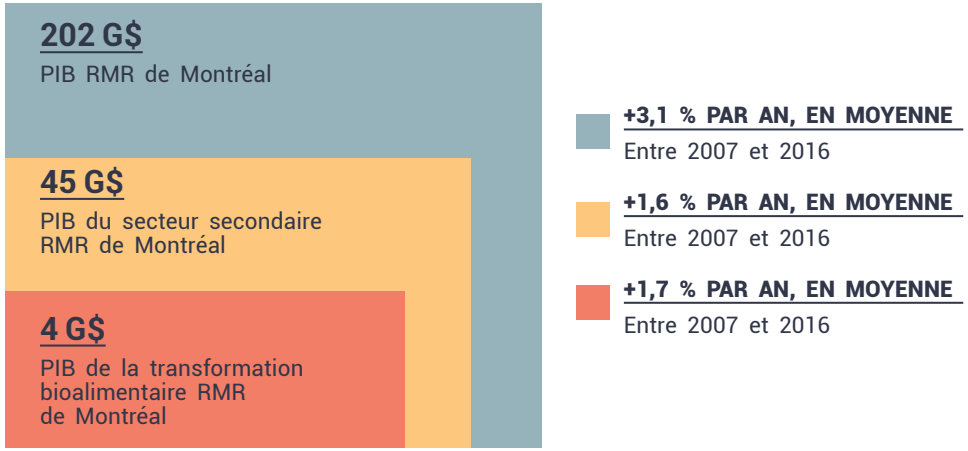

Source : Statistique Canada, Recensements de 2007 et 2016.

La contribution de la transformation bioalimentaire au PIB métropolitain s'est légèrement affaiblie entre 2007 et 2016, passant de 2,3 % à 2 %.

Figure 23 - Évolution de l'apport de la transformation bioalimentaire dans le PIB métropolitain de Montréal

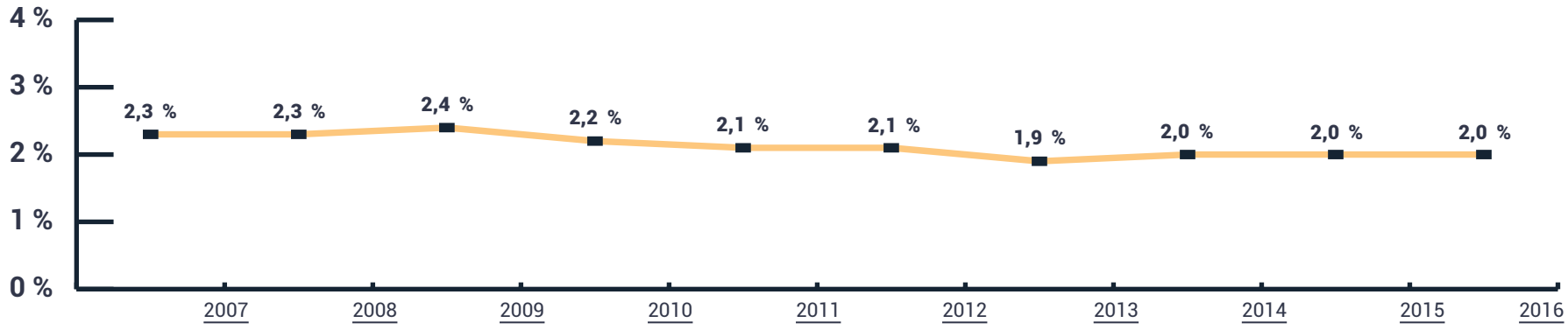

En 2016, la région métropolitaine représentait 50 % du PIB de la transformation bioalimentaire du Québec. Toutefois, entre 2007 et 2016, la contribution de la RMR s'est affaiblie, passant de 51,6 % à 50 %.

Figure 24 - Évolution de l'apport du PIB de la transformation bioalimentaire de la RMR au Québec

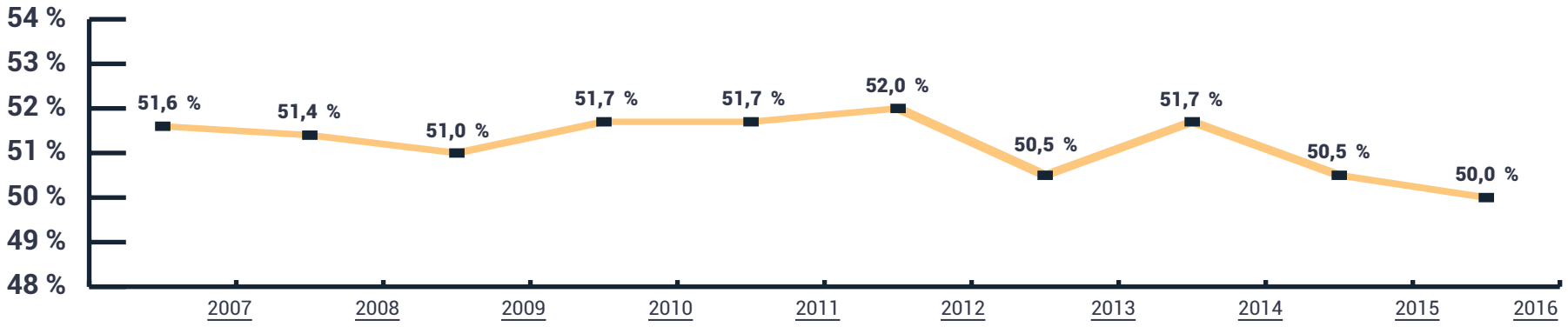

Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, Pêches et Océans Canada, Revenu Québec.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

2.4 LA DISTRIBUTION ALIMENTAIRE

La distribution bioalimentaire s'articule principalement autour des réseaux traditionnels du commerce de gros et de détail (1), les services alimentaires du réseau des hôtels, restaurants et institutions (HRI) (2) et les circuits courts (3).

2.4.1 LES RÉSEAUX TRADITIONNELS DU COMMERCE DE GROS ET DE DÉTAIL

Les secteurs du commerce de gros et de détail bioalimentaire englobent un ensemble d'activités de courtage, de transport, de distribution et de vente de produits. Dans la CMM, leur dynamique, tant en termes de croissance que de localisation, est fortement corrélée à la croissance du bassin démographique.

Forte de ses plus de 4 millions d'habitants (48 % de la population québécoise) et d'une croissance démographique supérieure à la moyenne québécoise (+4 % entre 2011 et 2016 contre +3,2 % pour l'ensemble de la province), le Grand Montréal exerce un rôle moteur dans la distribution bioalimentaire.

2.4.2 L'EMPLOI

La CMM totalise 78 725 emplois dans les secteurs du commerce de gros et de détail bioalimentaires. L'agglomération de Montréal demeure le secteur géographique concentrant le plus grand nombre d'emplois de commerces de gros et de détail (52 %).

Tableau 50 - Répartition des emplois des réseaux traditionnels de distribution

	COMMERCE DE GROS BIOALIMENTAIRE	COMMERCE DE DÉTAIL BIOALIMENTAIRE	TOTAL
Agglomération de Montréal	9 960	31 215	41 175
Agglomération de Longueuil	1 675	6 645	8 320
Laval	1 665	6 485	8 150
Couronne Nord	1 330	10 505	11 835
Couronne Sud	825	8 425	9 250
RMR de Montréal	15 445	63 280	78 725

Source : Statistique Canada, Recensement de 2016.

Tableau 51 - Répartition détaillée des emplois des réseaux traditionnels de distribution

	COMMERCE DE GROS BIOALIMENTAIRE		COMMERCE DE DÉTAIL BIOALIMENTAIRE		
	GROSSISTES-MARCHANDS DE PRODUITS ALIMENTAIRES	GROSSISTES-MARCHANDS DE BOISSONS	ÉPICERIES	MAGASINS D'ALIMENTATION SPÉCIALISÉS	MAGASINS DE BIÈRE, DE VIN ET DE SPIRITUEUX
Agglomération de Montréal	8 835	1 125	22 930	5 480	2 805
Agglomération de Longueuil	1 560	115	5 350	980	315
Laval	1 570	95	5 510	795	180
Couronne Nord	1 240	90	9 050	1 110	345
Couronne Sud	765	60	7 335	800	290
RMR de Montréal	13 965	1 480	50 170	9 165	3 940

Source : Statistique Canada, Recensement de 2016.

2.4.3 LA DÉMOGRAPHIE DES ENTREPRISES

La CMM enregistre 7 533 entreprises de commerce de gros et de détail bioalimentaires sur son territoire, dont 58 % avec employés.

Tableau 52 - Part des entreprises, avec ou sans employés, œuvrant dans le commerce de gros et de détail bioalimentaires

RMR DE MONTRÉAL	SANS EMPLOYÉS	AVEC EMPLOYÉS	TOTAL
Commerce de gros bioalimentaire	1 049	1 059	2 108
Commerce de détail bioalimentaire	2 146	3 279	5 425
Total	3 195	4 338	7 533

Source : Statistique Canada, Registre des entreprises, Structure des industries canadiennes – SCIAN, 2016.

Tableau 53 - Répartition des entreprises œuvrant dans le commerce de gros et le commerce de détail, par tranche d'effectifs

RMR DE MONTRÉAL	1-4	5-9	10-19	20-49	50-99	100-199	200-499	500 +	TOTAL, AVEC EMPLOYÉS
Commerce de gros bioalimentaire	514	178	136	148	43	23	15	2	2 108
Commerce de détail bioalimentaire	1 345	779	458	303	236	149	9	0	5 425
Total	1 859	957	594	451	279	172	24	2	7 533

Figure 25 - Répartition des entreprises œuvrant dans le commerce de gros et le commerce de détail, par tranche d'effectifs, en pourcentage

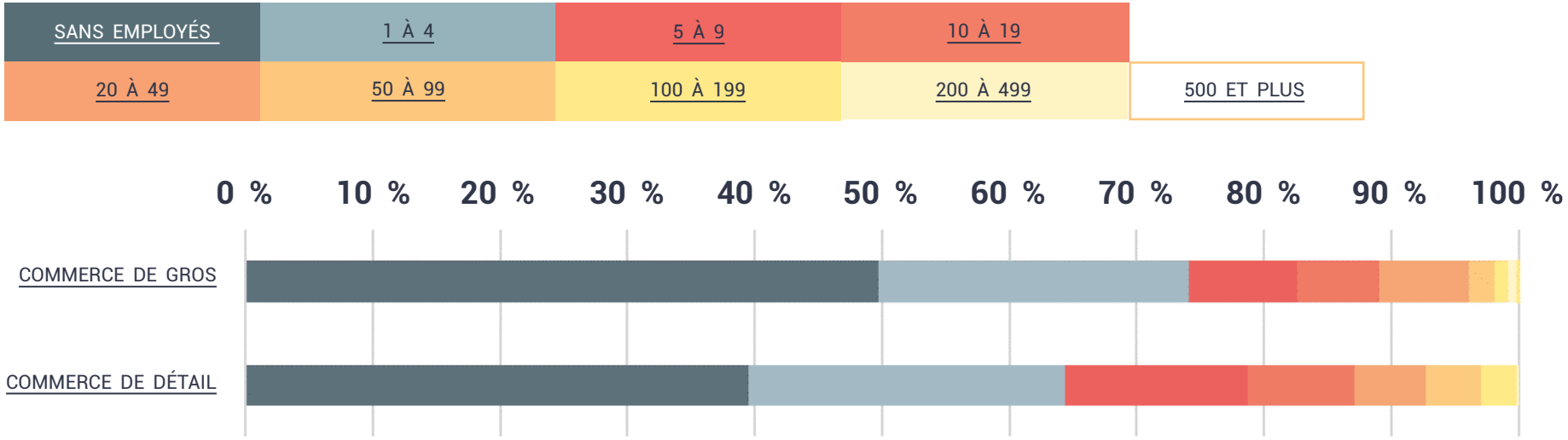

Source : Statistique Canada, Registre des entreprises, Structure des industries canadiennes – SCIAN, 2016.

Tableau 54 - Répartition des entreprises de commerce de gros bioalimentaire (code SCIAN à 6 chiffres)

RMR DE MONTRÉAL	SANS EMPLOYÉS	AVEC EMPLOYÉS	TOTAL
Commerce de gros bioalimentaire	1 049	1 059	2 108
413110 - Grossistes-marchands de gamme complète d'aliments	278	211	489
413120 - Grossistes-marchands de produits laitiers	85	78	163
413130 - Grossistes-marchands de volailles et d'œufs	9	19	28
413140 - Grossistes-marchands de poissons et de fruits de mer	36	47	83
413150 - Grossistes-marchands de fruits et légumes frais	120	140	260
413160 - Grossistes-marchands de viandes rouges et de produits de viande	40	94	134
413190 - Grossistes-marchands d'autres gammes d'aliments spécialisés	380	392	772
413210 - Grossistes-marchands de boissons non alcoolisées	59	42	101
413220 - Grossistes-marchands de boissons alcoolisées	42	36	78

Tableau 55 - Répartition des entreprises de commerce de gros bioalimentaire (code SCIAN à 6 chiffres)

RMR DE MONTRÉAL	SANS EMPLOYÉS	AVEC EMPLOYÉS	TOTAL
Commerce de détail bioalimentaire	2 146	3 279	5 425
445110 - Supermarchés et autres épiceries (sauf les dépanneurs)	332	798	1 130
445120 - Dépanneurs	1 105	1 209	2 314
445210 - Boucheries	129	253	382
445220 - Poissonneries	25	48	73
445230 - Marchés de fruits et de légumes	79	122	201
445291 - Boulangeries-pâtisseries	178	306	484
445292 - Confiseries et magasins de noix	46	103	149
445299 - Tous les autres magasins d'alimentation spécialisés	245	255	500
445310 - Magasins de bière, de vin et de spiritueux	7	185	192

Source : Statistique Canada, Registre des entreprises, Structure des industries canadiennes – SCIAN, 2016.

2.4.4 VALEUR MENSUELLE DES VENTES AU DÉTAIL DES MAGASINS D'ALIMENTATION

En mars 2018, la valeur mensuelle des ventes au détail des magasins d'alimentation d'établissait à 1,2 milliard de dollars pour la RMR de Montréal. Entre janvier 2014 (0,86 G$) et mars 2018 (1,2 G$), cette valeur a connu une croissance mensuelle moyenne de 1 %.

Les magasins d'alimentation (dépanneurs, supermarchés, magasins de bières, etc.) représentaient en mars 2018, 25 % de la valeur mensuelle des ventes de l'ensemble du secteur du commerce de détail (automobiles, pharmacie, meubles, etc.).

Figure 26 - Vente au détail des magasins d'alimentation par mois (dollars x 1 000)
RMR de Montréal (données non désaisonnalisées)

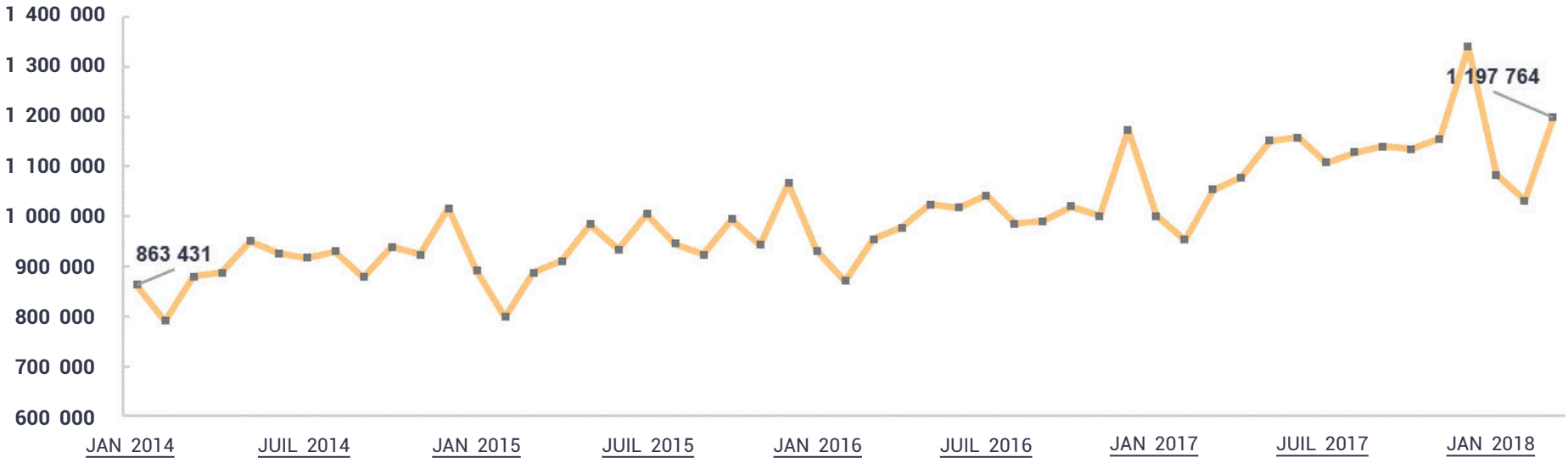

Source : Statistique Canada (tableau, CANSIM 080-0020), mai 2018.

2.4.5 LES SERVICES ALIMENTAIRES DU RÉSEAU HRI

2.4.5.1 L'emploi

On recense 115 450 emplois dans les services alimentaires sur le territoire de la RMR. L'emploi des restaurants à service complet et des établissements de restauration à service restreint représente près de 90 % de l'ensemble de ceux des services alimentaires.

L'agglomération de Montréal concentre plus de la moitié des emplois (56,16 %).

Tableau 56 - Répartition des emplois des services alimentaires

	SERVICES DE RESTAURATION SPÉCIAUX	DÉBITS DE BOISSONS (ALCOOLISÉES)	RESTAURANTS À SERVICE COMPLET ET ÉTABLISSEMENTS DE RESTAURATION À SERVICE RESTREINT	TOTAL RESTAURATION COMMERCIALE
Agglomération de Montréal	4 320	3 435	57 090	64 845
Agglomération de Longueuil	610	285	10 075	10 975
Laval	500	260	8 710	9 465
Couronne Nord	760	520	15 615	16 900
Couronne Sud	560	400	12 300	13 265
RMR de Montréal	6 750	4 905	103 795	115 450

Source : Statistique Canada, Registre des entreprises, Structure des industries canadiennes – SCIAN, 2016.

2.4.5.2 La démographie des entreprises

La RMR de Montréal compte 12 231 entreprises de services alimentaires, dont 69 % employant une ou plusieurs personnes.

Tableau 57 - Part des entreprises, avec ou sans employés, œuvrant dans les services alimentaires

RMR DE MONTRÉAL	SANS EMPLOYÉS	AVEC EMPLOYÉS	TOTAL
Services alimentaires	3 761	8 470	12 231
722310 - Services de restauration contractuels	92	235	327
722320 - Traiteurs	437	360	797
722330 - Cantines et comptoirs mobiles	207	53	260
722410 - Débits de boissons alcoolisées	278	658	936
722511 - Restaurants à service complet	1 613	4147	5 760
722512 - Établissements de restauration à service restreint	1 134	3017	4 151

Tableau 58 - Répartition des entreprises de services alimentaires (code SCIAN à 6 chiffres)

RMR DE MONTRÉAL	1-4	5-9	10-19	20-49	50-99	100-199	200-499	500 +	TOTAL, AVEC EMPLOYÉS
Services de restauration contractuels	27	179	9	9	4	3	2	2	235
Traiteurs	154	95	53	42	12	1	3	0	360
Cantines et comptoirs mobiles	31	14	5	3	0	0	0	0	53
Débits de boissons alcoolisées	117	251	150	120	18	2	0	0	658
Restaurants à service complet	749	907	1 017	1 145	290	36	3	0	4 147
Établissements de restauration à service restreint	649	834	819	563	108	39	5	0	3 017
Total	1 727	2 280	2 053	1 882	432	81	13	2	8 470

Source : Statistique Canada, Registre des entreprises, Structure des industries canadiennes – SCIAN, 2016.

Figure 27 - Répartition des entreprises œuvrant dans les services alimentaires, par tranche d'effectifs, en pourcentage

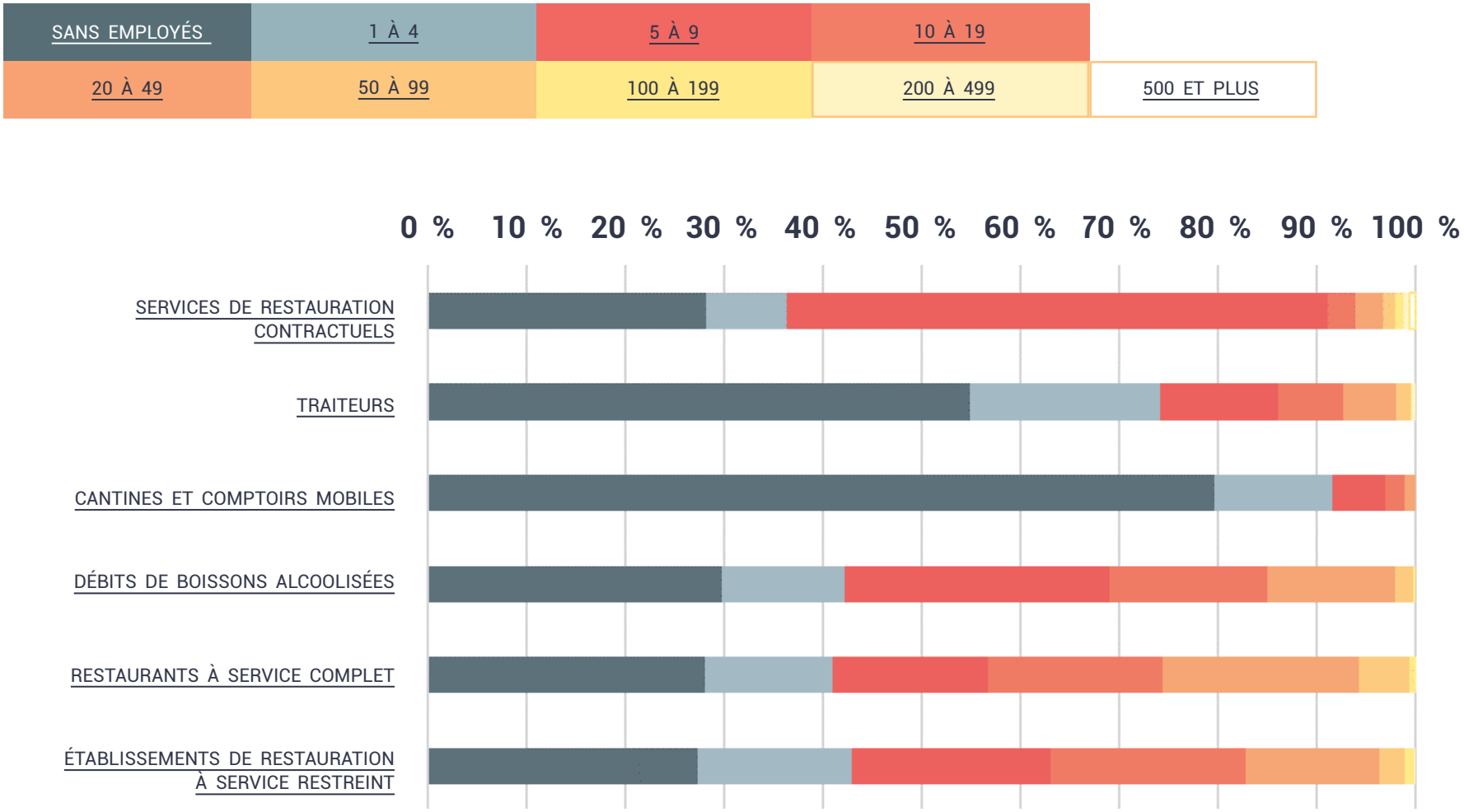

Source : Statistique Canada, Registre des entreprises, Structure des industries canadiennes – SCIAN, 2016.

2.4.5.3 Les circuits courts

En 2016, sur les 1 843 fermes recensées, 24 % ont déclaré vendre directement des produits agricoles aux consommateurs (444 fermes). La quasi-totalité des fermes utilisant les circuits courts vend des produits agricoles non transformés (411 fermes sur 444). Seuls 23 % des fermes (101) utilisant les circuits courts vendent des produits transformés (gelées, saucisses, vins, fromage, etc.).

Tableau 59 - Répartition des fermes vendant leur production directement aux consommateurs

	PRODUITS AGRICOLES DIRECTEMENT VENDUS AUX CONSOMMATEURS POUR LA CONSOMMATION HUMAINE	PRODUITS AGRICOLES NON TRANSFORMÉS (FRUITS, LÉGUMES, COUPES DE VIANDE, VOLAILLE, ŒUFS, SIROP D'ÉRABLE, MIEL, ETC.)	PRODUITS AGRICOLES TRANSFORMÉS (GELÉES, SAUCISSES, VINS, FROMAGE, ETC.)
Agglomération de Montréal	25	24	3
Agglomération de Longueuil	11	9	3
Laval	35	35	4
Couronne Nord	230	217	54
Couronne Sud	143	126	37
CMM	444	411	101

Les ventes à la ferme, aux kiosques et l'autocueillette sont la méthode la plus largement répandue pour vendre directement aux consommateurs (87 % des fermes utilisant les circuits courts). Les marchés publics représentent, pour le tiers des fermes (31 %), une autre alternative.

Tableau 60 - Répartition par méthodes de vente directe des exploitations

	VENTES À LA FERME, KIOSQUES (STANDS), AUTOCUEILLETTE	MARCHÉS PUBLICS	AGRICULTURE SOUTENUE PAR LA COMMUNAUTÉ (ASC)	AUTRES MÉTHODES DE VENTE DIRECTE AUX CONSOMMATEURS
Agglomération de Montréal	16	12	9	2
Agglomération de Longueuil	9	6	1	1
Laval	32	8	0	1
Couronne Nord	201	74	11	4
Couronne Sud	130	39	6	3
CMM	388	139	27	11

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture de 2016.

2.5 PERTES ET GASPILLAGE ALIMENTAIRES

Le gaspillage alimentaire se définit généralement par toute nourriture destinée à la consommation humaine qui est perdue ou jetée tout au long de la chaîne alimentaire, que ce soit au champ, dans le transport, lors de leur transformation, à l'épicerie, dans les restaurants et hôtels ou encore à la maison. Selon le rapport *The Avoidable Crisis of Food Waste*, publié en 2019, 35,5 millions de tonnes métriques de nourritures sont perdues au Canada chaque année.

Cette étude permet d'apporter un nouvel éclairage aux premières évaluations. La perte et le gaspillage alimentaires se font de deux façons : 1) le rejet de ressources au cours de la chaîne de production et de distribution des aliments et boissons consommables, et 2) la nourriture achetée par les consommateurs qui n'est pas consommée.

Selon l'étude canadienne, le secteur de la transformation bioalimentaire serait celui qui génère le plus de gaspillage alimentaire (34 %), alors que le secteur de la production serait responsable de 24 %. Toutefois, on évalue à 11,2 millions de tonnes métriques la quantité de résidus évitables, soit d'aliments qui auraient dû être mangés ou donnés plutôt que jetés. Au Canada, ce sont plus particulièrement les légumes, les fruits, les restes de table, le pain et les produits de boulangerie, suivis des produits laitiers et des œufs qui sont perdus ou gaspillés.

L'organisme RECYC-QUÉBEC prévoit réaliser prochainement une étude sur les pertes et le gaspillage alimentaires. Cette étude permettra de déterminer des actions à mener afin d'endiguer cette problématique au Québec.

Comme démontré à la figure 28, le terme « perte alimentaire » est typiquement utilisé pour décrire les produits alimentaires jetés lors des étapes menant de la production à la transformation, alors que le terme « gaspillage alimentaire » désigne les aliments jetés lors de la distribution aux consommateurs par les commerces, les services alimentaires et ensuite à la maison. Le gaspillage alimentaire s'applique également aux aliments et boissons donnés aux organismes en aide alimentaire, mais qui sont tout de même jetés.

Figure 28 – Distinction entre perte et gaspillage alimentaire

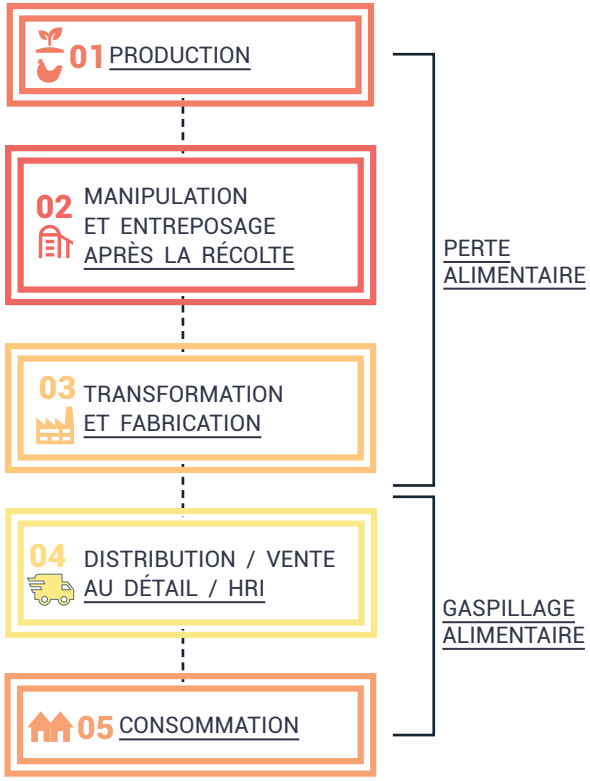

Figure 29 - Tonnage (en millions) et pourcentage du gaspillage alimentaire total - Canada

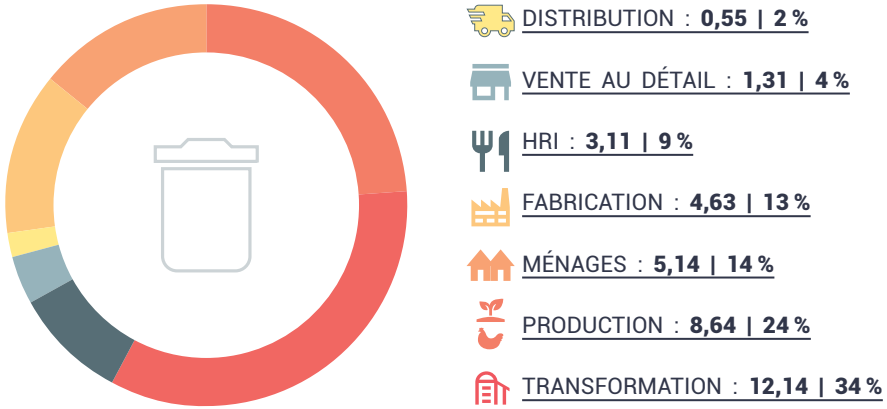

Source : Value Chain Management International, *The Avoidable Crisis of Food Waste*, 2019, page 25.

Par ailleurs, l'étude *The Avoidable Crisis of Food Waste*, publiée en 2019, relève une quinzaine de causes pour les pertes et le gaspillage alimentaires. Chaque catégorie de produits alimentaires est plus ou moins sensible à ces causes. Notons par exemple, que les pertes et le gaspillage alimentaires sont essentiellement liés aux contrôles de qualité, dans le cas des produits laitiers. Les produits de boulangerie sont quant à eux plus sensibles aux défectuosités des équipements et aux pertes à l'assiette (non-consommation). Les dates de péremption affectent davantage le bilan des pertes et du gaspillage des produits carnés. Enfin, c'est pour le secteur des fruits et légumes que l'on retrouve la plus grande diversité de sources de pertes et de gaspillage, allant de la détérioration, au contrôle de la qualité (gradation de la qualité des produits), en passant par les pertes lors de la préparation, la météo et les très grandes exigences du consommateur.

ANNEXE B : SOURCES DES DONNÉES QUALITATIVES

CIRANO, *Approvisionnement du marché alimentaire québécois : des stratégies gagnantes*, 2016, 131 pages.

https://cirano.qc.ca/files/publications/2016RP-06.pdf

MAPAQ, *Profil régional de l'industrie bioalimentaire au Québec - Estimations pour 2017*, 2018, 94 pages.

https://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Divers/Profilregionalbioalimentaire_Complet.pdf

Institut de la statistique du Québec, *L'industrie agroalimentaire : un puissant levier de développement économique pour le Québec*, 2015, 46 pages.

https://www.conferenceboard.ca/temp/fcb86752-ac6b-4fa0-baba-393e18279081/7524_Industrie-Agroalimentaire_IdQ_RPT.pdf

Conseil de la transformation agroalimentaire et des produits de consommation, *L'industrie de la transformation alimentaire au Québec : portrait et enjeux,* 2012.

MAPAQ, *Politique bioalimentaire 2018-2025 – Alimenter notre monde,* Gouvernement du Québec, 2018.

https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/PolitiqueBioalimentaire.pdf

PLAN MÉTROPOLITAIN DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE